

2022-2023

M1 Archives

RECUEILLIR LA PAROLE DES TEMOINS DANS LES LIEUX DE MEMOIRE DE LA SHOAH

***Le cas des témoignages collectés par le
CERCIL, Musée-Mémorial des enfants du
Vel d'Hiv***

Eugénie Jacqueline

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux

Jury

Patrice Marcilloux - Professeur des universités en archivistique.
(Université d'Angers)

Bénédicte Grailles - Maîtresse de conférence en archivistique.
(Université d'Angers)

Soutenue publiquement le 05 juin 2023



2022-2023

M1 Archives

**RECUEILLIR LA PAROLE DES TEMOINS
DANS LES LIEUX DE MEMOIRE DE LA
SHOAH**

*Le cas des témoignages collectés par le
CERCIL, Musée-Mémorial des enfants du
Vel d'Hiv*

Eugénie Jacqueline

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux

Jury

Patrice Marcilloux - Professeur des universités en archivistique.
(Université d'Angers)

Bénédicte Grailles - Maîtresse de conférence en archivistique.
(Université d'Angers)

Soutenue publiquement le 05 juin 2023

LICENCE CREATIVE COMMONS

**L'auteur du présent
document vous
autorise à le
partager,
reproduire,
distribuer et
communiquer selon
les conditions
suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en
français :**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Jacqueline Eugénie, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publié sur toute forme de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Signé par l'étudiante le 30 / 05 / 2023



REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, Monsieur Patrice Marcilloux. Je le remercie de m'avoir encadrée, orientée, aidée et conseillée.

Je remercie également le Cercil pour l'accueil et la bienveillance qui m'a transmis. J'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions durant mes recherches. Ainsi je remercie Annaïg Lefèuvre, Hélène Mouchard-Zay, Benoît Verny, Catherine Thion et Karen Taïeb.

Je remercie mes très chers parents et ma belle-mère, Christophe, Sophie et Sandrine, qui ont toujours été là pour moi. Ils m'ont soutenue tout au long de l'année et m'ont aussi aidé dans la relecture de ce mémoire.

Enfin, je remercie Astrid ainsi que mes amis qui ont toujours été là pour moi. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude

LISTE DES ABREVIATIONS

CERCIL: Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internements du Loiret

C.D.J.C. : Centre de documentation juive contemporaine

H.S.F.P.: Holocaust Survivors Film Project

F.V.A.: Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies

C.E.M. : Centre d'Enseignement Multimédia

I.N.A. : Institut national de l'audiovisuel

C.R.I.F. : Conseil représentatif des institutions juives de France

SOMMAIRE

Remerciements	1
Liste des abréviations.....	3
Sommaire	5
Introduction.....	7
Les témoignages de la Shoah : entre mémorialisat	9
1. Le témoignage des survivants : une lente construction.....	9
2. Les témoignages de la Shoah dans les centres de mémoire : de leur intégration progressive à aujourd’hui	19
3. Les témoignages de la Shoah porteurs de valeurs multiples ?	28
Bibliographie et état des sources	41
1. Bibliographie	41
2. État des sources	47
La place des témoignages au sein du Cercil (1991-2023).....	51
1. Le Cercil, une histoire et une identité liées aux témoignages.....	52
2. Pratiques et témoignages au sein du Cercil	59
3. La place des témoignages au Cercil : quelle réception ?.....	69
Conclusion	79
Annexes.....	82
Table des Annexes	111
Table des tableaux.....	112
Table des matières.....	114
Résumé.....	118
ABSTRACT.....	118



INTRODUCTION

« Si nous n'avons pas parlé c'est parce que l'on n'a pas voulu nous entendre, pas voulu nous écouter. Parce que ce qui est insupportable, c'est de parler et de ne pas être entendu. C'est insupportable. Et c'est arrivé tellement souvent, à nous tous. »¹

Cette citation souligne la frustration des survivants vis-à-vis de l'écoute de leurs histoires. Mais elle met aussi en évidence le chemins que les témoignages des témoins de la Shoah ont parcouru. Désormais ces paroles sont écoutées, enregistrées et conservées. Elle nous permet aussi de voir que les témoins eux-mêmes étaient désireux de parler de ce qu'ils avaient vécu. Ainsi, elle montre que les témoignages sont un objet intéressant à analyser.

Les témoignages « définis primitivement comme un compte-rendu rétrospectif d'événements avec lesquels le locuteur a entretenu une relation perceptuelle directe et dont il se souvient. »² Il peuvent à la fois être écrits et oraux. Ainsi nous pouvons nous demander en quoi les témoignages des survivants de la Shoah constituent un objet particulier pour la collecte et la valorisation ? En effet, ils soulèvent des questionnements tant d'un point de vue de la transmission mémorielle, que patrimoniale. Ils posent aussi la question de leurs conceptions archivistiques. Ces témoignages s'insèrent directement dans le métier d'archiviste via la conception de ces témoignages, leur conservation mais également leur communication et leur valorisation. Ainsi, au même titre que les historiens, les archivistes se sont employés à prendre en compte ces nouvelles sources dans leur travail. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur les pratiques des archivistes associées aux témoignages et

¹« Simone Veil et la parole refusée des déportés dans « L'Histoire en direct » du 02/05/1988 ». cité dans Chloé Leprince, « Simone Veil sur la Shoah : "Nous n'avons pas parlé parce qu'on n'a pas voulu nous écouter" », *France Culture*, 30 juin 2017 [en ligne], disponible sur <https://www.radiofrance.fr/franceculture/simone-veil-sur-la-shoah-nous-n'avons-pas-parlé-parce-qu-on-n-a-pas-voulu-nous-écouter-7085830> (consulté le 29 mai 2023].

² Barbara Pirlot, « Après la catastrophe : mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 56, 2007, p. 22.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



comment ces pratiques participent à transmettre une mémoire et une histoire de la Shoah.

Ces questionnements à la fois sur les pratiques de terrain, sur les témoignages mais également sur les valeurs mémorielle, historique et patrimoniale nous invitent à nous interroger sur les fonctions des centres de mémoire. Ainsi, considérés comme des lieux directs de la mémoire de ce génocide, les témoignages y sont très présents.

Afin de pouvoir répondre à ces questionnements les ouvrages d'Annette Wieviorka et de Florence Descamps nous ont permis de nous orienter dans la direction des centres de mémoire de la Shoah. Ces ouvrages nous ont aussi permis de comprendre les enjeux des témoignages. Ils représentent la base de notre bibliographie. D'autres auteurs nous ont également été d'une grande aide tel que Chantal de Tourtier-Bonazzi d'un point de vue archivistique. Notre étude de cas s'est orientée vers le Cercil d'Orléans qui est à la fois un centre de mémoire et de recherche. Il n'est mentionné que dans de rares études dont celle d'Olivier Lallieu. Il nous a donc parut intéressant de pouvoir comprendre quelle est la place que ce centre donne aux témoignages. Pour démontrer cela nous a réalisé des entretiens avec les équipes du Cercil. Nous avons aussi étudié le programme de centre et fait une comparaison avec les autres centres du point de vue de leurs sites internet.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi d'étudier la place des témoignages des survivants de la Shoah dans un centre de mémoire de la Shoah, en nous concentrant sur le Cercil d'Orléans. En effet, ce centre de mémoire a pour mission de recueillir la parole des survivants et de la transmettre aux générations futures. Nous nous interrogerons sur la manière dont les témoignages sont recueillis, archivés et diffusés dans ce centre de mémoire. Nous nous pencherons également sur la façon dont les témoignages sont utilisés pour sensibiliser les visiteurs à l'histoire de la Shoah et à la nécessité de préserver la mémoire de cet événement tragique. Enfin, nous aborderons la question de l'impact des témoignages sur la construction de la mémoire collective. Les témoignages des survivants peuvent-ils contribuer à changer la perception de l'histoire de la Shoah ? Peuvent-ils aider à prévenir de futurs génocides ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans notre mémoire de recherche.



LES TEMOIGNAGES DE LA SHOAH : ENTRE MEMORIALISATION ET PATRIMONAL ISATION

Dans cette première partie d'état des connaissances, l'objectif est de montrer comment s'est construit le témoignage des survivants de la Shoah. De plus nous cherchons à mettre en avant les pratiques liées à la collecte et à la valorisation des témoignages dans les centres de mémoire. L'objectif est de pouvoir se rendre compte des pratiques par lesquels les témoignages sont passés et passent encore. Nous essayons d'avoir une vue d'ensemble mais certains choix ont été faits. Ainsi, nous incluons une bibliographie pluridisciplinaire. En revanche nous excluons, sauf pour la collecte des témoignages, la bibliographie ne portant pas sur la Shoah. En effet, la bibliographie des centres de mémoire sur leurs collecteurs est peu présente. De plus, certains points ne sont pas développés de manière approfondie afin de ne pas surcharger le discours. La bibliographie permet alors d'approfondir les sujets qui ne sont pas développés. Toute la matière sur les témoignages n'a également pas pu être développée tant celle-ci est large et regorge de lectures. Nous développerons les prémisses des témoignages, où et comment ils ont émergé. Ensuite, l'objectif est de montrer comment les témoignages ont été intégrés dans les centres de mémoire. Ainsi nous analyserons l'importance des témoignages pour ces centres et par conséquent l'évolution du statut du témoignage comme archive orale. Enfin, la dernière partie se concentrera sur l'apparence actuel des centres de mémoire et des témoignages. La démarche archivistique d'un recueil de témoignages est donc à prendre en compte, mais également le positionnement des collecteurs. Enfin nous finirons par l'influence mémoriel de ces témoignages qui est un élément indissociable du témoignage.

1. Le témoignage des survivants : une lente construction.

Depuis 1945, on peut distinguer trois phases dans l'histoire de la mémoire du génocide. Une phase, qui couvre la fin des années quarante et les années cinquante et qui est une phase d'occultation. Une seconde phase s'amorce à la fin des années cinquante et marque le surgissement du souvenir du génocide. Une troisième phase enfin a lieu à la fin des années soixante-dix, et perdure aujourd'hui. Ce moment est caractérisé par un engouement où les vecteurs de

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le

cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



la mémoire se mêlent.³ Ainsi, les témoignages de la Shoah sont marqués par plusieurs phases dans leurs constructions et leurs intégrations. Il reste malgré tout que ce processus a mis du temps à se mettre en place.

1.1. *Un premier pas : les survivants écrivains de leur vécu*

Les premiers témoignages de la Shoah apparaissent au moment même où celle-ci se passe. Des témoignages immédiats écrits à l'instant des faits. Dans la majorité des cas le sujet est éclipsé. Mais il y a un lieu où la mémoire fut conservée et transmise. Ainsi, nous trouvons la littérature Yiddish avec les livres du souvenir ou *Yizker-bisher*. Dès la fin de l'occupation, des comités historiques se sont rendus dans les camps pour rassembler les témoignages des rescapés. Durant cette phase de recueil, tout le monde peut s'exprimer. Ces comités ont rassemblé ces écrits et ces paroles dans des livres : les livres du souvenir. Ces ouvrages vont exister grâce à la présence d'associations d'originaires, c'est-à-dire des sociétés d'immigrés originaires du même pays, aussi appelées les *Landsmanshaftn*⁴.

Les livres du souvenir sont bien antérieurs à la Seconde Guerre Mondiale. En effet, leur apparition date du Moyen-Âge. Appelés « *memobuecher* »⁵, ils rendaient hommage aux victimes des pogroms antijuifs de l'époque. Ces ouvrages contenaient les listes des membres des communautés juives assassinés, elles étaient lues en public dans les synagogues lors de la date d'anniversaire des pogroms.

Les livres du souvenir sont, de manière générale, constitués de trois parties chronologiques. Il s'agit dans un premier temps de décrire la vie d'avant, puis le massacre et enfin le destin d'après-guerre. Sont présentés, ensuite, des détails de la « vie religieuse économique, sociale, politique et culturelle, les différentes organisations, associations et groupements actifs sur ce territoire »⁶. La Shoah prend une place souvent majeure dans ces livres du souvenir d'une part avec la mémoire des personnes assassinées, mais aussi

³ Annette Wieviorka, « Mémoriaux et mémorial », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 51, 1992, p. 56.

⁴ A. Wieviorka, « Mémoriaux et mémorial », *op. cit.*, p. 56.

⁵ Les pages suivantes s'appuient principalement sur Monika Adamczyk-Garbowska, Adam Kopciowski et Andrej Trzcinski, « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 200, 2014, p. 25-51.

⁶ M. Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski et A. Trzcinski, « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais, *op. cit.*, p.37.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



avec les témoignages écrits des survivants. Mais il est aussi possible que ce thème ait une place réduite voire totalement absente⁷. Les témoins sont des personnes concernées par la localité du livre. A la fin de ces ouvrages, nous pouvons retrouver des informations nécrologiques, une liste de victimes et des survivants. Annette Wieviorka utilise le même plan type pour les livres du souvenir⁸

Il n'est pas facile de pouvoir déterminer combien ont été publiés jusqu'à aujourd'hui. Ce qui est complexe est le fait de savoir si la publication est un livre du souvenir ou non. Pour ce faire, les chercheurs considèrent ces livres comme travaux historiques et travaux mémoriels⁹. Par exemple, l'ouvrage de Robert Kuwalek et Wieslaw Wysok, *Lublin, Jérusalem du Royaume de Pologne* est une synthèse de l'histoire de la communauté juive de cette ville. Cette publication figure dans les livres du souvenir de Lublin. De plus, les ouvrages publiés les plus récemment ne sont pas répertoriés.

Il apparaît que 540 livres du souvenir ont été publiés jusqu'en 2008. Ils concernent des localités situées avant 1939 dans les frontières de la Deuxième République de Pologne. Olga Goldberg-Mulkiewicz estime la totalité de ces livres à 526 volumes¹⁰. Audrey Kichelewski quant à elle, en dénombre 600¹¹ parus essentiellement là où vivaient les rescapés des communautés disparues ou leurs familles, en Israël ou États-Unis. Annette Wieviorka affirme qu'il existe environ 500¹² livres du souvenir concernant en majorité la Pologne. En ayant ces chiffres différents, nous imaginons bien que la distinction n'est pas chose aisée et que ces ouvrages ne sont pas inscrits comme genre littéraire à part entière.

⁷ Abraham Wein, « "Memorial Books" as a Source for Research into the History of Jewish Communities in Europe », *Yad Vashem Studies on the European Catastrophe and Resistance, Jérusalem*, 1973, vol. 9, p. 269-272.

⁸ A. Wieviorka, « Mémoriaux et mémorial », *op. cit.*, p. 57.

⁹ M. Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski et A. Trzcinski, « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais », *op. cit.*, p. 30.

¹⁰ Olga Goldberg-Mulkiewicz, *Les livres du souvenir (Memorbuecher) et le mythe de la petite ville juive*, Varsovie, tome 35, chapitre 2, 1991, p. 189.

¹¹ Audrey Kichelewski, « Entre histoire et mémoire. Les publications des landsmanschafts juives polonaises dans la France d'après-guerre », *Archives Juives*, n° 51, 2018, p. 61.

¹² A. Wieviorka, « Mémoriaux et mémorial », *op. cit.*, p. 57.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



La production de ces livres provient en majorité de trois pays : Israël, les États-Unis et l'Argentine¹³. Ainsi, même si des livres du souvenir continuent à être édités et réédités, l'immédiat après-guerre amorce l'émergence de ces ouvrages et donc des premiers témoignages. C'est surtout dans les années 1960-1970 qu'un véritable engouement s'opère pour la parole des témoins.

Le contexte de la fin des années 1970 joua alors assurément un rôle dans cette évolution littéraire. C'est un moment où, dans l'ombre du choc pétrolier de 1973 accompagné de profondes mutations politiques, économiques, sociales et culturelles émergeaient les identités locales et se faisaient entendre des minorités. Ces dernières étaient désormais soucieuses de mettre en avant leurs histoires particulières et s'imposait alors la notion de patrimoine.¹⁴ C'est aussi dans ces années que se développa l'histoire orale et donc l'intérêt pour les mémoires individuelles, sous l'impulsion notamment de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP).

Les livres du souvenir représentent une mémorialité, premièrement, par le fait que ces ouvrages sont considérés comme les tombes que les victimes n'ont pas eues. Ainsi, c'est donc dans une logique de mémoire des morts qu'ils servent en premier temps ; deuxièmement en remplissant plusieurs autres rôles. Ce sont des déclencheurs pour les générations d'après¹⁵. Cependant, les livres du souvenir ont longtemps été mis de côté par la deuxième génération alors que pour les survivants adultes, ils devaient transmettre le passé et relier les générations. Cette mise de côté peut s'expliquer par la difficulté de la langue employée qui est souvent le Yiddish ou l'Hébreu que la deuxième génération ne maîtrise pas¹⁶. Les livres du souvenir jouent aussi un rôle commémoratif, mais ce rôle échoue face à la diffusion limitée de ces œuvres et à leur mise de côté effectuée tant par les familles que par le grand public. Il apparaît cependant qu'ils ont émergé grâce aux chercheurs et qu'ils représentent des sources foisonnantes d'informations¹⁷.

¹³ Une comparaison de la production par zone géographique est disponible dans Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski et A. Trzcinski, « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais », *op. cit.*, p. 34.

¹⁴ Simon Perego, « La mémoire avant la mémoire ? Retour sur l'historiographie du souvenir de la Shoah dans la France de l'après-guerre », *Revue d'histoire*, n° 145, 2020, p. 78.

¹⁵ M. Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski et A. Trzcinski, « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais », *op. cit.*, p. 78.

¹⁶ Irène Saya, « XV. Un demi-siècle dans un demi-silence », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 200, 2014, Mémorial de la Shoah, p. 623.

¹⁷ A. Wiewiora, « Mémoriaux et mémorial », *op. cit.*, p. 57.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



En France, le premier livre du souvenir est édité en 1947 à Paris par la Société des Amis de Lubartów. Il contient des listes de noms et des photographies. Les témoignages proviennent de personnes anonymes.¹⁸ Ce premier livre est collectif, plusieurs auteurs y sont impliqués. L'écriture collective crée un modèle d'écriture. Ce modèle, selon Audrey Kichelewski a émergé à Paris. Il s'agit alors d'une coopération entre *landsmanshaftn* de Pologne, de France, des États-Unis et d'Israël. Le *Livre de Lublin*, publié en 1952, fonde la norme pour les livres du souvenir. Il représente un modèle à cause de sa date de publication précoce, mais aussi, car il est doté d'une grande richesse et une précision documentaire. Il regroupe également des professionnels comme des historiens, des écrivains, mais aussi des amateurs.

Ainsi, ces premières formes de témoignages vont perdurer, mais vont aussi évoluer dans leurs formes en passant de l'écrit à l'oral. La prise en compte de la parole des témoins va également évoluer. Cependant, les livres du souvenir restent des témoignages précieux remplis de savoir et de mémoire, c'est un patrimoine qui se veut transmissible afin de ne jamais oublier.

1.2. *Les procès d'après-guerre ou la véritable prise en compte des témoins ?*

Les procès d'après-guerre avaient comme objectif de juger les criminels nazis et les collaborateurs en laissant de côté les crimes antisémites. A contrario les procès des années 1960-1980 mettent au premier plan les événements de la Shoah tout en privilégiant la parole des survivants. Ainsi, le génocide est placé au centre des procès¹⁹ et ils dépassent la responsabilité criminelle.

Le procès Eichmann est le procès qui va marquer un grand tournant dans la prise en compte des témoins tant en France qu'aux États-Unis ou en Israël. Annette Wieviorka appelle ce moment « l'avènement du témoin »²⁰, c'est-à-dire que le témoin raconte et il est écouté. C'est aussi une nouvelle ère au niveau de la mémoire du génocide. Elle établit une identité juive tout en imposant sa présence dans la sphère publique²¹.

¹⁸ Ces pages s'appuient principalement sur A. Kichelewski, « Entre histoire et mémoire. Les publications des landsmanshaftn juives polonaises dans la France d'après-guerre », *op. cit.*, p.62-73.

¹⁹ Sébastien Ledoux, *Mémoire de la Shoah*, 2015 [en ligne], disponible sur <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/memoire-de-la-shoah.html> (consulté le 21 avril 2023].

²⁰ A. Wieviorka, L'ère du témoin, *op. cit.*, p. 81.

²¹ A. Wieviorka, L'ère du témoin, *op. cit.*, p. 82.



Il y a eu, dès 1945 des procès sur le génocide en Allemagne avec le procès de Nuremberg, mais également dans les zones d'occupation des pays alliés. Mais ces procès ne donnent pas la parole aux témoins et dénotent avec le procès Eichmann qui marque un réel changement. En effet, concernant par exemple le procès de Nuremberg, il y avait peu de témoins tant de l'accusation (33 témoins) que de la défense (61 témoins). La parole qui leur a été accordée reste moindre. Ainsi, durant ce procès, l'écrit domine largement face à l'oral.²² Le procès de Nuremberg avait été filmé dans son intégralité comme celui d'Eichmann à la différence que les images du procès d'Eichmann ont été diffusées à la télévision.

L'objectif du procès Eichmann n'est pas de contribuer au récit historique, mais bien de connaître la totalité de ce qui s'est passé afin d'acquérir une prise de conscience et de comprendre et d'assumer les événements passés. Pour réussir cet objectif, le procès va passer par les témoins et donc les témoignages oraux. Gidéon Hausner, le procureur général d'Israël, affirme que « le seul moyen de faire toucher du doigt la vérité était d'appeler les survivants à la barre en aussi grand nombre que le cadre du procès pouvait l'admettre et de demander à chacun un menu fragment de ce qu'il avait vu et de ce qu'il avait vécu. »²³ Ce procès introduit donc une nouvelle méthode, celle des témoignages, sur laquelle le jugement va s'appuyer autant que sur les documents.

Les témoins sont choisis en fonction d'un premier témoignage qu'ils ont émis par écrit ou retranscrit de l'oral. Il s'agit dans la majorité des cas de témoignages recueillis par la section de collecte des témoignages oraux à Yad Vashem. Ainsi, il s'opère un choix dans les témoins par ce biais, mais également par le fait que le procureur général s'entretient lui-même avec les personnes pré-choisies. Ce travail s'est fait avec le commissaire Michel Goldman qui est lui-même un survivant. Le procureur a choisi ses témoins en intégrant toutes les classes sociales présentes en Israël²⁴.

Au total, c'est 111 témoins qui ont pris la parole durant le procès Eichmann selon Annette Wieviorka. Claudine Drame nous livre un chiffre de 121

²² Cette page s'appuie principalement sur A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p 94-98.

²³ Gideon Hausner., *Justice à Jérusalem. Eichmann devant ses juges*, Paris, Flammarion, 1976, p. 382.

²⁴ Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, *Le témoignage, le rôle du témoin*, 2008 [en ligne], disponible sur <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article36> (consulté le 21 avril 2023).

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



comparants²⁵ sans préciser la nature de ceux-ci. Il a permis de libérer la parole des survivants et il crée aussi une demande sociale. Avant celui-ci, les survivants maintenaient une identité avec une vie associative, qui ne se déployait qu'entre personnes qui avaient vécu les mêmes événements tragiques. La sphère publique n'était pas demandeuse de voir et de reconnaître cette identité. Le procès donne une identité de survivant aux personnes accompagnée d'une fonction de porteur d'histoire²⁶ mais également de transmetteur. De plus, le procès Eichmann a permis à de nombreux Juifs d'entendre d'autres vécus. Cela leur donna la possibilité de donner un sens à ce qu'eux même, ils avaient enduré²⁷.

Pour beaucoup d'auteurs comme Thomas Gomart²⁸ ou encore Naomy Barnéa²⁹ et surtout Annette Wieviorka le procès Eichmann marque un réel tournant dans la prise en compte des témoignages des survivants de la Shoah en leur donnant une place centrale. Cette massification et cette prise en compte des témoignages ont obligé les historiens à s'interroger sur la valeur des témoignages et de la preuve. L'histoire orale qui se développe ainsi que les enquêtes auprès de témoins de la Seconde Guerre Mondiale transforme la mémoire en objet d'histoire³⁰.

1.3. *Les États-Unis véritable pionnier du témoignage oral*

Les témoignages oraux coïncident avec l'apparition de l'histoire orale comme étant une source de cette discipline. Dès 1860³¹ des collectes de témoignages sont présentes aux États-Unis. Ces collectes continueront à s'implanter notamment dans les universités comme celle de Colombia ou de Chicago³². En ce qui concerne les témoignages oraux des survivants de la Shoah

²⁵ Claudine Drame, « Le Temps du ghetto ou "l'invention" du témoignage mémoriel », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 195, 2011, p. 529.

²⁶ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 118.

²⁷ Naomy Barnéa, « Apres la Shoah : deuil et mémoire, un travail sans précédent », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 167, 1999, p. 139.

²⁸ Thomas Gomart, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », *Hypothèses*, n° 3, 2000, Éditions de la Sorbonne, p. 103-111.

²⁹ N. Barnéa, « Apres la Shoah : deuil et mémoire, un travail sans précédent », op. cit., p. 139.

³⁰ T. Gomart, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », op. cit., p. 104.

³¹ Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France : le cas du service historique de la Défense*, Université Angers, 2013, p. 15 .

³² Vincent Ducourt, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 70.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



les États-Unis ne sont pas les seuls à collecter ces paroles. En effet, en France, Edouard Perroy organise par le biais du comité d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale une collecte³³ de témoignages. Cependant, cette collecte n'est pas directement tournée vers les victimes de la Shoah bien que celles-ci en font partie. Ainsi, cette collecte mêle résistants et victimes de la Shoah. Cependant, en France, dans le cadre de la documentation juive, le CDJC, qui détient beaucoup de sources écrites, ne prêtait pas grande attention aux témoignages des rescapés. C'est alors en Israël qu'une campagne de témoignages a vu le jour en 1946. Ce sont 130 personnes qui ont été enregistrées en France, Suisse, Italie et Allemagne. Ils sont pour l'essentiel des rescapés de la Shoah. Le but de ces enregistrements n'était pas en premier lieu lié à l'histoire, mais plutôt d'informer le public du vécu atroce des Juifs. Dans un objectif différent, en 1959, s'est ouvert l'Institut Avraham-Harman du judaïsme contemporain de l'Université hébraïque de Jérusalem, une section d'histoire orale. Ainsi, le projet de cette université avait comme objectif de réaliser des entretiens audios pour les historiens³⁴. Le témoignage a donc ici une valeur de source.

C'est dans ce cadre que les États-Unis se montre pionnier dans la confection de collections de témoignages oraux des survivants de la Shoah. En 1979, après la diffusion du film « *Holocaust* », un groupe de survivants de New Haven se lance dans le récit de leur histoire. Un des objectifs est, à l'inverse du film *Holocaust*, de centrer les propos sur les témoins ainsi que mettre en avant l'authenticité. *The Holocaust Survivors Film Project*³⁵ (HSFP) se veut également thérapeutique, pédagogique, mémoriel mais aussi scientifique. 200 témoignages vont être enregistrés au début du projet. En 1982, l'université de Yale propose son aide et crée le premier département d'archives filmées sur la Shoah. Ce projet est encadré par des chercheurs comme Geoffrey Hartman qui est l'un des fondateurs de la *Fortunoff Video Archive* (FVA). Actuellement, la FVA détient 4 447³⁶ témoignages. Environ 2500 étaient présents en 1994 selon

³³ Florence Descamps, *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, p. 45.

³⁴ Constance Pâris de Bollardière, « Les historiens face aux témoignages de rescapés de la Shoah », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 139, 2018, p. 232-233.

³⁵ Constance Pâris de Bollardière, « Du projet d'une « communauté de survivants à la plateforme Aviary », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 47, 2021, p. 124.

³⁶ Chiffre datant de 2021.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



Geofrey Hartman³⁷. EN 1995, il y a environ 3 600 témoignages³⁸. Ils sont conservés à l'université de Yale depuis 1982. Les entretiens collectés dans ce projet se sont inspirés des principes de la psychologie clinique et de la psychanalyse. La méthode est donc non directive et centrée sur le vécu du témoin³⁹. L'entretien n'a pas de durée minimum ni de maximum.

Après cette première campagne de témoignages, les États-Unis ne vont pas s'arrêter là, quand en 1994 Steven Spielberg crée la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation* (renommée USC Shoah Foundation – The Institute for Visual History and Education en 2006) qui a pour mission de rechercher les survivants qui pourraient témoigner. Le rythme de recueil est effréné et en 1995, soit un an après le début, ce sont 20 000 témoignages qui sont enregistrés. En 1998, le site internet de la fondation indique que 42 274 survivants ont été interviewés et en 1990, le Monde en mentionne 50 000⁴⁰. Les méthodes d'entretien diffèrent d'avec le projet FVA. En effet, les entretiens sont « filmés, semi-directifs, calibrés (2 heures par témoin), orienté à 60 % sur la période de la guerre et à 20 % sur les deux périodes qui l'encadrent »⁴¹. Ce projet prend alors, selon Annette Wieviorka une dimension « industrielle »⁴² au vu de l'urgence de recueillir ces témoignages et de l'aspect massif de cette collecte. Ils sont numérisés, indexés et disponibles à la consultation. Les interviewers sont des volontaires qui remplissent un questionnaire pour évaluer leurs connaissances sur la période historique. Ils sont ensuite formés et mettent en place les interviews. Selon la fondation il y a eu 8500 candidatures pour

³⁷ Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, 1994, p. 67

³⁸ Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011, p. 41.

³⁹ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op cit., p. 42.

⁴⁰ Ces chiffres sont mentionnés dans F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation* op. cit. Ainsi que dans A. Wieviorka, *L'ère du témoin* op.cit., p. 144.

⁴¹ . Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op cit., p. 44.

⁴² A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 146.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



4500 personnes qui ont assisté aux formations et 2400 ont effectué des rencontres⁴³.

Pour Annette Wieviorka la nature de ces témoignages se rapproche plus « d'archives de la survie »⁴⁴ que d'archives orales de la Shoah. D'une part à cause de l'urgence dans laquelle ces témoignages ont été recueillis, mais également l'absence des universitaires dans ce projet bien qu'aujourd'hui, cette fondation se soit rapprochée de la recherche. La fondation a recueilli ces témoignages pour être utilisés civiquement et pédagogiquement⁴⁵. Cependant, bien que les États-Unis n'aient pas été les seuls à initier des projets de collecte de témoignages oraux, ils se démarquent par l'importance et l'ampleur de leurs projets. Les États-Unis ont donc participé à l'engouement et à l'émergence de la parole des survivants. Ceci traduit donc une avancée dans la prise en compte des rescapés et de leur parole et marque donc un tournant majeur. Nous ne sommes plus à la fin des années 1990 dans l'avènement du témoin, mais bien dans ce qu'Annette Wieviorka appelle « l'ère du témoin ».

⁴³ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 147-149.

⁴⁴ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 153.

⁴⁵ Emmanuel Debono, « Le recueil et la valorisation des témoignages de survivants à l'âge du numérique », *Études arméniennes contemporaines*, n° 5, 2015, p. 214.



2. Les témoignages de la Shoah dans les centres de mémoire : de leur intégration progressive à aujourd'hui

La Shoah, est un événement tragique de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, il est important de se souvenir de cet événement pour honorer les victimes et prévenir que cela ne se reproduise jamais. Les centres de mémoire sont des lieux qui ont pour mission de conserver la mémoire de la Shoah et de sensibiliser les générations futures à l'importance de la tolérance et de la diversité⁴⁶. L'intégration des témoignages de survivants de la Shoah dans ces centres de mémoire est essentielle. Ces témoignages permettent de donner une voix aux victimes et de comprendre les horreurs qu'elles ont vécues. Cette deuxième partie s'intéresse plus particulièrement aux centres de mémoire. Elle met en avant leurs fondations mais surtout l'historique de collecte de témoignages ainsi que la réflexion autour de ces archives. Il s'agit donc de décrire le processus d'intériorisation de la pratique du témoignage dans ces centres de mémoire.

2.1. Une prise de conscience de l'intérêt des témoignages dans les centres de mémoire

Comme nous l'avons dit précédemment, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'intérêt pour la Shoah et pour les paroles des survivants n'a cessé de grandir tant dans l'espace public, politique ou encore pour les survivants eux-mêmes.⁴⁷ Mais qu'en est-il des centres de mémoire dédiés à la mémoire de la Shoah ? Des centres de mémoire de la Shoah sont présents partout dans le monde et des collectes de témoignages ont été faite dans chacun d'entre eux. Beaucoup ont d'abord constitué leurs fonds de source écrite et de documentation. Ainsi, Yad Vashem, haut lieu de la mémoire de la Shoah, situé à Jérusalem et érigé en 1953⁴⁸, a d'abord constitué un corpus d'archives administratives et privées. C'est dès les années 1950 que Yad Vashem a décidé de constituer une collection de témoignages des rescapés⁴⁹. Cela nous montre un premier état de l'intérêt dès le départ de la parole des rescapés. Ils sont

⁴⁶ Avner Shalev, « Le nouveau musée d'histoire de la Shoah à Yad Vashem », *Revue d'Histoire de la Shoah*, trad. par Yaël Shneerson, n° 188, 2008, p. 223-232.

⁴⁷ Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 10.

⁴⁸ Witold Medykowski, « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, trad. par Claire Drevon, n° 188, 2008, p. 199.

⁴⁹ W. Medykowski, « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », *op. cit.*, p. 205.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



présents sous la forme d'écrits, d'enregistrements ou encore de vidéos. Ces témoignages apparaissent alors comme d'une grande importance pour ce centre de mémoire tant par leur grand nombre que par la transmission qu'ils induisent. Il en est de même si l'on regarde le CDJC. Au départ il ne peut être considéré comme centre de mémoire, mais depuis sa fusion en 2005⁵⁰ avec le mémorial de la Shoah, il peut être considéré comme tel. En effet il conserve un bon nombre d'archives sur la Shoah. Ainsi, le CDJC détient une collection importante d'archives écrites. Cependant sont également présents de nombreux témoignages publiés ainsi que près de 2000 témoignages vidéos consultables au Centre d'enseignement multimédia (CEM) du Mémorial⁵¹. Bien que ces paroles aient été collectées dans le cadre de la campagne de collecte initiée par la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation*, ils restent présents dans ce centre.

L'intérêt pour les témoignages de la Shoah se mesure également dans leur utilisation par ces centres. En effet, que ce soit lors d'expositions ou encore lors d'activités pédagogiques, les témoignages sont utilisés d'une part pour connaître et comprendre l'histoire mais également pour transmettre la mémoire des évènements. Ces dispositifs permettent alors aux témoins de prendre la parole encore aujourd'hui. Ainsi, lors d'un voyage de scolaire en Pologne, Léa Lebouvier évoque le processus par lequel les enfants passent pour comprendre l'histoire de la shoah. Les enfants assistent au témoignage d'une personne rescapé par visioconférence⁵². Les témoignages sont utilisés comme support scientifique afin d'étayer le discours historique scientifique et de permettre aux enfants de construire une réflexion par le biais de ces comparaisons.

De plus, les témoignages oraux permettent d'intégrer toutes les strates d'une population⁵³. Ainsi pour Chantal Tourtier de Bonazzi, l'oralité est un complément de l'écrit. Dans ce sens, l'oral permet de mettre l'accent sur des sensibilités. Aujourd'hui il est clair que les témoignages représentent un énorme intérêt pour les centres de mémoire. Ils enrichissent leurs documents mais ils

⁵⁰ Léa Lebouvier, *Le mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations*, Université Grenoble Alpes, 2019, p. 16.

⁵¹ Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire Politique*, n° 22, 2014, p. 269-282.

⁵² L. Lebouvier, *Le mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations*, op. cit., p. 25.

⁵³ Chantal Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990, p. 18.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



participent également à l'écriture de l'histoire ainsi qu'à la mémoire de ce génocide. L'intérêt est d'autant plus grand de nos jours à cause de la disparition future des derniers témoins.

2.2. Une pratique définie ?

Nous l'avons vu précédemment l'intérêt envers les témoignages a augmenté et évolué au fil du temps pour devenir aujourd'hui majeur. Cet intérêt se traduit alors par une pratique de collecte et de traitement de ces paroles afin de pouvoir les exploiter mais également de bien les conserver.

Bon nombre d'articles ou de manuels définissent les « bonnes pratiques » pour effectuer une campagne de collecte de témoignages. Ainsi, les archives départementales de la Martinique ont produit un *manuel à l'intention du collecteur d'archives orales*⁵⁴. Celui-ci nous livre des clés pratiques et techniques pour une collecte de témoignages. Bien que ce conseil ne soit pas produit par un centre de mémoire nous pouvons malgré tout les prendre comme une « base » de la méthodologie de collecte de témoignages.

Ainsi ce manuel évoque les aspects pratiques et techniques. Le choix du sujet marque le commencement de la réflexion. Il est donc préconisé de délimiter son sujet pour que celui-ci ne soit pas trop large. La recherche de témoins doit être en corrélation avec le sujet et se faire par le biais de relation ou de recherche dans les sources.⁵⁵ Il s'agit alors d'un travail de communication pour mettre en confiance et montrer l'importance de leurs paroles⁵⁶. Chantal de Tourtier-Bonazzi indique, en ce qui concerne les témoins, que les personnes âgées doivent être enregistrées en priorité⁵⁷ tout en prenant en compte la fatigue de la personne et ses capacités de réponse afin qu'elle ne soit pas déçue de ne pouvoir répondre. La préparation de l'entretien est une caractéristique aussi importante que le travail de réflexion en amont. Le « scénario d'entretien »⁵⁸ est construit pour préparer un cheminement de parole. Cela se fait à partir d'une grille qui établit des questionnements à poser à l'intervenant.

⁵⁴ F. Zonzon et C. Chapeaux, « *Manuel à l'attention du collecteur d'archives orales* » dans *Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives*, Montpellier, 2009, 45 p.

⁵⁵ Danièle Voldman, « L'invention du témoignage oral », *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 4, 1987, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 84.

⁵⁶ C. Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, op. cit., p.22.

⁵⁷ C. Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, op. cit., p. 21.

⁵⁸ F. Zonzon et C. Chapeaux, « *Manuel à l'attention du collecteur d'archives orales* » op. cit., p. 19.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Cette préparation passe aussi par le choix de l'entretien, c'est-à-dire, savoir si cela sera un entretien directif, semi-directif, libre ou un récit de vie. Chacun de ces types d'entretien est différent et s'adapte au sujet. Chantal de Tourtier-Bonazzi⁵⁹ évoque également ce point. Le lieu a aussi une importance, que cela se déroule dans le centre ou chez les témoins, les résultats seront différents car il peut conditionner la collecte⁶⁰.

Le déroulement de l'entretien s'initie par l'identification du témoignage, par « le numéro du support, numéro de l'entretien, nom du témoin et de l'intervieweur, date et lieu de l'entretien ». Le manuel conseille une durée de deux heures en moyenne, tout en prenant en compte la fatigue des témoins. Il est préconisé un dossier de l'entretien, c'est-à-dire d'amener des informations supplémentaires à l'entretien. Il est également conseillé d'établir des fiches témoins et des fiches d'entretien afin d'avoir des éléments de contextualisation. Il faut également notifier le consentement et l'autorisation du témoin dans la communication et l'utilisation de son témoignage. Il est donc important de faire remplir ces contrats au moment du témoignage afin de ne pas à avoir à recontacter les personnes et d'être en accord avec leur utilisation⁶¹⁶².

Michel Courty nous livre les bonnes pratiques pour des enregistrements en se centrant sur un aspect matériel⁶³. Il constate que les enregistrements d'archives orales se font avec un micro unique et non comme pour d'autres disciplines ou émissions avec un micro pour chaque locuteur. Il montre également l'intérêt d'utiliser un micro-cravate vis-à-vis du mouvement du témoin. L'importance de cette captation audio se retrouve lors du traitement sonore de l'enregistrement qui peut altérer les paroles. Florence Descamps favorise un micro multidirectionnel ou des micros-cravates. Claire Berche tend à préférer deux micros bien placés plutôt qu'un micro-bi-directionnel lors

⁵⁹ C. Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, op.cit., p. 25.

⁶⁰ C. Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, op. cit., p. 24-26.

⁶¹ Élisabeth Gautier-Desvaux, « Synthèse des travaux de l'atelier « archives sonores » » dans *Les Nouvelles archives : formation et collecte : actes du XXVIIIe Congrès national des archivistes français*, Paris, 1987, p. 235.

⁶³ Michel Courty, « Les bonnes pratiques de l'enregistrement », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 73-79.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



d'entretien individuel⁶⁴. Mais elle préconise un micro omnidirectionnel lors d'entretien multiple. Comme le préconise le manuel, l'identification au début du témoignage est essentielle. Les mêmes éléments d'identification sont évoqués chez Florence Descamps.

Le congrès national des archivistes, effectué en 1986, dresse un inventaire des pratiques effectuées dans divers services d'archives au sujet des témoignages oraux. De plus, il conseille de laisser le choix aux témoins du lieu tout en préconisant une durée de deux heures pour un entretien⁶⁵. Il préconise également un double enregistrement avec un magnétophone « UHR 4000 monitor à bandes et d'un appareil portable à cassette »⁶⁶ en ce qui concerne l'écoute. Le congrès conseille de prendre des notes pendant l'entretien avec des repères chronologiques.

Florence Descamps, donne des clés de réalisation pour quiconque voudrait se lancer dans une collecte d'archives orales patrimoniales⁶⁷. Elle centre son propos sur une démarche institutionnelle comme le manuel cité ci-dessus. La définition des objectifs est essentielle puisqu'elle influe sur d'autres choix tels que le profil et le nombre des interviewés, le mode de questionnement, le volume des moyens mis à disposition.⁶⁸ Florence Descamps distingue plusieurs démarches qui vont alors déterminer un corpus de témoins plus ou moins différents. Ainsi elle explique que dans une démarche d'archives orales rétrospective, le choix des témoins ne s'apparente pas à une méthode sociologie quantitative alors que dans une démarche thématique, les acteurs recherchent les meilleurs informateurs possibles. Dans le cadre institutionnel qu'elle relate, Florence Descamps évoque la « polyphonie »⁶⁹ des témoins,

⁶⁴ Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Vincennes, 2011, p. 370.

⁶⁵ C. Tourtier-Bonazzi, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, op. cit., p. 46.

⁶⁶ Cécile Pozzo Di Borgo, Odile Rudelle, Maurice Vaïsse, « Le témoignage oral, choix des témoins, conduite de l'entretien » dans *Les Nouvelles archives : formation et collecte : actes du XXVIIIe Congrès national des archivistes français*, Paris, 1987, p. 197.

⁶⁷ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 375-421.

⁶⁸ F. Zzonon et C. Chapeaux, « *Manuel à l'attention du collecteur d'archives orales* » op. cit., p. 14.

⁶⁹ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 293.



c'est-à-dire des paroles provenant de toute hiérarchie et de toute catégorie socioprofessionnelle.

De la même façon, la construction d'un scénario d'entretien est mentionnée. Ce scénario amène cependant une nouvelle notion : celle du nombre d'entretiens à définir. Une fois ce nombre fixé, les questionnements sont réfléchis et une grille d'entretien est formalisée. L'interrogation de donner ou non le questionnaire est souvent débattu. D'une part, la question de la spontanéité du témoin est mise en jeu mais controversée par le fait qu'un témoin imaginera souvent les propos dont il parlera à l'avance. En outre, le fait de communiquer le questionnaire risque de faire émerger un monologue plutôt qu'une discussion. Florence Descamps propose, quant à elle, de transmettre un support d'entretien indicatif.

Du côté matériel de l'enregistrement, il faut prendre en compte la qualité des supports pour la prise de son mais aussi pour l'écoute et la conservation. Les matériaux ont beaucoup évolué au fur et à mesure du temps. Désormais des outils sont disponibles tel que « les magnétophones à minidisque ou à cassettes DAT permettant une excellente prise de son »⁷⁰. Ils sont évidemment très maniables, ils sont discrets et peu encombrants, ils ont en général un chronomètre intégré et autorisent un repérage très précis des enregistrements par l'insertion de « plages » qui découpent l'enregistrement en séquences déterminées. Ils permettent aussi l'indexation de termes, de noms propres et donc une recherche par mots-clefs. La veille informatique est importante au vu des problèmes liés à la lisibilité des systèmes de stockage.

L'enregistrement oral soumet des problèmes liés à la conservation des témoignages. En effet, ces témoignages ont, dans la majorité des cas, une vocation à être conservés sur le long terme⁷¹. Il existe beaucoup de supports pour enregistrer et conserver les témoignages. Mais aujourd'hui il semble de que le support numérique soit le meilleur support de conservation pour le son⁷². Selon Christine Mathieu, en 2008, le meilleur outil de stockage était le CD-Rom. Aujourd'hui, il semblerait désormais que le disque dur ait pris une plus grande

⁷⁰ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 369.

⁷¹ Anne-Marie Granet, « Revisiter une collecte : de la source à l'archive orale », *Archives de la recherche & Phonothèque*, 2020 [en ligne], disponible sur <https://phonotheque.hypotheses.org/32344> (consulté le 24 mai 2023].

⁷² Christine Mathieu, « Comment conserver les archives orales, théories et pratiques », *Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 86-87.



place⁷³. Il ne faut cependant pas oublier que aucun support d'archivage numérique n'offre de pérennité sur le long terme. De plus, les préconisations de conservation dans les magasins d'archives sont elles aussi spécifiques à l'instar des documents papiers ou des photographies.

Nous pouvons aussi nous intéresser au processus de création de ces témoignages. L'archivation est définie par Éric Ketelaar comme « la phase créatrice préalable, l'archivation consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur »⁷⁴. De plus, Éric Ketelaar introduit l'archivalisation. Ainsi selon lui se serait « le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé »⁷⁵. Ce principe s'appliquerait donc à l'enregistrement des témoignages. En définissant un caractère archivable à la parole d'un témoin avant même que celui-ci n'ait été enregistré, ce sont des choix conscients ou inconscients liés à une culture particulière ainsi qu'à une société inscrite dans le temps⁷⁶. Ainsi, ces termes décrivent un processus d'avant création des témoignages des survivants de la Shoah. Les aspect pratiques arrivent après ces aspects réflexifs.

Ces conseils pratiques laissent apparaître que les collectes de témoignages sont bien définies dans la sphère publique des archives. En revanche ces affirmations ne sont pas clairement énoncées de la part des centres de mémoire qui n'ont produit très peu de bibliographies sur leur méthodologie d'entretien. Nous chercherons donc à en apprendre plus dans notre étude de cas afin de voir si ces affirmations se retrouvent dans les centres de mémoire.

2.3. *Le rôle du collecteur, une mission complexe ?*

Une collecte de témoignages de survivants de la Shoah n'est jamais une chose facile. Faire parler un témoin nécessite des bagages intellectuels tant pour la préparation de l'entretien que pour les prises de parole lors des échanges. De plus, le collecteur doit également avoir un contrôle émotionnel solide afin de rester le plus neutre possible envers le témoin. Celui-ci doit éviter

⁷³ Julie Lavielle et Céline Lèbre, *Guide sur les archives orales : présentation*, Paris, 2020, [en ligne], disponible sur <https://lcbam.hypotheses.org/303> (consulté le 23 mai 2023), p 10.

⁷⁴ Eric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, La contemporaine, p. 67-68.

⁷⁵ E. Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *op. cit.*, p. 67.

⁷⁶ E. Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *op. cit.*, p. 67.



de prendre parti ou de contester fermement la parole de l'interviewé,⁷⁷ mais il doit également avoir une certaine neutralité vis-à-vis des témoins. La colère, le mépris ou la pitié par exemple ne doivent pas se faire ressentir car cela peut influencer le cours de l'enquête. Florence Descamps dans *La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux*⁷⁸ attribue plusieurs rôles aux collecteurs de témoignages oraux. En considérant que ces témoignages sont le fruit d'un processus créatif de la part du collecteur, celui-ci devient le producteur ainsi que l'acteur de l'établissement des informations dans le but de fabriquer de l'histoire. Il apparaît alors trois rôles : le collecteur-producteur, le collecteur-enquêteur, le collecteur-archiviste. Ces trois rôles peuvent tout à la fois être distincts les uns des autres ou se confondre. Le collecteur reste cependant, attaché à ses rôles, les finalités, les postures, les environnements sociaux ainsi que les qualifications juridiques distinctes.

Florence Descamps commence par définir le collecteur producteur avec le code de la Propriété Intellectuelle comme étant la personne morale ou physique de qui vient l'idée de « fixer l'œuvre ». Le collecteur est donc celui qui prend la décision de faire une collecte de témoignages oraux ainsi que d'établir les objectifs de cette collecte. Ce rôle s'accompagne de multiples défis tels que la formation des personnes en charge de la collecte ou encore des défis liés à l'environnement numérique. Les nouvelles technologies qui sont utilisées pour collecter les témoignages oraux ainsi que celles pour la valorisation et la diffusion de ceux-ci représentent un défi fort pour le collecteur producteur.

Ensuite, Florence Descamps nous décrit le producteur enquêteur. Celui-ci doit avoir une posture active, dynamique, constructive et créatrice lors de la phase d'enregistrement d'un témoignage. Cet enquêteur, nous pouvons lui attribuer plusieurs moments. Premièrement, son attitude active se reconnaît dans l'établissement du scénario d'entretien. Ensuite vient la phase d'entretien elle-même. L'enquêteur se doit d'avoir une certaine posture, c'est-à-dire qu'il ne doit pas simplement écouter mais se montrer compréhensif et empathique. Toutes ces attitudes lors de cet échange influent sur la prise de parole du témoin lui-même et l'encourage à développer son propos. Ainsi, le collecteur doit s'impliquer « humainement, intellectuellement, psychologiquement et

⁷⁷ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 350-355.

⁷⁸ Les pages qui suivantes sont inspirées de Florence Descamps, « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 28, 2006, p. 2-13.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le

cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



scientifiquement, voire parfois affectivement, dans l'entretien. »⁷⁹. Si le collecteur adopte une posture froide et distante, le témoin risque de ne pas s'impliquer dans la prise de parole.⁸⁰ L'échange amorcé lors d'un entretien est un moment de subjectivité et de confiance entre le collecteur et le témoin⁸¹. Jean-Claude Kaufman nomme cela la théorie de « l'engagement »⁸². Il explique que l'interviewer doit s'impliquer intellectuellement dans l'échange bien que cela ne signifie pas qu'il soit en accord avec les paroles du témoin. L'historien critiquera les témoignages et comparera les informations aux autres sources⁸³. La critique de ce témoignage s'amorcera une fois ce temps passé. Ainsi, le rôle du collecteur enquêteur est loin de se présenter comme une simple tenue de micro face au témoin.

Dans ce rôle de créateur du collecteur, il faut aussi ajouter la question juridique. En effet, le témoignage comme œuvre de collaboration nécessite l'établissement d'un contrat de cession de droits pour les droits patrimoniaux entre le témoin et le collecteur⁸⁴. Le collecteur enquêteur semble donc, selon Florence Descamps, être un créateur car le témoignage est à la fois créateur de sens et de mots afin de devenir une source pour l'historien futur⁸⁵.

De plus, Florence Descamps ajoute un dernier rôle au collecteur, celui de collecteur en tant qu'archiviste ou acteur patrimonial⁸⁶. Il s'agit de collecter pour traiter et pour transmettre. L'auteure nous livre des grandes missions de ce collecteur. D'une part, la problématique de la restauration des enregistrements avec l'avènement des nouvelles technologies pose question, d'autre part, la communication aux publics via des outils de documentation des corpus. Ce collecteur peut également avoir une mission de tri qui lui est assignée. La qualité sonore de l'entretien ainsi que l'intérêt des contenus de ceux-ci sont des critères définissant le tri.

⁷⁹ F. Descamps, « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁰ Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 30.

⁸¹ Danièle Voldman, « L'invention du témoignage oral », *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 4, 1987, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 88.

⁸² Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris, 2016, p 50-52.

⁸³ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, *op.cit.*, p. 540-543.

⁸⁴ Chantal de Tourtier-Bonazzi, « introduction » dans *Les Nouvelles archives : formation et collecte : actes du XXVIIIe Congrès national des archivistes français*, Paris, 1987, p. 176.

⁸⁵ F. Descamps, « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *op. cit.*, p. 9.

⁸⁶ F. Descamps, « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *op. cit.*, p. 10.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Le collecteur d'archives doit également faire face aux problématiques juridiques qui sont liés aux témoignages. Brigitte Blanc⁸⁷ énonce les différentes jurisdictions qui s'applique au témoignage en citant des exemples de situations auxquelles l'archiviste doit faire face.

3. Les témoignages de la Shoah porteurs de valeurs multiples ?

Les témoignages portent en eux des valeurs multiples, témoignent de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine. La mémoire est un élément essentiel de la transmission de l'histoire. Les témoignages de la Shoah permettent de se souvenir de ceux qui ont été victimes de la violence et de l'oppression nazies. Ils nous permettent également de prendre conscience de la souffrance, de la peur et de la douleur que ces personnes ont endurées. Les témoignages des survivants de la Shoah sont des sources d'information sur la vie quotidienne des prisonniers des camps de concentration et d'extermination, ainsi que sur la manière dont ils ont été traités par les nazis. En outre, ils sont également une source précieuse pour l'histoire. Ils permettent de comprendre comment les événements se sont déroulés et comment les gens ont réagi face à l'oppression nazie. Ils sont souvent utilisés pour aider à la recherche et à la compréhension des événements de cette époque. Ces paroles sont un patrimoine car ils permettent de préserver la mémoire de ce qui s'est passé pendant cette période sombre de l'histoire de l'humanité⁸⁸. Il s'agit donc de pouvoir comprendre comment ces valeurs s'insèrent dans les témoignages des survivants ainsi que les différents enjeux que ces valeurs transmettent.

3.1. Les témoignages un vecteur de vérité historique?

Les témoignages sont souvent considérés comme un vecteur de vérité en histoire, car ils permettent de donner une voix aux personnes qui ont vécu des événements historiques. Il apparaît, dans un premier temps, dans l'ouvrage d'Annette Wieviorka que les historiens ont travaillé très tôt à la collecte de témoignages dans un but historique. Ainsi, elle démontre que la première collecte a eu lieu de 1944 à la fin des années 1940 voire 1950-1960 puis une

⁸⁷ Brigitte Blanc « droits du témoin et exigences de la recherche historique. Un équilibre à trouver » dans Archives Nationales, *Le témoignage oral aux archives, de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990, p. 56-58.

⁸⁸ Florence Descamps, *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, p. 91-94.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le

cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



seconde dans les années 1980-1990⁸⁹. La première collecte n'est pas représentée par une collecte de témoignages sous la forme que nous concevons aujourd'hui. Il s'agissait d'écrits rédigés dans l'urgence⁹⁰. Dans ce processus, les historiens ne tenaient pas une place centrale mais ils permettaient de pallier l'oubli. De 1944 à 1946 c'est l'historien Philipe Friedman qui dirige la Commission centrale historique juive de Pologne. Selon Natalia Aleksiu⁹¹, les témoignages, qui ont été collectés par ces commissions, occupent une place centrale. En 1946, les paroles de « cent trente personnes, en majorité des rescapés de la Shoah, ont été enregistrées sur magnétophone en France, Suisse, Italie et Allemagne par le chercheur états-unien en psychologie David Boder »⁹² Le but de ces enregistrements était d'informer sur les situations qu'avaient vécues les Juifs ainsi que de nourrir la recherche en psychologie. C'est en 1959 qu'à l'université hébraïque de Jérusalem s'ouvre une section d'histoire orale. Ainsi, les entretiens, qui ont été enregistrés, étaient directement dirigés pour les historiens. Ces premières campagnes de collecte avaient des objectifs multiples dont celui de documenter les recherches historiques.

Les premières collectes audio et vidéo initiées aux États-Unis, comme nous l'avons expliqué précédemment, ont permis de diffuser la parole des victimes. Le projet de Steven Spielberg s'est inspiré des conseils de centres d'archives et d'historiens mais, selon Noah Shenker⁹³, l'urgence de collecte de ces témoignages a quelque peu dépassé la méthode scientifique. Karen Nathanson, qui était en 1995 la directrice du projet, disait « plus tard les historiens pourront utiliser ces témoignages, mais on ne fait pas cela pour l'Histoire ».⁹⁴ Ainsi, la volonté historique de collecter ces témoignages était présente mais elle n'a pas été initiée pour cela, c'est-à-dire que ces témoignages ne sont pas centrés sur une question historique et les historiens utiliseront ces sources sans les avoir

⁸⁹ Raul Hilberg, *Holocauste : les sources de l'histoire*, , Paris, Gallimard, 2001, p. 51-52.

⁹⁰ A. Wiewiora, *L'Ère du témoin*, op. cit., p. 67.

⁹¹ Natalia Aleksiu, « Philip Friedman and the Emergence of Holocaust Scholarship : A Reappraisal », Simon Dubnow Institute Yearbook, 2012, p. 333-346.

⁹² Alan Rosen, *The Wonder of Their Voices : The 1946 Holocaust Interviews of David Boder*, New York, Oxford University Press, 2010, p 172.

⁹³ Noah Shenker, *Reframing Holocaust Testimony*, Bloomington, Indiana University Press, 2015, p. 114-115.

⁹⁴ Annette Lévy-Willard, « Karen Nathanson, directrice de la Fondation Spielberg, Paris : "On ne force personne à témoigner" », *Libération*, 20 avril 1995 cité dans « Archives », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 139, 2018, p. 235.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



collectés eux-mêmes. De plus, l'objectif de ce projet se centrait plus sur un aspect pédagogique⁹⁵. Ce projet n'était, en plus, encadré par aucun professionnel dans les interviews, seulement par des personnes formées rapidement. Malgré cela, dans les années 2000, la USC Shoah Foundation est en collaboration avec des institutions universitaires ou des bibliothèques, ce qui amène à penser que le travail avec ces témoignages est possible.

Bien que certains travaux aient été menés par des historiens juifs du génocide en utilisant des sources variées, c'est la France qui, dans les années 1960, montra le plus grand intérêt pour l'histoire de la destruction des juifs en Europe⁹⁶. Mais, ce n'est qu'en 1980 que les historiens vont réellement se pencher sur l'histoire des victimes. Dans les années 1990, l'historiographie de la Shoah s'est penchée sur l'étude des Juifs et s'est donc intéressée plus grandement aux témoignages. Les historiens ont cependant eu des avis divers sur cette source. Ainsi, Raul Hilberg n'avait pas utilisé pour ses recherches les témoignages de victime. Il justifie sa position par le fait que les témoignages ont une « triple absence de représentativité », c'est-à-dire que les survivants ne représentaient qu'une infime part de l'ensemble des victimes, tous n'avaient pas témoigné et le récit évoqué ne représentait pas le vécu des juifs sous l'occupation⁹⁷. De la même façon, selon Geoffrey H. Hartman, les témoignages ne sont pas fiables du point de vue des historiens du fait qu'ils soient marqués par des oubliés, des imprécisions comme l'intégration de faits historiques dans les discours par exemple⁹⁸. Une autre critique est énoncée par Christopher R. Browning⁹⁹. Elle est liée à la notion de traumatisme dans l'événement qu'est la Shoah. Ces témoignages pourraient ne pas relater des souvenirs douloureux ou trop délicats pour les témoins. Il reste alors les « souvenirs publics » qui sont évoqués, bien que l'auteur précise qu'il ne faut pas les occulter.

Cependant l'historien Omer Bartov admet le fait que l'historien doit travailler avec les témoignages. Selon lui ces sources seraient indispensables dans la mesure où elles sont critiquées. Ces témoignages servant à humaniser

⁹⁵ Constance Pâris de Bollardière, *Les historiens face aux témoignages de rescapés de la Shoah* dans « Archives », *op. cit.*, p. 231.

⁹⁶ C. Pâris de Bollardière, *Les historiens face aux témoignages de rescapés de la Shoah* dans « Archives », *op. cit.*, p. 236.

⁹⁷ R. Hilberg, *Holocauste : les sources de l'histoire*, *op.cit.*, p. 51-52.

⁹⁸ Geoffrey H. Hartman, *The Longest Shadow : In the Aftermath of the Holocaust*, Bloomington, Indiana University Press, 1996, p. 143.

⁹⁹ Christopher R. Browning, *À l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récits des survivants : mémoire et histoire*, Paris, Pluriel, 2010, 2013, p. 47-49.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



et représenter la réalité de l'extermination, à illustrer des informations présentes dans d'autres documents ou même à pallier l'absence de sources¹⁰⁰. L'historienne Florence Descamps¹⁰¹ apporte des clés pour une utilisation optimisée, raisonnée et éthique des témoignages par les historiens. Elle nous livre aussi les apports que des historiens, comme Marc Bloch défenseur de l'histoire méthodique, sur la critique des sources orales.

Pour constater cela, nous pouvons citer l'exemple de Saul Friedländer¹⁰² qui utilise aussi bien des témoignages provenant du moment où s'est déroulé l'évènement mais aussi des témoignages reçus à posteriori. Selon lui, ces témoignages participent à la représentation historique de ces évènements et sont nécessaire à ces études.

Du point de vue de la micro-histoire le témoignage apparaît problématique lorsque celui-ci se trouve être la seule source disponible. L'ouvrage paru dans les années 2000 de Jan Gross, *Les voisins*, s'est appuyé sur le témoignage d'un seul témoin, ce qui a particulièrement déplu à certains historiens polonais. Ces historiens reprochaient le « manque d'objectivité face aux témoignages »¹⁰³. Malgré ces critiques, une nouvelle génération d'historiens polonais a affirmé une lecture plus sensible des témoignages juifs. Ainsi, Natalia Aleksiun précise que ce débat entre historiens a montré l'évolution de la place des témoignages dans les recherches historiques et qu'ils sont devenus une source importante.

Le format vidéo des témoignages a également suscité des controverses chez les historiens. En effet, selon James E. Young¹⁰⁴, l'image et l'émotion qu'elle dégage empêcheraient une réflexion ainsi qu'une objectivité historique. Annette Wieviorka affirme également que la vidéo pourrait inciter le témoin à raconter ce que le public attend de lui¹⁰⁵. D'autant plus que la temporalité à laquelle le témoin raconte son vécu est souvent lointaine aux évènements, du moins plus lointaine que les sources les plus proches. Les historiens dans leurs

¹⁰⁰ Omer Bartov, *Communal Genocide: Personal Accounts of the Destruction of Buczacz, Eastern Galicia, 1941-1944*, Bloomington, Indiana University Press, 2013, p. 399-420.

¹⁰¹ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 455-477, 531-550 et 557- 683.

¹⁰² Saul Friedländer, *Les Années d'extermination : l'Allemagne nazie et les Juifs, 1939-1945*, Paris, 2008, p. 27.

¹⁰³ N Aleksiun, « Survivor Testimonies and Historical Objectivity : Polish Historiography since Neighbors », op. cit., p. 157-178.

¹⁰⁴ James E. Young, *Writing and Rewriting the Holocaust : Narrative and the Consequences of Interpretation*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, p. 164.

¹⁰⁵ A. Wieviorka, L'Ère du témoin, op. cit., p. 101.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



méthodes préfèrent les sources les plus proches possibles des évènements. Les témoignages étant créés à postériori ne correspondent pas aux sources utilisées, en majorités, par les historiens¹⁰⁶.

Les témoignages sont cependant utilisés par la recherche, l'exemple des archives de USC Shoah Foundation nous éclaire sur ce point. Christopher Browning a travaillé avec ces témoignages en appliquant une méthode critique. Selon lui, « seule l'analyse d'un vaste corpus de témoignages permet d'obtenir des résultats fiables »¹⁰⁷. Il s'oppose ainsi à la méthode pratiquée par Jan Gross. De plus, il montre que les témoignages bien qu'éloignés des évènements, permettent d'aborder des aspects plus délicats de la guerre.

Florence Descamps nous livre des exemples d'exploitation des sources orales. Ainsi, elle insiste sur les bons et les mauvais côtés d'une transcription des témoignages. Elle met aussi en avant les différents usages des témoignages transcrits en nommant trois usages : illustratif, analytique, expressif ou restitutif¹⁰⁸. Florence Descamps conclut sur la possibilité de prendre la source orale au même titre que les autres sources historiques et ce, peu importe l'usage choisi. Aujourd'hui les témoignages des survivants sont donc bien implantés dans la méthodologie de recherche sur la Shoah des historiens. Les nouvelles technologies en facilitent l'accès. De plus, le colloque *The Future of Holocaust Testimonies*¹⁰⁹ tenu tous les deux ans en Israël au Western Galilée Collège permet de questionner les évolutions et les perspectives des témoignages sur la Shoah. Les chercheurs y renouvellent alors leurs objets d'étude.

3.2. *Les enjeux de la mémoire*

Les témoignages de la Shoah ont une importance mémorielle cruciale, car ils permettent de transmettre l'histoire de cette période aux générations futures. Ainsi, la mémoire, selon les historiens, peut être définie « comme étant la faculté de conserver des traces du passé et de pouvoir s'y référer activement

¹⁰⁶ S. Friedländer, *Les Années d'extermination : l'Allemagne nazie et les Juifs, 1939-1945*, op. cit., p. 27.

¹⁰⁷ C. R. Browning, *À l'intérieur d'un camp de travail nazi. Récits des survivants : mémoire et histoire*, op. cit., p. 43- 46.

¹⁰⁸ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, op.cit., p. 701-738.

¹⁰⁹ C. Pâris de Bollardière, *Les historiens face aux témoignages de rescapés de la Shoah dans « Archives »*, op. cit., p. 240.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



en fonction des situations présente »¹¹⁰ et d'un point de vue psychologique, la mémoire « est la fonction qui nous permet d'intégrer, conserver et restituer des informations pour interagir avec notre environnement. Elle rassemble les savoir-faire, les connaissances, les souvenirs. Elle est indispensable à la réflexion et à la projection de chacun dans le futur. Elle fournit la base de notre identité. »¹¹¹

La notion de mémoire a émergé dans les années soixante-dix dans une certaine ambiguïté et détient toujours de multiples usages. Ainsi, les témoignages regroupent à la fois la notion de mémoire individuelle mais également de mémoire collective. La notion de mémoire collective a un « pouvoir d'évocation : elle crée — au moins en partie — la réalité qu'on prétend étudier »¹¹². Marie-Claire Lavabre parle de mémoire pour désigner la manière dont le témoin écrit sa propre histoire ou l'histoire nationale. Il faut dire que la notion d'histoire et celle de mémoire sont liées. De ce fait, lorsqu'on qualifie un récit historique comme de la mémoire, une instrumentalisation du passé se fait et le récit est terminé. De plus, dès que les historiens sont amenés à travailler sur des sources orales, la notion de mémoire entre en jeu. Il y a alors une restitution de souvenirs, c'est-à-dire un usage de la mémoire de quelqu'un. La mémoire ici n'est plus caractérisée par une polysémie puisqu'elle est utilisée sous un seul usage celui de récit de souvenir. En revanche cette polysémie revient dès que de nouveaux questionnements se présentent. Ainsi, c'est lors de l'analyse de cette mémoire que les diverses formes apparaissent telles que les questionnements sur la construction de la mémoire et la véracité du discours. Les témoignages, dans la mesure où ils traitent d'évènements du monde, auquel le témoin a pris part, acquièrent une valeur collective. C'est dans ce sens-là que nous pouvons parler de mémoire collective.

Le « devoir de mémoire », expression célèbre, est couramment utilisée pour notifier le fait que pendant longtemps la mémoire et la parole des rescapés n'ont pas été entendues. Annette Wieviorka¹¹³ insiste sur ce devoir de mémoire

¹¹⁰ Mohamed Arbi Nsiri, « Entre histoire et mémoire, l'éternel conflit des interprétations - Innovation Pédagogique », 2021 [en ligne], disponible sur <https://www.innovation-pedagogique.fr/article9106.html> (consulté le 24 mai 2023].

¹¹¹ « Mémoire · Inserm, La science pour la santé », Inserm, 2017 [en ligne], disponible sur <https://www.inserm.fr/dossier/memoire/> (consulté le 24 mai 2023].

¹¹² Marie-Claire Lavabre, « Témoignage oral et mémoire », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, n° 3, 2004, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 181.

¹¹³ A. Wieviorka, *l'ère du témoin*, op. cit., p. 160.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



comme un geste auquel le survivant ne peut échapper puisque les survivants étaient désireux de parler dès la sortie du camp. Ce devoir de mémoire assigne au témoignage une « finalité qui dépasse de loin le récit d'une expérience vécue »¹¹⁴. Dans le cadre de ce devoir de mémoire, il devient alors urgent de témoigner avant qu'il ne soit trop tard. Il inclut l'obligation de se souvenir pour commémorer les victimes et ne pas laisser se reproduire un évènement, puisque « le souvenir est une arme »¹¹⁵. Pierre Nora a défini la mémoire collective comme « ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé »¹¹⁶. Les témoins doivent alors transmettre la mémoire au groupe. Ce devoir de mémoire pose question aujourd'hui. Cette notion est-elle encore présente ou a-t-elle évoluée ?

Marie-Claire Lavabre¹¹⁷ montre la difficulté d'analyser les formes vives de la mémoire, du souvenir et de la transmission. Depuis son émergence dans les années soixante-dix, la notion de mémoire a beaucoup été utilisée notamment en nommant ses enjeux ou ses vertus. Ainsi, la mémoire se retrouve mêlée à la fois à la notion d'histoire par la lutte contre l'oubli que l'histoire ne saurait combler. Dans son ouvrage, elle montre les apports qu'Halbwachs, Marc Bloch et Roger Bastide ont apporté à la notion de mémoire collective ou sociale. Ainsi, la notion de mémoire collective « ne cessera d'osciller entre une conception qui met l'accent sur le groupe en tant que groupe et une conception qui, au contraire, met l'accent sur les individus qui composent le groupe, et réalisent la mémoire collective. »¹¹⁸. Roger Bastide émet l'idée de penser la mémoire comme « un lieu de rencontre »¹¹⁹. La mémoire collective donne à privilégier le point de vue du groupe et non pas les mémoires individuelles. Cependant, cette opposition entre individualité et collectif tend à se résorber si l'on considère une forme d'influence réciproque, c'est-à-dire, que la mémoire est collective car le collectif est l'état dans lequel existent les individus. Paul Ricoeur évoque également la mémoire collective dans son ouvrage *La mémoire, l'histoire,*

¹¹⁴ A. Wieviorka, L'ère du témoin, *op. cit.*, p. 168.

¹¹⁵ Olivier Lalieu, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, vol. 1, 2001, p. 83-94.

¹¹⁶ Sébastien Ledoux, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 133, 2017, Presses de Sciences Po, p. 116

¹¹⁷ Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2000, p. 48-57.

¹¹⁸ M. C. Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *op. cit.*, p. 53.

¹¹⁹ Roger Bastide, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, n° 21, 1970, p. 83.



l'oubli. Il se questionne sur comment une mémoire individuelle et primaire peut construire une mémoire collective et à quelles conditions la cohésion entre ces mémoires permet d'identifier un trop de mémoire ou d'oubli. Il cherche donc à rendre compte d'un principe de cohésion capable de mettre en avant l'expérience personnelle mais aussi une dimension « méta personnelle »¹²⁰ de l'expérience collective. Ainsi, le témoignage est donc le reflet d'une ou de plusieurs mémoires liées. Ainsi, chaque témoignage est unique mais représente une mémoire collective¹²¹.

Les témoins sont à la quête d'une identité, tout comme ils revendiquent cette dernière. La mémoire est décrite par Jacques Le Goff comme essentielle pour l'identité individuelle et collective¹²². Frédéric Gaußen affirme que raconter son histoire est une « satisfaction qu'on se refuse difficilement »¹²³. Il ajoute que le développement des archives orales a permis de prouver que « toutes les vies se valent et sont bonnes à raconter »¹²⁴. Les témoins savent qu'ils ne sont pas toujours objectifs, mais cela ne les empêche pas de témoigner. Ainsi, Louise Alcan témoigne de sa déportation à Auschwitz en 1980¹²⁵. Elle affirme qu'elle a écrit ses souvenirs dès le mois de juin de sa libération. Mais elle écrit avec « la mémoire de sa mémoire d'un point de vue factuel ».

L'intention des témoins ne fut pas de faire de l'histoire à proprement parler. Ils voulaient avant tout amener la mémoire des défunt et dénoncer la tragédie qui venait de se passer. Ainsi, les survivants sont transformés en mémoire vive. Cette mémoire, selon Naomy Barnéa¹²⁶, passe par deux chemins différents : l'oral et l'écrit. Pour Annette Wieviorka, la « mémoire collective n'éclaire pas l'histoire (...) elle informe essentiellement sur le présent, un présent qui

¹²⁰ Jeffrey Andrew Barash, « Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricœur », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 50, 2006, p. 188

¹²¹ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 13.

¹²² Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, Paris, 1988, p. 174.

¹²³ Frédéric Gaußen, « Le goût pour les récits de vie », *Le Monde Dimanche*, 14 février 1982

¹²⁴ F. Gaußen, « Le goût pour les récits de vie », op. cit.

¹²⁵ Louise Alcan, *Le temps écartelé*, Saint-Jean de Maurienne, 1980, p.86., cité dans A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 102.

¹²⁶ Naomy Barnéa, « Apres la Shoah : deuil et mémoire, un travail sans précédent », *Revue d'histoire de la Shoah*, op. cit., p 149.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



deviendra, quand le temps aura fait son œuvre de sédimentation, à son tour histoire. »¹²⁷

3.3. *Du témoignage au concept de patrimoine*

La définition donnée par l'Unesco du patrimoine culturel immatériel¹²⁸ ainsi que sa liste de critères indiquent que les témoignages peuvent être considérés comme du patrimoine. Dominique Chevalier nous livre le même constat¹²⁹. De plus, il explore la patrimonialisation des archives, objets et témoignages de la Shoah lors de leur ancrage dans des lieux de mémoire. Il évoque que cette patrimonialisation passe par ces lieux de mémoire par le biais d'acteurs multiples qui portent le traumatisme et la volonté de transmettre un héritage. Ainsi, les souvenirs se figent dans un endroit. Ces lieux appartiennent selon lui au patrimoine de l'humanité et ainsi les témoignages s'insèrent dans ces lieux mais ils créent aussi « un héritage plus ou moins commun autour de questionnements relevant des rapports passé/présent/futur en patrimonialisant « ce qui est voué au refoulement »¹³⁰. La circulation de ce patrimoine est également permise par l'existence de ces lieux ainsi que la fréquentation touristique qui les accompagne. Les nouvelles technologies avec les sites internet de ces lieux y participent également. Selon lui, ce sont bien les individus qui « diffusent et alimentent les processus de territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation des différentes mémoires comme matériaux et substances du patrimoine collectif. »¹³¹

Les témoignages de la Shoah sont donc aujourd'hui considérés comme un patrimoine précieux pour l'humanité. Ils témoignent d'une période sombre de l'histoire mondiale et rappellent la nécessité de ne jamais oublier les atrocités qui ont été commises. Cependant, le processus de patrimonialisation des témoignages de la Shoah n'a pas été sans controverse. La patrimonialisation est le processus par lequel un objet ou une pratique devient considéré comme

¹²⁷ Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n° 149, 1993, p. 37.

¹²⁸ Lucie K. Morisset et Luc Noppen, « Le patrimoine immatériel : une arme à tranchants multiples », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 24, avril 2005, p. 75-76.

¹²⁹ Dominique Chevalier, « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes », *Autrepart*, n° 78-79, 2016, p. 237-238.

¹³⁰ D. Chevalier, « Patrimonialisation des mémoires..., op. cit., p. 252.

¹³¹ D. Chevalier, « Patrimonialisation des mémoires..., op. cit., p. 253.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



faisant partie du patrimoine culturel ou historique¹³². Dans le cas des témoignages de la Shoah, cela implique de reconnaître leur valeur culturelle et historique et de les préserver pour les générations futures.

Sur cette notion de patrimonialisation et de patrimoine, Jean Davallon permet de comprendre les différents enjeux et questionne la définition de ce patrimoine, de la patrimonialisation de celui-ci ainsi que des relations qu'il a avec la mémoire collective. Ainsi, Jean Davallon nous explique que le patrimoine serait défini comme tel par le « collectif qui en revendique la propriété continue depuis le passé »¹³³. En prenant une approche communicationnelle de la patrimonialisation, c'est-à-dire « une approche de la construction d'une relation des hommes du présent à ceux du passé assurant une continuité culturelle de la société », il admet que c'est la mémoire qui construit ce patrimoine et qu'elle ferait un lien entre le passé et le présent. Selon lui, il faudrait donc l'existence d'un intérêt social pour l'objet ainsi qu'une connaissance de cet objet et de son monde d'origine. Ce point de vue rejoint celui de Dominique Chevalier dans le sens où se sont les acteurs et leurs intérêts qui participent à cette patrimonialisation. De plus, il définit la patrimonialisation comme « un mode de production et de transmission impliquant à la fois des réalités matérielles ou immatérielles (ce que l'on appelle précisément le patrimoine) et des savoirs ayant trait à ces objets. »¹³⁴. La mise en mémoire tout comme la patrimonialisation induit une transmission de signification dans le temps. Pour Jean Davallon, les objets patrimoniaux n'existent pas en dehors des institutions d'un point de vue matériel. Bien qu'il définisse le patrimoine matériel, il évoque aussi les questionnements concernant le patrimoine culturel immatériel. Ce patrimoine est issu d'une patrimonialisation par un processus de reconnaissance. En ce sens nous pouvons donc nous demander si les témoignages des survivants de la Shoah correspondent plus à un patrimoine culturel matériel ou à un patrimoine culturel immatériel.

¹³² Serge Bourgeat et Catherine Bras, « Patrimonialisation », *Terme, Géoconfluences*, 2023 [en ligne], disponible sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation> (consulté le 24 mai 2023).

¹³³ Jean Davallon, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », dans Vera Dodebe, Cécile Tardy (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, OpenEdition Press, 2015, p. 5-6.

¹³⁴J. Davallon, « Mémoire et patrimoine..., op. cit., p. 5-6.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Florence Descamps décrit elle-aussi le processus de patrimonialisation du point de vue des archives orales. Les témoignages enregistrés, traités, inventoriés et documentés deviennent archives orales. Elle s'insère dans une définition sociologique, c'est-à-dire qu'est « patrimoine ce qui est désigné et déclaré comme tel par les acteurs sociaux »¹³⁵. Ainsi Florence Descamps s'inscrit dans une vision similaire aux auteurs cités ci-dessus. C'est par l'intérêt porté aux commémorations ainsi qu'à l'écriture de l'histoire que la création des témoignages est rendue possible. De plus, elle montre que c'est grâce à cette prise en compte, notamment dans des centres audiovisuels tels que l'Ina, que cette patrimonialisation s'est amorcée autour de ces sources.¹³⁶ Un autre facteur de cette patrimonialisation des archives orales est la territorialisation du patrimoine avec une multitude de nouveaux acteurs institutionnels qui viennent dynamiser les initiatives envers ce patrimoine.

Les témoignages oraux qualifiés de patrimoine oral par l'Unesco peuvent aussi avoir la notion de patrimoine culturel immatériel. Cette notion a subi des débats dans les sciences humaines et sociales ainsi que dans les institutions patrimoniales françaises mais sa diffusion et sa réception sont rapides dans la société. Ainsi, pour Florence Descamps, « La convention pour le patrimoine culturel immatériel constitue un formidable levier social pour les projets de création ou de valorisation d'archives orales. »¹³⁷. Les témoignages en se patrimonialisant deviennent donc dignes de conservation, de protection, de restauration et d'appropriation par la société ou le public¹³⁸.

Ce patrimoine qui est fragile, notamment à cause de sa dématérialisation et de la complexité de sa conservation, est un patrimoine éphémère. De plus, il côtoie les nouvelles technologies et est lui-même fabriqué par celles-ci. Il sollicite l'ensemble des sciences humaines et sociales et il permet une recherche portée sur la micro-histoire ainsi que la construction individuelle de soi. Ce patrimoine diffère des autres à la fois il est sans matérialité mais également il présente des caractères, dès sa création, de valeur conservatoire. C'est d'ailleurs, selon Florence Descamps, ce caractère de création qui a été débattu par des historiens et des archivistes.

¹³⁵ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 95.

¹³⁶ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 110-112.

¹³⁷ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 91-100.

¹³⁸ Jessica Cendoya-Lafleur, Marie Lavorel et Jean Davallon, « Patrimonialiser la mémoire de la guerre au musée : entre Histoire et témoignage », dans Vera Dodebe, Cécile Tardy (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, OpenEdition Press, 2015.



Pour conclure, les témoignages ont mis du temps à s'intégrer dans notre société mais aussi dans les centres de mémoire. Cependant, aujourd'hui, ils sont pleinement acceptés. La pratique métier lié à cet objet sont bien définies. Nous pouvons nous demander si cette pratique définie dans les manuels et les écrits est appliquée dans notre étude de cas. De plus, la transmission que permettent ces paroles permet de mettre en évidence l'importance de ces témoignages dans les centres de mémoire mais également pour la mémoire et l'histoire. Le travail des historiens avec les sources orales est désormais moins sujet à débats.

Notre travail nous permet de nous rendre compte que certains questionnements restent sans réponse. Ainsi, les témoignages écrits ne sont que très rarement étudiés. Pourtant ils constituent une forme de témoignage. Il serait donc pertinent de s'intéresser à cette forme de témoignages. De plus, bien que les pratiques de collecte soient formalisés, la bibliographie reste ancienne. Cela nous interroge alors sur ces pratiques de nos jours. Le rôle du collecteur est tourné vers son positionnement mais qu'en est-il de ses émotions à lui ? Il serait intéressant d'approfondir cette position du collecteur afin de pouvoir mieux comprendre les défis qui l'accompagnent. Enfin, la mémoire et le patrimoine sont des notions complexes à intégrer aux témoignages. Elles s'insèrent dans le témoignage et dans les archives de manière générale mais cela induit des questionnements. Ainsi, la manière dont cette mémoire peut se transmettre par le témoignage et celle dont ces témoignages sont devenus du patrimoine sont des questions qui pourrait être éclairées.

Notre développement entraîne des questionnements qui s'applique à notre étude de cas. En effet, nous nous demandons comment les valorisations des témoignages se font au sein du Cercil. Le Cercil est-il lié aux témoignages depuis sa création? Quelle place le témoignage occupe-t-il au Cercil. Comment les historiens ont travaillé avec les témoignages ? Nous allons donc essayer d'y répondre.



BIBLIOGRAPHIE ET ETAT DES SOURCES

1. Bibliographie

1.1. Histoire de la Shoah

1.1.1. Ouvrage sur les camps du Loiret et la shoah

CONAN (Eric), *Sans oublier les enfants : Les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande 19 juillet-16 septembre 1942*, Paris, Grasset, 1991, 219 p.

LALIEU (Olivier), « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans ALLORANT (Pierre), CASTAGNEZ (Noëlline), sous la dir. de, *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 31-42.

BROWNING (Christopher R.) et CARNAUD (Jacqueline), *À l'intérieur d'un camp de travail nazi: récits des survivants, mémoire et histoire*, Paris, les Belles lettres, 2010, 466 p.

FRIEDLÄNDER (Saul) et DAUZAT (Pierre-Emmanuel), *Les années d'extermination: 1939-1945*, Paris, Édition du Seuil, 2008, 1040 p.

1.1.2. Les livres du souvenir

ADAMCZYK-GARBOWSKA (Monika), KOPCIOWSKI (Adam) et TRZCINSKI (Andrej), « I. Les livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des Juifs polonais », *Revue d'Histoire de la Shoah*, trad. par Patrycja Kowalczyk, n° 200, 2014, Mémorial de la Shoah, p. 21-82.

HOROWITZ (Rosemary), sous la dir. de, *Memorial books of Eastern European Jewry: essays on the history and meanings of Yizker volumes*, Jefferson, N.C., McFarland, 2011, 296 p.

KICHELEWSKI (Audrey), « Entre histoire et mémoire. Les publications des landsmanschafts juives polonaises dans la France d'après-guerre », *Archives Juives*, n° 51, 2018, Presses Universitaires de France, p. 59-77.

KUGELMASS (Jack), BOYARIN (Jonathan), BAKER (Zachary M.) et al., sous la dir. de, *From a ruined garden: the memorial books of Polish Jewry*, Bloomington, Indiana University Press, 1998, 353 p.

PEREGO (Simon), « La mémoire avant la mémoire ?Retour sur l'historiographie du souvenir de la Shoah dans la France de l'après-guerre », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n° 145, 2020, Presses de Sciences Po, p. 77-90.

SAYA (Irène), « XV. Un demi-siècle dans un demi-silence », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 200, 2014, Mémorial de la Shoah, p. 623-634.

WIEVIORKA (Annette), « Mémoriaux et mémorial », *Revue Française d'Études Américaines*, n° 51, 1992, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 55-62.

1.2. *Les archives orales*

ARCHIVES NATIONALES, *Les Nouvelles archives : formation et collecte : actes du XXVIIIe Congrès national des archivistes français*, archives nationales, Paris, 1987, 345 p [en ligne], disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33286702> (consulté le 23 mai 2023).

ARENDO (Agnès), *Les archives orales comme sources d'histoire récente : pratiques de collecte, usages et enjeux mémoriels. Le cas des témoignages de la Résistance collectés par les comités d'histoire interministériels (1944-1980)*, Université d'Angers, mémoire de master, 2021, 187p.

BONAZZI (Chantal), « La collecte des témoignages oraux », *Gazette des archives*, n° 139, 1987, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 249-252.

COURTY (Michel), « Les bonnes pratiques de l'enregistrement », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 73-79.

DEBONO (Emmanuel), « Le recueil et la valorisation des témoignages de survivants à l'âge du numérique », *Études arméniennes contemporaines*, n° 5, juin 2015, p. 211-229.

DESCAMPS (Florence), « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 28, janvier 2006, p. 2-13.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le

cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011, 888 p.

DESCAMPS (Florence), *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, 218 p.

TOURTIER-BONAZZI (Chantal de) et FRANCE (Direction des archives), *Le témoignage oral aux Archives*, Paris, Archives nationales, 1990. 100 p.

PHONOTHEQUE (Ceux qui passent à la), « Revisiter une collecte : de la source à l'archive orale », Billet, *Archives de la recherche & Phonothèque*, 19 septembre 2020 [en ligne], disponible sur <https://phonotheque.hypotheses.org/32344> (consulté le 24 mai 2023).

JOUTARD (Philippe), « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *Gazette des archives*, n° 211, 2008, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 7-19.

KAUFMANN (Jean-Claude), *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris, 2016, 128 p

LAVIELLE (Julie) et LEBRE (Céline), *Guide sur les archives orales : présentation*, Paris, 2020, 53 p. [en ligne], disponible sur <https://lcbam.hypotheses.org/303> (consulté le 23 mai 2023).

MATHIEU (Christine), « Comment conserver les archives orales, théories et pratiques », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 81-89.

THUILLIER (Guy), « Pour la création d'archives orales », *Gazette des archives*, n° 92, 1976, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 28-32.

ZONZON (F) et CHAPEAUX (C), « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », dans *Manuel à l'attention du collecteur d'archives orales*, Montpellier, association des archivistes français, 2009, 45 p.

1.3. Archives orales et Shoah

BARNEA (Naomy), « Apres la Shoah : deuil et mémoire, un travail sans précédent », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 167, 1999, Centre de Documentation Juive Contemporaine, p. 132-160.

CERCLE D'ETUDE DE LA DEPORTATION ET DE LA SHOAH, « Le témoignage, le rôle du témoin », <https://www.cercleshoah.org>, 12 décembre 2008 [en ligne], disponible sur <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article36> (consulté le 21 avril 2023).

DRAME (Claudine), « Le Temps du ghetto ou "l'invention" du témoignage mémoriel », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 195, 2011, p. 507-532.

HARTMAN (Geoffrey), « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, 1994, Centre de Documentation Juive Contemporaine, p. 67-84.

HAUSNER (Gideon), CASSIN (René), TUCHMAN (Barbara Wertheim) et al., *Justice à Jérusalem*, Paris, Flammarion, 1976, 672 p.

MULLIER (Nicole), « Le témoignage, le rôle du témoin », dans [Https://www.cercleshoah.org](https://www.cercleshoah.org), 12 décembre 2008 [en ligne], disponible sur <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article36> (consulté le 2 mars 2023).

PIRLOT (Barbara), « Après la catastrophe : mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 56, décembre 2007, Université Libre de Bruxelles, p. 21-41.

RODER (Iannis), « Shoah : vers la fin de l'ère du témoin », *Fondation Jean-Jaurès*, 2019 [en ligne], disponible sur <https://www.jean-jaures.org/publication/shoah-vers-la-fin-de-lere-du-temoin/> (consulté le 2 mars 2023).

ROSEN (Alan Charles), *The wonder of their voices: the 1946 Holocaust interviews of David Boder*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 336 p.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



SHENKER (Noah), *Reframing Holocaust testimony*, Bloomington, Indiana University Press, 2015, 248 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Nouvelle éd., Paris, Pluriel, 2013, 187 p.

1.4. Témoignages et mémoire

ARBI NSIRI, (Mohamed), « Entre histoire et mémoire, l'éternel conflit des interprétations - Innovation Pédagogique », 2021 [en ligne], disponible sur <https://www.innovation-pedagogique.fr/article9106.html> (consulté le 24 mai 2023).

BARASH (Jeffrey Andrew), « Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricœur », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 50, 2006, p. 185-195.

BOURDIEU (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62, 1986, p. 69-72.

GAUSSEN, « Il était une fois ma vie... », 1982 [en ligne], disponible sur https://www.lemonde.fr/archives/article/1982/02/15/il-était-une-fois-ma-vie_2885562_1819218.html (consulté le 28 mai 2023).

LALIEU (Olivier), « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 83-94.

LAVABRE (Marie-Claire), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2000, p. 48-57.

LAVABRE (Marie-Claire), « Témoignage oral et mémoire », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, n° 3, 2004, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 177-189.

LEDOUX (Sébastien), « Mémoire de la Shoah », 30 novembre 2015 [en ligne], disponible sur <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/memoire-de-la-shoah.html> (consulté le 21 avril 2023).

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 2004, 409 p.

WIEVIORKA (Annette), « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n° 149, 1993, p. 23-38.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



YOUNG (James Edward), *Writing and rewriting the Holocaust: narrative and the consequences of interpretation*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, 243 p.

1.5. Centre de mémoire de la Shoah

LEBOUVIER (Léa), *Le mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations*, Université de Grenoble, mémoire de Master, 2019, 142 p.

MEDYKOWSKI (Witold), « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 188, 2008, p. 199-222.

POZNANSKI (Renée), « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 63, 1999, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, p. 51-63.

SHALEV (Avner), « Le nouveau musée d'histoire de la Shoah à Yad Vashem », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 188, 2008, p. 223-232.

1.6. Témoignages et patrimoine

CENDOYA-LAFLEUR (Jessica), LAVOREL (Marie) et DAVALLON (Jean), « Patrimonialiser la mémoire de la guerre au musée : entre Histoire et témoignage », dans DODEBEI (Vera), TARDY (Cécile), sous la dir. de, *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, OpenEdition Press, 2015, [en ligne], disponible sur <http://books.openedition.org/oep/457> (consulté le 24 mai 2023).

CHEVALIER (Dominique), « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes », *Autrepart*, n° 78-79, 2016, p. 235-255.

DAVALLON (Jean), « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », dans DODEBEI (Vera), TARDY (Cécile), sous la dir. de, *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, 2015, 38p.

DESCAMPS (Florence), *Vers un patrimoine mémoriel*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019, p. 91-122.



MORISSET (Lucie K.) et NOPPEN (Luc), « Le patrimoine immatériel : une arme à tranchants multiples », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 24, avril 2005, p. 75-76.

1.7. *Histoire et témoignages*

DE BOLLARDIERE (Constance Pâris), « Les historiens face aux témoignages de rescapés de la Shoah », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 139, 2018, Sciences Po University Press, p. 229-239.

DE BOLLARDIERE (Constance Pâris), « Du projet d'une «communauté de survivants» à la plateforme Aviary », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 47, 2021, p. 124-143.

DUCLERT (Vincent), « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, Éditions de la Sorbonne, p. 69-86.

GOMART (Thomas), « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », *Hypothèses*, n° 3, 2000, p. 103-111.

LEDOUX (Sébastien), « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 133, 2017, p. 113-128.

VOLDMAN (Danièle), « L'invention du témoignage oral », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 4, 1987, p. 77-94.

1.8. *Réflexion archivistique*

KETELAAR (Eric), « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006, 1, p. 65-70.

2. *État des sources*

2.1. *Sources imprimées*

2.1.1. Témoignages publiés par le Cercil

MILLMAN (Isaac) et BELKEDDAR (Odile), *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*, Orléans, CERCIL, 2012, 80 p.



MULLER (Annette) et MULLER (Manek), *Annette Muller, la petite fille du Vel d'Hiv : du camp d'internement de Beaune-la-Rolande (1942) à la maison d'enfants du Mans (1947)*, Orléans, CERCIL, 2009, 248 p.

NOVODORSQUI-DENIAU (Monique) et HAZAN (Katy), sous la dir. de, *Pithiviers-Auschwitz, 17 juillet 1942, 6H 15 : convoi 6, camp de Pithiviers et Beaune-la-Rolande*, Orléans, CERCIL, 2006, 359 p.

SCHOENBERG (Isaac), MORGENSZTERN (Chana) et KLARSFELD (Serge), *Lettres à Chana : Camp de Pithiviers, mai 1941-24 juin 1942*, Orléans, CERCIL, 1995, 164 p.

ZOLTOBRODA (Abraham), BLUM (Batia), BUELZINGSLOEWEN (Isabelle von) et al., *Interné d'office : du camp d'internement de Beaune-la-Rolande à l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais : les cahiers d'Abraham Zoltobroda (1941-1942)*, Orléans, CERCIL, 2007, 152 p.

2.1.2. Ouvrages publiés par le Cercil

Wiewiora (Annette) et Mouchard (Claude), sous la direction de, *La Shoah : témoignages, savoirs, œuvres [actes des] journées d'études, 14-16 novembre 1996, Orléans*, Cercil, 1999, 396p.

Lalieu (Olivier), « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Allorant (Pierre), Castagnez (Noëlline), sous la dir. de, *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 31-42.

2.1.3. Programmations, news letters et offres pédagogiques

Les rendez-vous du Cercil [en ligne], disponible sur <https://www.calameo.com/books/00014799449c0ad4567c0> (consulté le 21 avril 2023).

Les rendez-vous du Cercil sont le programme qui annonce les évènements dans une période donnée. Les numéros de ce programme sont disponibles de 2010 à 2019 dans la quasi-totalité. Nous pouvons retrouver le reste de l'agenda sur le site du Cercil qui nous informe sur les évènements de 2020 à aujourd'hui. Les brochures pédagogiques sont disponibles uniquement pour les années 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023.

2.2. Sources orales

Les entretiens furent réalisés par Eugénie Jacqueline au cours des mois d'avril et de mai, sous la forme d'entretiens semi-directifs. Il s'agit d'y analyser l'histoire du Cercil ainsi que son évolution, les méthodes de travail lié aux

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



témoignages, la présence et l'importances des témoignages dans ce centre, les apports extérieurs, les réflexions sur la mémoire et le patrimoine en lien avec les témoignages. Les inventaires chrono-thématiques et les guides d'entretiens sont disponibles pour chaque entretien dans les annexes. Les enregistrements furent réalisés en présentiel, par Skype, par téléphone et par Zoom et enregistrés avec un téléphone. Voici la liste des entretiens :

- Annaïg Lefevre, responsable du Cercil d'Orléans depuis 2020. Entretien de 1h heure 49 minutes réalisé le 13 avril 2023 : annexe 1 et 2.
- Hélène Mouchard-Zay, fondatrice et présidente du Cercil d'Orléans. Entretien de 1 heure 23 minutes 22 secondes réalisé le 24 avril 2023 et entretien de 24 minutes 32 secondes réalisé le 25 avril 2023 : annexe 5 et 6.
- Catherine Thion, docteure en histoire et ancienne chargée de recherche historique au Cercil. Entretien de 54 minutes 40 seconde, réalisé le 12 mai 2023 : annexe 9 et 10.
- Benoît Verny, ancien historien au Cercil d'Orléans. Entretien de 1 heure 8 minutes 10 secondes, réalisé le 24 avril 2023. Et entretien de 1 heure 5 minutes et 6 secondes, réalisé le 25 avril 2023 : annexe 7 et 8.
- Karen Taieb responsable des archives au mémorial de la Shoah de Paris. Entretien de 40 minutes et 33 secondes, réalisé le 21 avril 2023 : annexe 3 et 4.

2.3. *Autres sources*

2.3.1. *Les sites web*

Le site du Cercil

« Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv », [en ligne], disponible sur <https://www.musee-memorial-cercil.fr/> (consulté le 2 février 2023).

« Cercil Programme », [en ligne], disponible sur <https://www.calameo.com/read/000147994f99ccce2c69e> (consulté le 23 janvier 2023).

« Cercil, les Témoins », [en ligne], disponible sur <http://lestemoins.fr/> (consulté le 2 février 2023).

Les sites d'institutions françaises

« Mémorial de la Shoah - Musée et centre de documentation », *Mémorial de la Shoah*, [en ligne], disponible sur <https://www.memorialdelashoah.org/> (consulté le 7 février 2023).



« Site-Mémorial du Camp des Milles - Aix-en-Provence : un mémorial pour l'avenir », [en ligne], disponible sur <http://www.campdesmilles.org/index.html> (consulté le 8 février 2023).

Les sites d'institutions internationales

« Centre commémoratif de l'Holocauste », [en ligne], disponible sur <https://hdke.hu/> (consulté le 7 février 2023).

« Jüdisches Museum Berlin », *Jüdisches Museum Berlin*, [en ligne], disponible sur <https://www.jmberlin.de/> (consulté le 7 février 2023).

« Kazerne Dossin | Memoriaal, museum en onderzoekscentrum », *Kazerne Dossin*, [en ligne], disponible sur <https://kazernedossin.eu/> (consulté le 7 février 2023).

« Musée de l'Holocauste - Premier musée de l'Holocauste au Brésil, visant à se souvenir des victimes et à alerter les nouvelles générations sur les dangers de la haine, de l'intolérance et du racisme. », [en ligne], disponible sur <https://www.museudoholocausto.org.br/> (consulté le 7 février 2023).

« Musée de l'Holocauste au Guatemala - Apprenez du passé pour que ces événements ne se répètent pas. », [en ligne], disponible sur <http://www.mdh.org.gt/> (consulté le 7 février 2023).

« Musée de l'Holocauste Montréal », [en ligne], disponible sur <https://museeholocauste.ca/fr/> (consulté le 7 février 2023).

« POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie », [en ligne], disponible sur <https://polin.pl/pl> (consulté le 7 février 2023).

« Yad Vashem. The World Holocaust Remembrance Center », [en ligne], disponible sur <https://www.yadvashem.org/> (consulté le 7 février 2023).



LA PLACE DES TEMOIGNAGES AU SEIN DU CERCIL (1991-2023)

Nous avons vu précédemment que la place des témoignages a évolué au cours du XX^e siècle. Le XX^e siècle a également permis une évolution des mentalités et des prises de conscience. Les pratiques autour de ces témoignages se sont également vues bouleversées à l'instar de l'histoire et de l'archivistique. Il s'agit donc désormais d'étudier un centre de mémoire qui collecte, conserve et communique des témoignages aussi bien écrits qu'oraux. Cette institution est le Cercil d'Orléans. Créée dans le début des années 1990, c'est une institution reconnue sur le plan local, régional et national. Elle a travaillé tout autant les champs historiques et mémoriels que patrimoniaux ou culturels à travers l'étude des camps de concentration présents dans le Loiret.

Cette étude cherche à comprendre comment les témoignages sont intégrés au Cercil. Ainsi, nous cherchons à savoir quelles sont les pratiques et les méthodologies vis-à-vis des témoignages et si les pratiques de collecte de ces témoignages correspondent à celles définies précédemment. Quels sont leurs objectifs, leurs méthodes et quels débats en résultent ? De plus, nous cherchons à savoir comment les paroles des survivants participent à l'histoire du Loiret mais également permettent de transmettre une mémoire. L'utilisation de ces témoignages dans et par le Cercil est également à questionner puisque celle-ci nous permet de mesurer l'importance qui leur est donnée. Enfin, le processus de patrimonialisation, au regard des témoignages, est un questionnement intéressant à situer dans le Cercil.

Pour ce faire, des entretiens ont été effectués avec les membres du Cercil afin de mieux comprendre leur méthode, et la comparer à la méthodologie présentée dans les manuels d'enquête orale d'aujourd'hui. De plus, les programmations et les publications ont été dépouillées. Les sites Internet de plusieurs centres de mémoire de la Shoah ont également permis de faire une comparaison de la communication et de la valorisation des témoignages.

Nous cherchons donc à comprendre quelle est la place des témoignages au Cercil. Dans un premier temps nous allons nous concentrer sur l'histoire du Cercil en ciblant son rapport avec les témoignages. Ensuite nous analyserons la méthodologie du Cercil concernant les témoignages. Enfin nous évoquerons la réception de ces témoignages à travers les notions d'histoire, de mémoire et de patrimoine.



1. Le Cercil, une histoire et une identité liées aux témoignages

Le Cercil est un lieu qui rend hommage aux déportés des camps du Loiret. Il est à la fois un centre de ressources, un centre d'archives et un musée. Il a la volonté de donner les clés de compréhension des 3 camps d'internement dans le Loiret. En plus de cela, il a pour objectif la recherche historique, le recueil de témoignages, la constitution de fonds d'archives et la réalisation d'outils pédagogiques¹³⁹. Les recherches familiales prennent également une grande place ainsi que la publication d'ouvrages. Ces objectifs ne sont pas nés spontanément. Nous allons ici mettre en avant la création du Cercil et ses évolutions afin de mieux comprendre comment notre objet d'étude, les témoignages, s'est implanté.

1.1. La création du centre de mémoire, des débuts difficiles ?

La création du Cercil s'est faite à un moment où les mémoires du génocide sont entièrement prises en compte dans la sphère publique. Cependant, le contexte historique du Loiret avec les camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau, n'est en aucun cas connu de la population de ce département. Hélène Mouchard-Zay, la fondatrice du Cercil, nous livre que « personne ne lui a jamais parlé de l'histoire de ces camps. »¹⁴⁰.

Il nous faut donc rappeler rapidement le contexte historique des camps du Loiret, ces camps qui constituent le fondement du Cercil. Ainsi, en juin 1940, les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande sont utilisés par les soldats de l'occupation allemande pour détenir des prisonniers de guerre français. C'est à partir de la première rafle du « Billet Vert » en mai 1941 et jusqu'en 1943 que des milliers de juifs sont à leur tour détenu dans ces camps. Ces camps étaient gérés par l'intendance de police de la préfecture d'Orléans, sous le contrôle des Allemands¹⁴¹. Ces camps ont été considérés comme des camps de transit.

Dès 1946 ces camps ont été des lieux de commémoration à l'initiative de l'Association des anciens déportés juifs de France. Ainsi, dès l'après-guerre, le souvenir des camps n'est pas absent de la mémoire locale. Mais cette mémoire est considérée

¹³⁹ « Ouverture Musée Mémorial, dossier de presse », Orléans, édition Cercil, 2011, 21 p. [en ligne], disponible sur <https://www.calameo.com/read/000147994075c160579a6> (consulté le 25 mai 2023) ; « Cercil Musee Mémorial Des Enfants Du Vel D'hiv, Dossier De Présentation », Orléans, édition Cercil, 2018, 22. p. [en ligne], disponible sur <https://www.calameo.com/read/000147994ad92388e101a> (consulté le 25 mai 2023).

¹⁴⁰ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 10 : 25).

¹⁴¹ Olivier Lalieu, « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Pierre Allorant, Noëlline Castagnéz (dir.), *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 31-42.



comme exogène, c'est-à-dire celle des populations parisiennes de survivants. Il faut d'ailleurs noter que de ces deux camps il ne reste aucune trace, puisque tout a été détruit ou démantelé à la fin de la guerre¹⁴². Ceci nous montre que localement et nationalement, il y a eu un refoulement du passé.

En plus de ce contexte lourd il faut ajouter deux évènements qui ont poussé Hélène Mouchard-Zay à se lancer dans la création du Cercil. Premièrement la publication le 26 avril 1990, d'un article d'Éric Conan, *Un crime oublié* dans *L'Express* sur les camps du Loiret, inspiré par Serge Klarsfeld. Puis, il y a aussi eu la profanation du cimetière juif de Carpentras. Ces deux évènements, proches dans leur temporalité, marquent profondément Hélène Mouchard-Zay et montrent que cette histoire est encore une réalité présente, notamment vis-à-vis de la montée de l'extrême droite en politique. De plus, en 1990, c'est la première fois qu'elle est conviée à la commémoration des camps. Pour elle, « il est insupportable que l'histoire des camps du Loiret reste dans ce qu'elle perçoit comme un silence massif, y compris dans la mémoire locale, et malgré les commémorations annuelles »¹⁴³. En plus de ces éléments, Éliane Klein, fondatrice du Centre du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), informe Hélène Mouchard-Zay du projet de création d'un musée de la Résistance et de la Déportation sur la commune de Lorris-en-Gâtinais. Cependant, « la place qui est donnée aux déportés est réduite à une petite pièce »¹⁴⁴. C'est donc dans ce contexte que l'idée de créer un lieu dédié à la mémoire et à l'histoire des déportés dans les camps du Loiret a émergé. Hélène Mouchard-Zay souhaite faire une exposition ainsi qu'un centre de recherche incluant une campagne de recueil de témoignages, destinée tout particulièrement aux publics scolaires¹⁴⁵. Cette création va se faire avec l'aide de plusieurs personnalités telles que le maire d'Orléans Jean-Pierre Sueur, Serge Klarsfeld, Henry Bulawko ainsi qu'Éliane Klein. De plus, Elle se dote d'une équipe de bénévoles. Tous s'installent dans des locaux de la mairie pour commencer. Les maires de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande et de Jargeau¹⁴⁶ sont également investis dans le projet qui prend la forme d'une association selon la loi de 1901.

La première exposition est inaugurée en le 15 juin 1992. Intitulée *Histoire et mémoire, les camps d'internement du Loiret, 1941-1943*, elle comporte 50 panneaux

¹⁴² Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 13 : 39).

¹⁴³ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 16 : 28).

¹⁴⁴ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :06 :11).

¹⁴⁵ Serge Klarsfeld, Benoît Verny, Denis Peschanski et al., *Les camps d'internement du Loiret : 1941-1945*, Orléans, Cercil, 2022, p. 225.

¹⁴⁶ La commune de Jargeau rejoint le projet en 1992. Le camp de cette commune a interné des nomades en majorité.



ainsi qu'un catalogue pédagogique. Nous pouvons dire que cette première exposition démontre les objectifs du Cercil. En effet, dès le départ, la volonté historique mais surtout pédagogique est mise en avant. L'objectif de transmettre le passé est majeur. Hélène Mouchard-Zay nomme trois objectifs « la mémoire, l'histoire avec la recherche historique et la mise à disposition des recherches des chercheurs ainsi que des enseignants »¹⁴⁷. Cette exposition est une réussite note Olivier Lalleu « L'exposition suscite un grand enthousiasme parmi la population qui vient nombreuse la découvrir, plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux parisiens.(...) La presse relaye fortement la manifestation qui prend une dimension nationale. »¹⁴⁸

La création de ce centre a provoqué quelques débats. Hélène Mouchard-Zay nous livre que des personnes lui demandaient « pourquoi rappeler ces évènements 50 ans après les faits ? Ce à quoi ils ajoutaient qu'il fallait tourner la page ». Hélène Mouchard-Zay répondait « tourner la page je ne suis pas sûre qu'il faille la tourner déjà mais en admettant qu'il le faille, encore faut-il qu'on ait lu cette page mais pour la lire encore faut-il qu'elle ait été écrite »¹⁴⁹. Il a donc fallu convaincre les populations d'Orléans mais également des communes qui ont hébergé ces camps. Selon elle, le Cercil n'avait pas une démarche accusatoire, il se place du côté des victimes afin de rappeler les évènements passés. Mais il y a eu un phénomène de repli de la population. De plus, Éric Conan a publié un livre, *Sans oublier les enfants*, qui a mis en exergue des comportements lors de l'occupation qui ont refroidi la population. Ainsi Hélène Mouchard-Zay nous livre qu'il a fallu « gérer l'après Conan »¹⁵⁰. Le colloque, *La Shoah, témoignages et œuvres*, organisé en 1996, a également été source de débats. Ils étaient d'ordre scientifique plus que mémoriel¹⁵¹. En effet, bien que les échanges lors du colloque aient été d'une grande richesse, les débats entre les témoins et les historiens ont été animés. Les historiens accusaient les témoins de ne pas être objectifs et les témoins se sentaient dépossédés de leur vécu. Il y a eu aussi des débats entre « déportations juives et déportations résistantes »¹⁵² avec le sentiment que la place donnée aux résistants n'était pas satisfaisante. Enfin au début des années 2000, Hélène Mouchard-Zay nous évoque le fait que des livres d'histoire locale ont été publiés

¹⁴⁷ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 16 : 24).

¹⁴⁸ Olivier Lalieu, « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Pierre Allorant, Noëlline Castagnez (dir.), *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 (Histoire), p. 31-42.

¹⁴⁹ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :33 : 15).

¹⁵⁰ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 39 : 09).

¹⁵¹ Annette Wieviorka et Claude Mouchard, *La Shoah : témoignages, savoirs, œuvres [actes des journées d'études, 14-16 novembre 1996, Orléans, Cercil, 1999]*, 396 p.

¹⁵² Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 : 13 : 57).



en étant illustrés par des photos historiques. Cependant selon elle, aucune photo des camps n'était présente et le livre de Beaune-La-Rolande termine en notifiant « il a toujours fait bon vivre à Beaune-La-Rolande »¹⁵³. Cela interroge la reconnaissance du passé selon Hélène Mouchard Zay et cela a également créé une polémique. Ces débats nous montrent donc que la création du Cercil ne s'est pas effectuée facilement et qu'il a fallu convaincre les populations afin de faire resurgir la mémoire. Cela nous montre également que cette mémoire ne va pas de soi et que même en 1990-2000, dans une logique locale, l'acceptation et la diffusion du passé de ces évènements ne se sont pas faits sans heurt.

1.2. *Le Cercil et les témoignages : quelle relation ?*

Les témoignages font partie intégrante du Cercil et ce dès le début de sa création. Le Centre s'était donné comme objectif d'approfondir la connaissance de l'histoire des camps du Loiret, de rassembler la documentation et les témoignages disponibles, et de la diffuser auprès du plus grand nombre, en particulier des enseignants, y compris sous la forme de publications¹⁵⁴.

Le Cercil apporte un rapport particulier entre l'histoire et les témoignages. En effet, nous pouvons dire que les témoignages sont importants. Comme le souligne Hélène Mouchard Zay, ils participent à la « la petite histoire »¹⁵⁵.. Ici, elle nous parle de la micro-histoire qui permet de « redonner un visage, une voix »¹⁵⁶.

De plus, l'accueil des familles pour des recherches personnelles est marqué par des témoignages, c'est-à-dire que lorsque des recherches étaient entamées elles pouvaient donner lieu à des témoignages. Hélène Mouchard Zay nous montre également que les témoignages ont été pris en compte dès le départ au Cercil. Elle considère que leurs paroles sont rares. En effet, parmi les personnes qui sont passées par les camps du Loiret, très peu sont revenues. Ainsi, « les quelques témoignages qu'on a pu recueillir d'enfants qui ont réussi à s'évader sont très précieux et c'est un cas rarissime »¹⁵⁷. Dans l'ouvrage que le Cercil a publié récemment, *les camps d'internement dans le Loiret : 1941-1945*¹⁵⁸, les témoignages sont présents. Ils sont

¹⁵³ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :42 :06).

¹⁵⁴ Olivier Lalieu, « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Pierre Allorant, Noëlline Castagnez (dir.), *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 (Histoire), p. 31-42.

¹⁵⁵ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :25 :42).

¹⁵⁶ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :42 :57).

¹⁵⁷ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :47 :18).

¹⁵⁸ Serge Klarsfeld, Benoît Verny, Denis Peschanski et al., *Les camps d'internement du Loiret : 1941-1945*, Orléans, Cercil, 2022, 247 p.



accompagnés de textes historiques mais ces témoignages sont issus de témoignages oraux qui ont été retranscrits pour ce livre. Il y a donc eu un travail sur les témoignages. Ce qui montre que les témoignages n'ont pas été laissés à l'abandon en attente de servir. Le Cercil les utilise pour leur valorisation, dans les expositions et publications.

De son côté, Annaig Lefevre nous livre que pour l'histoire des camps du Loiret « on a besoin des historiens et on a besoin des témoins ». Elle a d'ailleurs organisé une exposition lorsqu'elle est arrivée au Cercil qui s'intitulait *Ce que témoigner veut dire*. Le témoignage qui, pour elle, constitue un type particulier de parole est un plus pour la pédagogie. En effet, des élèves face à un témoin vont comprendre le caractère inédit de ces paroles. Mais le témoignage reste un outil fragile. Annaig Lefevre, continue en pointant les difficultés liées à la rencontre de témoins. Ainsi, des rencontres peuvent être manquées parce qu'« il y a des témoins qui sont âgés, qui se répètent, qui essayent d'être des historiens »¹⁵⁹. Malgré cette fragilité des témoignages et de la parole, il y a une demande de la part du Cercil mais également d'un point de vue pédagogique.

Contacter les témoins peut être une expérience délicate. En effet, lorsqu'un témoin est contacté, par téléphone par exemple, c'est la voix d'une personne âgée qui répond. Il faut donc avoir conscience de la « vulnérabilité » du témoin et de « l'exigence de la demande »¹⁶⁰. Ainsi, le témoignage est à considérer, pour Annaig Lefevre, comme un objet spécifique Si nous revenons à son exposition, *ce que témoigner veut dire*¹⁶¹, il s'agissait d'étudier les premières paroles, étudier le silence, étudier le moment où cette demande de témoignage est apparue. L'objectif est d'essayer de faire comprendre la temporalité qui suit les témoignages ainsi que de montrer que certaines choses ne peuvent être dites que par les témoins eux-mêmes. Il y a donc une oralité, une écriture ou une pensée qui est propre à l'expérience inédite du témoin. Cette expérience il faut réussir à la restituer même s'il y a une part de subjectivité.

Il apparaît donc que les témoignages et le Cercil ont une relation forte. Dès le départ, des témoignages ont été enregistrés et collectés afin de transmettre les paroles des survivants. Bien qu'une trentaine d'année aient passé depuis la création du Cercil, l'importance donnée aux témoignages perdure. Les changements de direction, les évolutions pédagogiques et les nouvelles technologies ont permis d'exploiter au mieux ces paroles.

¹⁵⁹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (1 : 27 : 38).

¹⁶⁰ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 59 : 14).

¹⁶¹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 30 : 23).



1.3. L'évolution du Cercil au XXI^e siècle : quelle(s) conséquence(s) sur les témoignages ?

À partir de 1993 un historien à mi-temps, Benoît Verny, intègre de Cercil. Le budget a augmenté également. En 1995, le centre prend définitivement le nom de Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive (Cercil), auparavant appelé Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret. Malgré l'augmentation des moyens, Éliane Klein note que le travail reste « artisanal »¹⁶². Le Cercil continue son recueil de témoignages d'anciens internés, d'archives et développe une politique d'action culturelle. C'est en 1995 que le Cercil édite plusieurs ouvrages tel qu'*Une petite fille privilégiée* de Francine Christophe qui inaugure sa collection « témoignages ». Mais restant une association, ces moyens demeurent toujours limités et le Cercil n'a toujours pas de locaux. Il est à noter que les changements d'équipe municipale n'ont pas freiné les avancements du Cercil.

Au début des années 2000, Hélène Mouchard-Zay, convaincue que la mémoire se fixe dans les lieux¹⁶³, a pour objectif d'ancrer le Cercil dans un espace défini. Le lieu choisi fut une ancienne école primaire dans le centre-ville d'Orléans. Ces nouveaux locaux permettront l'édification d'un musée permanent mêlant récits historiques, archives et témoignages. Cette localisation, selon Annaig Lefevre, a du sens car l'histoire des camps du Loiret est marquée par l'arrivée des femmes et des enfants après la rafle du Vel d'hiv ainsi que leur séparation¹⁶⁴. Le nom du Cercil se voit ajouter la mention Musée-Mémorial des enfants du Vel' d'Hiv'. C'est le 27 janvier 2011 que le centre est inauguré¹⁶⁵. Cette inauguration fait parler d'elle dans les journaux tels que

¹⁶² Olivier Lalieu, « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Pierre Allorant, Noëlline Castagnez (dir.), *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 (Histoire), p. 31-42.

¹⁶³ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :54 :02).

¹⁶⁴ Entretien réalisé avec Annaig Lefevre le 13 avril 2023 (00 :29 :43).

¹⁶⁵ Olivier Lalieu, « La lente émergence de la mémoire de l'internement et de la déportation juive : le CERCIL », dans Pierre Allorant, Noëlline Castagnez (dir.), *Mémoires des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019 (Histoire), p. 31-42.



*le Monde*¹⁶⁶, *le Point*¹⁶⁷ et *Le Journal de Saône-et-Loire*¹⁶⁸. Tous prônent les objectifs du Cercil ainsi que les faits marquants qu'il défend. En plus de cette importance médiatique, la présence du Président Jacques Chirac et de Simone Veil donne une assise et une importance politique tant dans la sphère locale que nationale. Au fur et à mesure que le temps passe, le Cercil continue de grandir et poursuit son activité éditoriale, scientifique et culturelle, avec une équipe de 7 salariés. Il y a aujourd'hui, un documentaliste chargé des archives et de la bibliothèque du Cercil.

Une grande évolution pour le Cercil est celle de son rapprochement avec le mémorial de la Shoah en 2018. Hélène Mouchard-Zay nous livre que c'est « par un souci de pérennisation, de développement et de mutualisation que ce rapprochement s'est opéré »¹⁶⁹. Cependant elle a souhaité maintenir l'identité du Cercil. Ainsi, bien que les deux centres soient fusionnés juridiquement, le Cercil garde son nom, son budget et ses partenaires. Il y a cependant une nuance à apporter. En effet, le Cercil, bien qu'ayant un nom différent, fait partie du Mémorial. Ils entretiennent plus que des relations, ce sont « une famille »¹⁷⁰, selon Karen Taieb. Le Cercil garde donc une indépendance physique ainsi que ses spécificités liées aux camps du Loiret. Mais, les archives du Cercil ont été numérisées par le Mémorial et elles font partie d'une sous-série du mémorial, même si selon Hélène Mouchard-Zay les archives originales restent au Cercil¹⁷¹. Annaig Lefeuvre remarque par ailleurs que « l'association a été absorbée disons, le Cercil a fusionné avec le mémorial de la Shoah qui est une fondation donc la question d'archives se pense aussi un petit peu différemment »¹⁷². De plus, le mémorial forme et accompagne dans l'acquisition et traitement des collections le Cercil. « Tout ce que le Cercil a, ils l'ont »¹⁷³ dans une version de copie. La collecte de témoignages se fait de façon centralisée désormais¹⁷⁴. Si la responsable actuelle du

¹⁶⁶ *Le Monde* avec AFP, « A Orléans, Chirac inaugure un musée des enfants du Vel' d'Hiv' », *Le Monde.fr*, 27 janvier 2011 [en ligne], disponible sur https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/01/27/a-orleans-chirac-inaugure-un-musee-des-enfants-du-vel-d-hiv_1471596_3224.html (consulté le 7 mai 2023].

¹⁶⁷ *Le Point magazine*, « Jacques Chirac et Simone Veil inaugurent un musée des enfants du Vel d'Hiv », *Le Point*, 27 janvier 2011 [en ligne], disponible sur https://www.lepoint.fr/culture/jacques-chirac-et-simone-veil-inaugurent-un-musee-des-enfants-du-vel-d-hiv-27-01-2011-132838_3.php (consulté le 7 mai 2023].

¹⁶⁸ *Le Journal de Saône et Loire*, « Mémoire. Inauguration d'un musée des enfants du Vel d'Hiv », [s. d.] [en ligne], disponible sur <https://www.lejsl.com/actualite/2011/01/28/inauguration-d-un-musee-des-enfants-du-vel-d-hiv> (consulté le 7 mai 2023].

¹⁶⁹ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :51 :16).

¹⁷⁰ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 26 : 12).

¹⁷¹ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :56 :45).

¹⁷² Entretien réalisé avec Annaig Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 :30 :27).

¹⁷³ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 27 : 26).

¹⁷⁴ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 27 : 46).



Cercil, Annaig Lefeuvre, rencontre quelqu'un qui n'a pas encore témoigné, c'est l'équipe du mémorial qui va se déplacer. Le Cercil a une proximité d'un point de vue local, ainsi qu'une démarche de terrain. Selon Hélène Mouchard-Zay, le Mémorial de la Shoah ne peut prétendre à cette même démarche. Cette proximité se ressent dans l'attachement du Cercil à ses archives. En effet, ces archives qui ont été confiées au Centre sont « l'âme du Cercil »¹⁷⁵, ces personnes sont venues et ont donné leurs archives au Centre. Cette numérisation par le mémorial a néanmoins permis au Cercil d'utiliser ces documents et témoignages dans des ateliers pédagogiques.

Il reste cependant que la volonté initiale de transmettre la mémoire des événements ainsi que l'histoire reste une priorité pour le Cercil. Les offres pédagogiques présentes font écho à cette volonté de transmission. Ainsi, le Cercil a évolué, passant d'une association à une fondation, elle a aussi évolué dans ses moyens humains et matériels. Mais la volonté de départ reste la même bien qu'elle compose avec de nouveaux acteurs et de nouveaux moyens.

2. Pratiques et témoignages au sein du Cercil

Après avoir développé la création du Cercil, ses évolutions ainsi que l'importance des témoignages pour le Centre, nous allons désormais nous intéresser aux pratiques relatives aux témoignages. La collecte des témoignages est particulière et propre à chaque institution. Ainsi, le Cercil a donc sa propre méthode de collecte ainsi que sa propre vision des témoignages. Nous allons donc mettre en avant cette méthode ainsi que le rôle de collecteur de témoignages qui lui aussi peut avoir des particularités. La valorisation des témoignages est essentielle pour que le témoignage vive. En effet, sans une utilisation des témoignages, la parole ne se diffuse pas. Le Cercil a donc de multiples manières d'utiliser les témoignages qu'il collecte.

2.1. La collecte des témoignages au Cercil une méthode stabilisée ?

Le Cercil a commencé à collecter des témoignages en 1995 avec l'intervention de Benoît Verny. Cet historien avait mené quinze ans auparavant des témoignages sur les résistants. Son travail au Cercil a consisté à répondre à « trois demandes différentes »¹⁷⁶. Il y avait « que faire des archives privées qu'on nous apporte, comment exploiter les archives publiques et privées pour répondre aux gens et essayer de leur donner des réponses et puis ce recueil de témoignages. »¹⁷⁷. Ainsi, son travail de collecte a commencé très tôt avec un matériel limité qui correspondait aux moyens de l'époque.

¹⁷⁵ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 24 avril 2023 (00 :55 :31).

¹⁷⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 07 : 36).

¹⁷⁷ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 07 : 54).



Benoît Verny confie : Je me déplaçais avec « quelques cassettes et mon petit magnétophone avec un micro, c'était le mien même »¹⁷⁸. Benoît Verny se rendait, lors de ces premiers entretiens, directement chez les témoins. Le lieu du Cercil avant 2011 était « un endroit extrêmement mal pratique »¹⁷⁹ pour accueillir et collecter des témoignages. De plus, il pratiquait des entretiens de « minimum 3 heures »¹⁸⁰ donc la praticité de l'endroit ainsi que son confort étaient importants. Cette pratique ne semble pas avoir dérangé les témoins puisque « les gens étaient contents de me recevoir en fait j'allais chez eux, il y avait un désir mais en tout cas, ils le disaient, il y avait une volonté de parler à ce moment-là »¹⁸¹. Les témoins étaient des personnes « dans le département du Loiret ou bien beaucoup sur la région parisienne. J'allais en région parisienne avec mon auto »¹⁸². Les moyens du Cercil ont évolué avec le temps ce qui a permis de filmer quelques témoignages à l'instar de celui d'Annette Muller. Benoît Verny, nous livre que l'équipe était plus importante que lorsqu'il interviewait des témoins lui-même « on s'est mis à filmer ces interviews et là quand on s'est mis à filmer les militants de la mémoire, les chefs du Cercil sont venus s'en mêler puisque c'était filmé. On partait à 2 ou 3 et même plus, c'est-à-dire, il y avait aussi un preneur d'image et de son. On a fini par faire ça en équipe mais au départ j'étais tout seul avec ? donc oui ça a évolué »¹⁸³. Cependant, cette pratique d'entretien menée par Benoît Verny, ne rentre pas dans ce que nous pourrions appeler une politique de collecte. En effet, le sentiment « d'urgence »¹⁸⁴ décrit par Hélène Mouchard-Zay pour collecter les témoignages des survivants est contrebalancé puisque Benoît Verny était seul à collecter des témoignages dans un temps restreint. Cette collecte ne s'est donc pas faite systématiquement et les témoins étaient contactés ou ce sont eux qui contactaient ponctuellement. Benoît Verny a donc enregistré une vingtaine de témoignages mais il aurait « souhaité »¹⁸⁵ en faire plus.

Il reste, néanmoins, que Benoît Verny s'est servi de son expérience passée pour mener ces entretiens. Ainsi, il était muni d'une « grille d'analyse »¹⁸⁶, c'est-à-dire une grille d'entretien avec des questionnements très complets qui suivent généralement la trame chronologique des événements. Cependant, cette grille se retrouve

¹⁷⁸ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 10 : 50).

¹⁷⁹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 12 : 52).

¹⁸⁰ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 13 : 32).

¹⁸¹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 14 : 07).

¹⁸² Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 11 : 02).

¹⁸³ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 12 : 20).

¹⁸⁴ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 16 : 51).

¹⁸⁵ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 14 : 48)

¹⁸⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 24 : 35)



« constamment perturbée parce que les témoins ont autre chose à me dire, qui ne rentraient pas dans la grille donc c'est la nouveauté (...) mais ils ont aussi, le fait qu'ils veulent tordre ma grille parce que les questions ne les intéressent pas »¹⁸⁷. En effet, Benoît Verny centre ses recherches et ses entretiens sur les camps du Loiret ainsi, beaucoup de survivants sont passés par ces camps mais ils sont ensuite allés à Auschwitz. Leurs témoignages ont tendance à se concentrer sur cette partie. Benoît Verny nous donne un exemple « je voulais le faire parler de Beaune-la-Rolande et il a fini par me dire ouais mais écoutez d'accord je vais parler de Beaune-la-Rolande mais c'était les vacances à côté d'Auschwitz »¹⁸⁸. Donc, la grille d'entretien est importante pour l'interviewer, mais elle ne doit rester qu'une trame pour lui.

Benoît Verny, dans sa méthode, a fait des entretiens qu'on peut qualifier de semi-directifs, c'est-à-dire qu'il laissait libre cours à la parole quand il souhaitait « avoir un contexte familial, un trajet de vie, situer les gens, raconter l'histoire des familles »¹⁸⁹. Lorsqu'il voulait des informations plus précises sur le contexte historique des évènements, il s'en remettait à sa grille d'entretien.

Après le départ de Benoît Verny du Cercil, les témoignages ont continué à être collectés. Cependant, ils ne semblent pas se caractériser de la même façon que ceux enregistrés précédemment. En effet, Annaig Lefevre nous confirme qu'il y a « une captation sonore de moments de témoignage »¹⁹⁰. Ainsi il ne s'agit pas d'une campagne de témoignages au sens propre du terme comme la « campagne du mémorial de la Shoah par exemple il y a un studio qui est à disposition ou bien on va chez le témoin rideau noir derrière pour avoir toujours le même plan (...) une grille d'entretien très dirigée et voilà c'est une autre forme de témoignage »¹⁹¹. Ces témoignages sont donc des rencontres qui ont été organisées mais le but premier n'était pas l'enregistrement des témoignages « l'objectif premier n'est pas de recueillir sa parole pour témoignage mais c'est se dire on le rencontre pour la première fois on ne le verra ou on ne la verra peut-être pas une autre fois et c'est un moment important qu'il faut saisir »¹⁹². Le Cercil n'a donc pas lancé de campagne de témoignages systématique des internés de Pithiviers de Beaune-la-Rolande « sans doute parce qu'il n'y a pas eu les moyens humains et que pour être dans une démarche d'exhaustivité, il faut lancer un travail de fou sur des mois voire des années. Il faut envisager la

¹⁸⁷ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 25 :10).

¹⁸⁸ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 :25 :52).

¹⁸⁹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 :54 :15).

¹⁹⁰ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 :37 :04).

¹⁹¹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 25 : 32).

¹⁹² Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (00 :27 :26).



valorisation et je dirais que les démarches ont plus été ponctuelles au coup par coup »

193

Le Cercil détient actuellement une collection de témoignages, elle se compose de beaucoup d'audio c'est-à-dire « beaucoup de captation environ 75 captations sonores de de rencontres sans grille d'entretien »¹⁹⁴ conservé sous format VLC et MP4¹⁹⁵. Scientifiquement ces échanges posent des questions du point de vue de leur considération comme témoignages ou non. Si ces échanges doivent être impliqués dans une recherche scientifique, « je veux qu'on puisse expliquer un peu avec quelques précautions dire que voilà c'est un enregistrement qui émane d'une rencontre et pas d'un entretien fixé et organisé »¹⁹⁶. Ces échanges sont donc présents au Cercil mais ne répondent pas à une méthode et un objectif précis. En plus de ces échanges et des témoignages audio et vidéo collectés par Benoît Verny, les témoignages écrits ont une place importante. Par témoignage écrit, nous entendons la publication de témoignages par le Cercil au nombre « à peu près de 16 ou 18 »¹⁹⁷. Ces témoignages écrits sont soit des retranscriptions de témoignages oraux ou des témoignages écrits par les témoins eux-mêmes. Selon Annaig Lefeuvre « le premier était celui de Francine Christophe (...) il y a eu témoignage de d'Annette Muller, les lettres publiées d'Isaac Schoenberg »¹⁹⁸.

Le rapprochement avec le mémorial de la Shoah n'a pas changé leurs pratiques selon Annaig Lefeuvre « c'est exactement la même pratique, en revanche il y a les outils de catalogage, des plateformes de base de données d'archives »¹⁹⁹. Les moyens dont dispose le mémorial semblent donc être au service du Cercil et leur permettent de collecter et de conserver à l'aide d'outils plus performants. Il y a donc une influence de la fondation dans les pratiques sur les témoignages.

Les pratiques du Cercil sont différentes de celles effectuées dans d'autres centres de mémoire. En effet, Benoît Verny explique que « non, ça n'a pas été du tout était pareil, le recueil de témoignages a été beaucoup plus organisé et méthodique »²⁰⁰. Ces autres centres ont eu une pratique beaucoup plus systématique du décryptage et de la mise en valeur par écrit. Karen Taieb montre bien que « la spécificité du mémorial

¹⁹³ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 26 : 24).

¹⁹⁴ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 42 :02).

¹⁹⁵ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (1 : 26 : 10).

¹⁹⁶ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 46 : 49).

¹⁹⁷ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 54 : 27).

¹⁹⁸ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 45 : 27).

¹⁹⁹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 20 : 52).

²⁰⁰ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 12 : 02).



c'est aussi de recueillir la parole des témoins de pouvoir la retransmettre, maintenir la mémoire de ces personnes, de ces familles donc parmi les documents qui nous permettent d'éclairer ces points-là figurent des témoignages »²⁰¹. Le mémorial de la Shoah mène une « véritable politique de collecte de recueil de témoignages oraux »²⁰² contrairement au Cercil.

2.2. Être collecteur de témoignage au Cercil : positionnements et difficultés.

Nous l'avons vu précédemment, le rôle du collecteur de témoignages est rempli de complexités. Ainsi, après avoir montré les particularités et les similitudes de la collecte des témoignages au Cercil, nous nous intéressons plus particulièrement au collecteur qui, au Centre, s'insère dans une démarche historique, mémorielle et pédagogique. Le Cercil contrairement à d'autres centres de mémoire comme le mémorial de la Shoah ne détient pas d'équipe dédiée à la collecte de témoignages. Ainsi, la position du collecteur est différente.

Benoît Verny a collecté des témoignages principalement dans un objectif historique, afin d'alimenter le contexte historique des camps du Loiret. Dans cette optique, l'interviewer doit être préparé à son entretien, et « il faut arriver en connaissant bien le sujet ».²⁰³ Cette collecte avait un autre objectif « réutiliser » ces paroles. Ainsi la complexité du travail du collecteur intervient en amont lors de la préparation de l'entretien mais également durant l'échange et en aval. Les émotions que peut ressentir l'interviewer lors d'un entretien sont légitimes et justifiées. « Les limites humaines »²⁰⁴ interviennent lors d'échanges et de prises de parole. La position neutre mais impliquée du collecteur n'est pas facile à respecter dans le cadre particulier des témoignages de la Shoah. En effet, ces paroles souvent dures et relatant des évènements marquants peuvent être difficiles à entendre même pour quelqu'un qui y est préparé. Benoît Verny cite un exemple dans lequel une jeune femme raconte son histoire et qu'elle les « avait tous fait pleurer, elle-même et aussi cette fille qui était là, donc, on était 6 à table et sa fille pleurait aussi tout le monde pleurait »²⁰⁵. Ce comportement, bien qu'humain, peut provoquer du mécontentement de la part des témoins. En effet, cette femme « a été furieuse d'avoir pleuré je crois, et elle n'était pas contente de ce qui s'était passé. Je pense qu'elle a trouvé que nous, les

²⁰¹ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 10 : 23).

²⁰² Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 11 : 07).

²⁰³ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 25 : 40).

²⁰⁴ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 37 : 12).

²⁰⁵ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 19: 55).



interviewers, on avait été mauvais puisqu'on avait laissé les émotions parler. Elle n'a pas tort finalement, on aurait peut-être dû rester tous dans l'impartialité^{206»}. Il y a donc des moments très marquants et ces événements agissent sur les collecteurs et leurs émotions. Cette neutralité du collecteur est donc difficile à acquérir puisque selon Benoît Verny « le témoignage n'est pas neutre mais la fréquentation des archives non plus »²⁰⁷. Le collecteur peut également ressentir d'autres émotions que de la tristesse. En effet, certains propos peuvent être sidérants et choquants d'un point de vue moral ou éthique. Benoît Verny continue sur ses expériences de témoignages en nous livrant que « quelquefois j'ai eu des témoignages où j'avais envie de me mettre en colère »²⁰⁸. Ces expériences sont des témoignages réalisés avec des témoins des évènements et pas des internés. Ainsi, la position du collecteur apparaît délicate quand les propos tenus sont choquants. Malgré les propos qu'un témoin livre lors d'un entretien, il ne faut pas oublier son caractère humain qu'il soit survivant ou juste témoin des évènements. Le caractère traumatique d'une situation ne se mesure pas et ce qui a été traumatique pour l'un, ne l'a pas forcément été pour l'autre. Les récits de vie nous permettent de voir cette nuance. Ainsi, même si le collecteur ne partage pas ces traumatismes ou n'a pas le même point de vue, il doit essayer de ne pas emmêler de jugement. Cependant, le caractère singulier des évènements de la Shoah ne facilite pas le travail du collecteur.

Le collecteur peut aussi être confronté, à l'instar de Benoît Verny, à des témoins bavards et désireux de parler. Ainsi, le collecteur se transforme en médiateur et écoute le témoin parler. Cet échange prend la forme d'une thérapie pour le témoin. Benoît Verny nous livre l'exemple d'un homme qu'il a enregistré et ce dernier lui a « téléphoné pour me demander de revenir et sa femme m'a téléphoné aussi. Il était très sympa, c'était intéressant mais j'ai interviewé 4 ou 5 fois à chaque fois 2 ou 3 h (...) mais c'était un travail pour moi alors j'ai fini par arrêter d'aller le voir. Je crois que la dernière fois je suis allé le voir pour rien en fait parce qu'il m'a répété des choses qui avaient déjà dites mais ça lui faisait du bien »²⁰⁹.

Les « militants de la mémoire »²¹⁰ du Cercil ne savaient pas comment procéder vis-à-vis des archives car ils n'avaient eu aucune formation. Benoît Verny confirme cela lorsqu'il dit « ils étaient devant un dossier d'archives, ils étaient comme une poule

²⁰⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:59:26).

²⁰⁷ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (01:02:38).

²⁰⁸ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:35:03).

²⁰⁹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:59:48).

²¹⁰ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:25:15).



devant un couteau »²¹¹. Ainsi, en comparaison avec les pratiques d'historiens qui ont l'habitude de comparer et critiquer les sources, les « militants de la mémoire » ne savaient comment appréhender les témoignages. Ils essayaient de comprendre le ressenti d'un collecteur lors d'un entretien, c'est-à-dire qu'ils « insistaient très lourdement pour que j'essaye de me rendre compte de ce que cette interview avait provoqué en moi »²¹². Ainsi, cela posait des problèmes à Benoît Verny puisqu'il était dans une logique d'historien dans laquelle « il faut se méfier de soi-même »²¹³. Il y a donc une opposition dans la vision du collecteur entre un historien et les autres personnes du Cercil, défenseur de la mémoire. Les questionnements des apologistes de la mémoire sur le ressenti du collecteur sont « légitimes » mais n'interviennent pas dans la recherche d'un historien. Il y a donc ici un point de discorde entre histoire et mémoire vis-à-vis du collecteur de témoignages. Karen Taieb nous donne aussi son avis sur la position du collecteur de témoignages. Pour elle, le rôle de collecteur n'est pas complexe puisqu'il y a « des outils aujourd'hui, c'est beaucoup plus facile aujourd'hui de faire des collectes de témoignages »²¹⁴. Son point de vue s'applique aux collectes de témoignage écrit au mémorial de la Shoah, il nous permet donc de comparer également les points de vue sur le collecteur entre le mémorial et le Cercil. Elle situe la complexité dans la rencontre avec les témoins et non dans le traitement des données. Il y a des questionnements liés au recueil de la parole, c'est-à-dire « comment on fait parler un témoin, dans quelle mesure on le met en confiance, pourquoi aujourd'hui ils acceptent de témoigner auprès de qui et puis comment on prépare la réalisation d'un témoignage »²¹⁵. Ainsi, c'est le rôle de l'interviewer qui est délicat mais il « nécessite vraiment d'avoir une véritable formation »²¹⁶. Il y a donc une différence notable ici entre le Mémorial qui est marqué par la formation a contrario du Cercil qui s'est basé sur une expérience ainsi que sur des rencontres pour ces témoignages. Nous pouvons également faire une distinction entre un interviewer et un collecteur du point de vue de Karen Taieb. Cette distinction se fait car elle collecte des archives. Elle se considère donc comme un collecteur mais pas comme un interviewer.

²¹¹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 16 : 42).

²¹² Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 17 : 22).

²¹³ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 :23 :13).

²¹⁴ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 15 : 39).

²¹⁵ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 : 17 : 11).

²¹⁶ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 17 : 50).



2.3. De la collecte à la valorisation des témoignages

Les témoignages du Cercil ont une vocation à être valorisés et communiqués au public, aux chercheurs mais également aux élèves. Le site internet du Cercil propose une annexe dédiée aux témoignages. Intitulé les témoins, il ne présente « pas des témoignages directs mais ce sont les enfants, c'est la génération d'après qui raconte ce qu'ils savent de celui ou de celle qui n'est pas revenue»²¹⁷. Ce site n'a pas été créé par l'équipe du Cercil mais par des informaticiens. Ce site et ces témoignages sont intéressants pour Annaig Lefevre car ils « montrent bien la fragilité aussi de la mémoire, ce que je sais de mon père qui a été arrêté et déporté. Il y a des anecdotes qui font sens, il y a des souvenirs qui sont des traces mémoriales essentielles »²¹⁸. Ce site comprend 143 témoignages triés en fonction des convois et indexés par nom. Des photographies sont également disponibles pour illustrer ces témoignages. Le Cercil est le seul centre de mémoire à avoir cette typologie d'outils pour la diffusion des témoignages. Ainsi si nous comparons dix sites français et internationaux nous pouvons voir que tous n'ont pas des témoignages disponibles sur leurs sites.

En effet, le musée mémorial de Belgique et celui du Guatemala ne diffusent pas de témoignages. Cependant, les autres centres de mémoire diffusent des témoignages qu'ils soient oraux ou écrits, de survivants, de témoins ou de descendants.

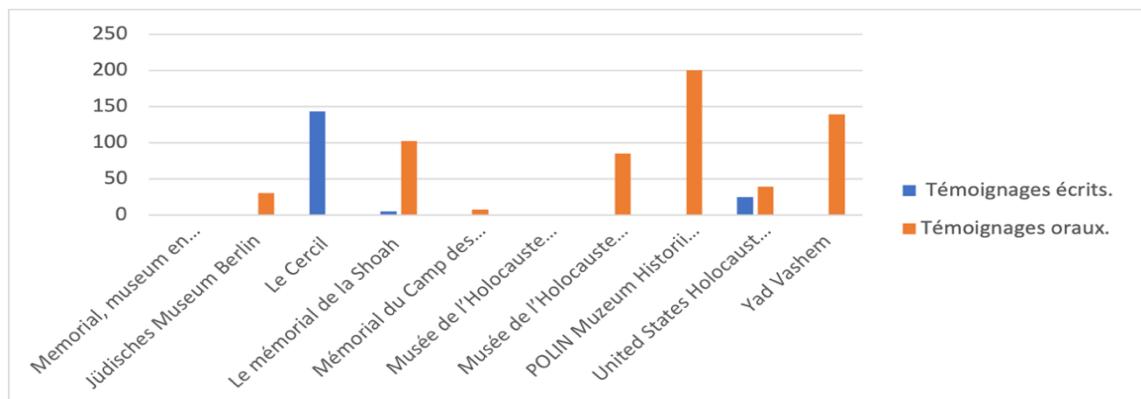


Tableau 1 : Comparaison de la présence des témoignages sur les sites internet des centres de mémoire.

Le Cercil s'inscrit donc dans une pratique qui semble majoritairement généralisée de diffusion de témoignages. En revanche, le Cercil partage des témoignages uniquement sous format écrit. Ces témoignages lui donnent alors une spécificité puisque très peu d'autres centres de mémoire ont des témoignages écrits sur leur site internet. Nous remarquons que seulement trois sites internet disposent de

²¹⁷ Entretien réalisé avec Annaig Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 49 : 19).

²¹⁸ Entretien réalisé avec Annaig Lefevre le 13 avril 2023 (00 : 49 : 58).

témoignages écrits, il s'agit du mémorial de la Shoah, du Cercil et du United States Holocaust Memorial Museum. Nous pouvons cependant remarquer que face à ces deux géants de la mémoire et de la documentation, le Cercil est celui qui propose le plus de témoignages avec ces 143 paroles.

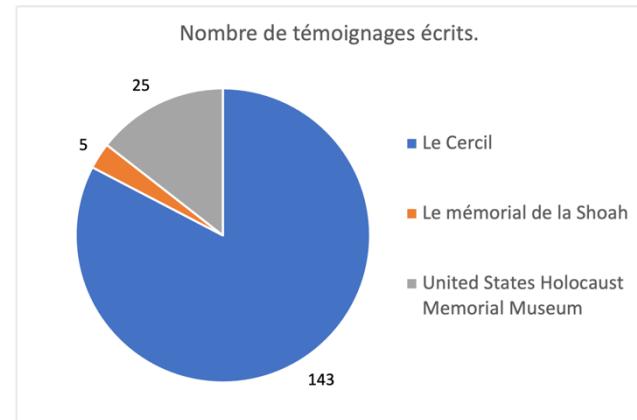


Tableau 2 : Comparaison de la proportion de témoignages écrits sur les sites web.

Le Cercil ne dispose cependant pas de témoignages oraux sur son site internet à l'inverse d'autres centres de mémoire. Nous pouvons donc mettre en avant cette autre spécificité du Cercil. En effet, la diffusion des témoignages oraux ne semble pas s'appliquer au Cercil. Cette absence s'explique par le fait que « le côté artisanal nous permet de créer un dialogue in situ avec les chercheurs et les étudiants qui viennent travailler sur place »²¹⁹. Ce manque de témoignages oraux disponibles directement est surtout contrasté par le nombre important de témoignages disponibles sur les autres sites. En effet, le site de Yad Vashem contient 139 témoignages, Le mémorial en Pologne en compte 200 et le Mémorial de la Shoah à Paris en compte 102 pour ne citer que quelques exemples.

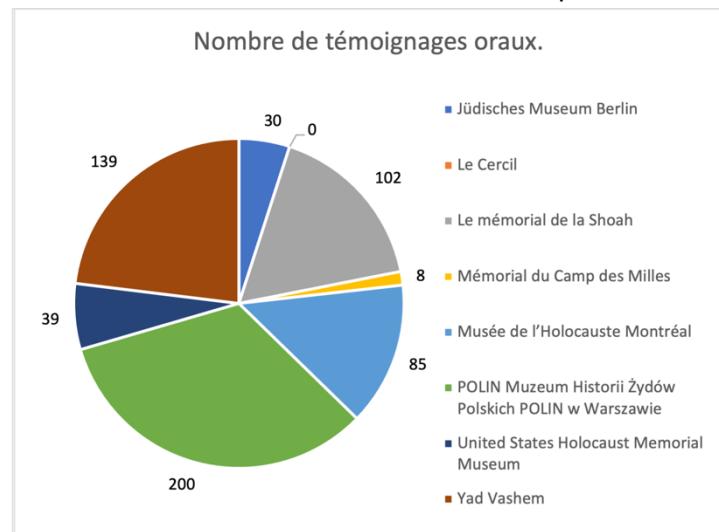


Tableau 3 : Comparaison de la proportion de témoignages oraux sur les sites web.

Cette présence sur ces autres sites internet peut également être un élément de réponse vis-à-vis de l'absence de celui du Cercil. En effet, beaucoup des témoignages disponibles ont également été enregistrés par le Cercil ; il ne faut pas oublier non plus que le Centre dispose de moins de moyens que les centres à rayonnement national ou international.

²¹⁹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefèuvre le 13 avril 2023 (01 : 20 : 22).

Le site internet n'est pas le seul moyen de valorisation de ces témoignages. En effet, les publications de témoignages faites par le Cercil permettent de diffuser ces paroles. L'édition ne retranscrit pas mot à mot les témoignages donnés par les témoins « il y a enfin une réécriture, un dialogue, une correction »²²⁰ afin de pouvoir les rendre accessibles aux publics. De plus, les ouvrages édités par le Cercil sont tous accompagnés d'un livret pédagogique.

Les témoignages audios sont également valorisés au sein de l'exposition permanente du Cercil. En effet, ces témoignages « ont servi à ce qu'on appelle les récits de vie »²²¹. Le parcours muséographique que propose le Cercil est chronologique. Chaque étape est accompagnée par des documents d'archives, des panneaux historiques et des témoignages. Ainsi, nous retrouvons des témoignages qui décrivent l'arrivée dans les camps ou encore les conditions de vie à l'intérieur de ceux-ci²²². L'écoute de ces témoignages se fait en solitaire par le biais du téléphone. Tous les témoignages présents dans le musée n'ont pas été enregistrés par le Cercil. En effet, nous pouvons trouver des témoignages venant de l'INA ou encore de la Fondation Spielberg par exemple. À la fin du parcours sont également présentées des histoires de vie. Ces récits sont ceux des enfants de rescapés ou de rescapés eux même, qui sont venus témoigner pour le Cercil²²³. Cette fois-ci l'expérience est différente puisque l'écoute se fait à l'aide d'un haut-parleur. Il n'y a plus l'aspect individuel de l'écoute du témoignage. En plus de l'exposition permanente, le Cercil organise d'autres actions telles que des ateliers pédagogiques par exemple, dans lesquels les témoignages sont utilisés. Ainsi, le programme du Cercil qui est disponible depuis 2010 et jusqu'à aujourd'hui nous éclaire sur les interventions des témoins.

Ainsi, nous remarquons que l'intervention des témoins dans l'institution est à son apogée dans les années 2010-2011, c'est-à-dire au moment où le Cercil se localise dans un lieu. La courbe tend à se stabiliser pour les années 2012-2019. Malgré une chute d'intervention, elle reste régulière et stable encore aujourd'hui.



Tableau 4 : Évolution des rencontres avec les témoins.

²²⁰ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (00 : 53 : 56).

²²¹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00 : 25 : 26).

²²² Annexe 13

²²³ Annexe 13

L'année 2020 est à exclure en raison de la pandémie. Nous pouvons donc expliquer cette stabilité par l'importance que le Cercil donne aux témoins et à leurs récits. Il ne faut pas aussi oublier que les témoins se font de plus en plus rares et sont de plus en plus âgés, ce qui explique également le nombre moindre de rencontres. Il n'empêche que ces interventions de témoins interviennent à l'occasion de projections de film ou d'évènements nommés comme « Le grand témoin du Cercil »²²⁴. De plus, le 27 janvier est une date-clé qui est caractérisée par la Journée Internationale de commémoration de la mémoire des victimes de la Shoah. Des rencontres et des témoignages se font alors systématiquement à cette date.

Les ateliers pédagogiques sont également une valorisation de ces témoignages. En effet, ils sont présents dans beaucoup d'entre eux, dont un en particulier qui s'intitule « témoigner ». Il retrace les premières tentatives de témoignages dans la France d'après-guerre aux derniers témoins d'aujourd'hui. Cet atelier cherche à comprendre comment la parole du témoin, complémentaire à celle de l'historien, a-t-elle changé de statut au fil du temps? Cet atelier est disponible de la 3^e à la terminale. Pour les primaires, un autre atelier exploite les témoignages, intitulé « Annette et Michel ». Il retrace le parcours de deux enfants à travers leurs témoignages et questionne le rôle du témoin. Ainsi, les témoignages sont bien valorisés et utilisés par le Cercil mais « il y a encore quelques bandes qui n'ont pas été décryptées »²²⁵. Ces enregistrements sont dans des cartons prêts à « resservir si des historiens sur place ou des documentalistes décident de s'en servir »²²⁶.

3. La place des témoignages au Cercil : quelle réception ?

Après avoir vu le contexte de création ainsi que les pratiques menées sur les témoignages au Cercil, il s'agit désormais de voir quelle réception connaissent les témoignages. La réception est ici utilisée dans le sens où, à travers les témoignages, d'autres notions sont assimilées. Ainsi, le témoignage a une participation dans l'histoire, la mémoire et le patrimoine. Ce que nous voulons dire, c'est que la place des témoignages au Cercil passe par ces notions puisqu'elle permet l'utilisation des témoignages ainsi que leur implantation dans le Centre et dans les mentalités. Le témoignage étant une forgerie, c'est-à-dire qu'il est créé par le collecteur, est donc une source particulière. Cette particularité se voit également dans les trois concepts

²²⁴ Les programmes du Cercil de 2010 à 2019 sont disponibles sur « Programme Cercil », calameo.com, [en ligne], disponible sur <https://www.calameo.com/subscriptions/150185> (consulté le 26 mai 2023).

²²⁵ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:27:23).

²²⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 24 avril 2023 (00:28:33).



d'histoire, de mémoire et de patrimoine puisque chacun d'entre eux montre les défis qui accompagnent le témoignage.

3.1. Les témoignages dans la pratique historique du Cercil

Le Cercil utilise les témoignages à des fins diverses, l'histoire en étant une. Le témoignage a plusieurs intérêts pour les historiens du Cercil. Premièrement, il permet de découvrir la vérité des faits. Benoît Verny nous livre que lors de ces recherches sur les fermes de Sologne, les témoignages lui ont livré de nouvelles informations. Ainsi, lorsqu'il interroge Monsieur Frajerman, Benoît Verny nous livre que le témoin « a le fou rire »²²⁷ et qu'il répond « mais non on ne faisait rien »²²⁸. Les archives publiques montrent que les internés réhabilitaient les champs mais avec le témoignages de Monsieur Frajerman nous comprenons que la réalité est différente. Dans cet entretien Benoît Verny comprend que les informations disponibles dans les archives publiques sont erronées. En effet, cette volonté de faire travailler les Juifs a été montrée dans les documents publics comme une parfaite réussite mais il n'en était rien en réalité. Si Benoît Verny « n'avait pas eu le témoignage »²²⁹ de cet homme, il n'aurait pu savoir la véritable histoire de ces fermes. Le témoignage contredisant dans cet exemple les archives publiques, l'historien se doit vérifier et critiquer les sources. Ainsi, Benoît Verny a confronté les paroles du témoin à des photographies qui illustrent le travail des internés. Il nous dit que « si vous décryptez la photo vous voyez qu'il n'y a pas une pelle et pas une pioche qui s'enfonce, c'est-à-dire qu'en fait les photos sont posées »²³⁰. Lorsque les sources sont confrontées les unes aux autres, le travail historique commence à permettre de déceler le vrai du faux. Benoît Verny montre alors qu'il faut « contourner on va dire les lieux communs, il faut contourner les discours officiels infondés »²³¹. Cette situation est très fréquente pour « l'histoire de l'internement »²³². Les témoignages permettent alors de « combler certaines lacunes, contourner les blocages des archives parce que les archives sont toujours censurées lacunaires parcellaires éventuellement menteuses »²³³ selon Benoît Verny. Ces propos sont à nuancer malgré tout, puisque toutes les archives ne contredisent pas les paroles et inversement.

²²⁷ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 17 : 55).

²²⁸ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 18 : 02).

²²⁹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 21 : 29).

²³⁰ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 22 : 03).

²³¹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 23 : 55).

²³² Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 23 : 38).

²³³ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 29 : 30).



La confrontation des sources et leurs critiques est une méthode courante. En effet, Karen Taieb mentionne également cette pratique en expliquant que « le témoignage doit être confronté et critiqué comme tout document d'archives »²³⁴. Il ne faut donc « jamais prendre pour argent comptant ce qui est écrit ou ce qui est dit »²³⁵.

La recherche historique est présente au Cercil d'une part pour l'écriture de l'histoire des camps du Loiret et d'autre part dans une recherche micro-historique. Cependant, « la recherche fondamentale a été quand même secondaire »²³⁶ vis-à-vis de l'aspect culturel et mémoriel du site du point de vue de Benoît Verny. Ainsi, Catherine Thion a beaucoup utilisé les témoignages pour faire de la micro-histoire, c'est-à-dire « l'histoire des individus, de nommer des liens avec les recherches familiales »²³⁷.

Catherine Thion nous livre qu'elle a eu du mal à travailler avec les témoignages au départ car initialement elle travaillait « jusqu'alors sur une période où il n'était pas question de témoignage »²³⁸. Ainsi, elle ne savait « pas quoi faire des témoignages »²³⁹. Au fur et à mesure de son travail, elle a réussi à les apprivoiser. Cependant, pour elle, avec le témoignage « on est plus dans quelque chose d'émotionnel »²⁴⁰ ce qui contraste avec le métier d'historien qui lui doit se concentrer sur les faits. En effet, « il faut qu'on reste sur notre ligne il faut qu'on établisse les faits il faut qu'on soit en dehors de l'émotionnel il faut qu'on reste rationnel »²⁴¹. Ainsi, le témoignage ne constitue pas une source comme les autres pour l'historien. A l'instar des propos de Benoît Verny, Catherine Thion révèle que le témoignage est important quand « il n'y a rien d'autre et généralement là on est le plus embêté pour faire l'histoire des gens »²⁴². Catherine Thion prend l'exemple de l'histoire des enfants cachés afin de marquer l'importance des témoignages. En effet, étant cachés, il y a très peu, voire aucune trace de ces enfants, il est donc extrêmement compliqué de retracer leur parcours de vie. Les témoignages peuvent donc éclaircir cela bien qu'une autre problématique peut être soulevée, celui de l'unique source. En effet, en ayant seulement un témoignage il est difficile de savoir si toutes les informations sont les bonnes et si la temporalité convient aussi. Le problème est que l'historien ne peut se confronter à aucune autre source pour vérifier les informations. Ainsi ce cas de figure

²³⁴ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 :12 : 04).

²³⁵ Entretien réalisé avec Karen Taïeb le 21 avril 2023 (00 :12 : 54).

²³⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 12 : 57).

²³⁷ Entretien réalisé avec Hélène Mouchard Zay le 25 avril 2023 (00 :03 :26).

²³⁸ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 03 : 30).

²³⁹ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 04 : 02).

²⁴⁰ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 05 : 00).

²⁴¹ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 05 : 40).

²⁴² Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 25 : 18).



est propre au centre de mémoire de la Shoah tel que le Cercil qui a pour objectif les recherches personnelles. Catherine Thion rejoint d'ailleurs les pratiques des historiens en critiquant les sources entre elles afin d'obtenir la vérité historique.

Les relations entre histoire et témoignages, longtemps tendues et remplies de débats, semblent ne plus avoir d'écho au Cercil. Catherine Thion nous livre que désormais elle ne voit pas « pourquoi on opposerait les historiens et les témoins »²⁴³. Le témoignage a donc fait son chemin dans les mentalités des historiens qui les utilisent et les confrontent dans leurs recherches notamment au Cercil.

3.2. L'aspect mémorielle : une valeur forte pour le Cercil ?

Le Cercil a été fondé, comme nous l'avons vu précédemment, par des « militants de la mémoire ». Il y a donc eu au départ un véritable engagement de la part de ces personnes à mémorialisier l'histoire des camps du Loiret. Le Cercil s'est pérennisé dans un lieu en 2011, cette date correspond avec les implantations des autres centres de mémoire sur la Shoah. En effet, « quasiment tous ces musées sont nés au milieu des années 2000 (...) le mémorial de la Shoah à Paris a ouvert au public en 2005, ici c'est en 2011, Drancy en 2012, le camp des Milles c'est 2011, Rivesaltes c'est 2013 enfin on est dans la même chronologie et temporalité »²⁴⁴. Tous ont des missions communes et tous interagissent comme un « réseau des lieux de mémoire »²⁴⁵. Ces lieux engendrent une action mémorielle. En effet, bien que le Cercil ait été fondé en amont, c'est lors de sa sédimentation dans la roche qu'il a véritablement commencé son travail de mémoire. Cette mémoire est transmise à la fois par le biais des travaux historiques mais également par les rencontres, le musée, les archives et les témoignages. Cet ensemble de facteurs transmet et inculque la mémoire de ces événements. Cet engagement du départ des fondateurs était accompagné d'un « sentiment d'urgence »²⁴⁶. Actuellement la nouvelle génération du Cercil « est peut-être moins dans le sentiment d'urgence néanmoins faut réussir à être éveillé par rapport à ce sujet-là qui semble être aujourd'hui, ça y est, inscrit dans la mémoire collective »²⁴⁷. Ainsi, il y a donc une différence dans la volonté de transmettre cette mémoire au regard du travail qui a été effectué par les fondateurs. Ce travail a fait émerger la mémoire des camps du Loiret. Le recueil de la parole des survivants et la découverte de traces ne sont plus urgents puisqu'ils ont été effectués. Cependant le caractère urgent se

²⁴³ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 :46 :45).

²⁴⁴ Entretien réalisé avec Annaïg Lefèuvre le 13 avril 2023 (01 : 15 : 14).

²⁴⁵ Entretien réalisé avec Annaïg Lefèuvre le 13 avril 2023 (01 : 15 : 40).

²⁴⁶ Entretien réalisé avec Annaïg Lefèuvre le 13 avril 2023 (00 : 16 : 51).

²⁴⁷ Entretien réalisé avec Annaïg Lefèuvre le 13 avril 2023 (00 : 18 : 32).



déplace vis-à-vis de la disparition des témoins. De plus, la mémoire s'étant ancrée au Cercil, il reste maintenant à la faire vivre.

La vision de l'histoire des camps au Cercil est dirigée vers les persécutions et les événements tragiques. Ainsi Benoît Verny nous livre qu'il a interviewé un homme qui n'a pas subi les persécutions. Le Cercil « n'a pas publié son témoignage car ça n'avait pas de sens de le publier »²⁴⁸. Il y a donc une volonté d'insister sur la mémoire tragique et émotionnelle de l'histoire. Le Cercil promeut un « travail de mémoire et devoir d'histoire »²⁴⁹ plus qu'un devoir de mémoire. Cette expression utilisée régulièrement est « devenue très rituelle, on invoque le devoir de mémoire et s'empresse de l'oublier »²⁵⁰. Dans ce sens le témoignage ne constitue pas un devoir de mémoire en tant que tel. Il se travaille et donne matière à l'histoire et donc fait naître une mémoire collective. Benoît Verny partage cette vision du devoir d'histoire plus que du devoir de mémoire. Cependant il ne pense pas non plus que ce devoir soit « considéré comme obsolète parce qu'il y a toujours des gens et des nouvelles générations (...) qui doivent garder cette mémoire vivante »²⁵¹. De plus Annaig Lefeuvre insiste sur ce point en ajoutant que « la mémoire c'est un processus et il ne peut pas y avoir d'injonction. On n'oblige pas à se souvenir, nous, notre mission, c'est de transmettre par l'histoire, par les témoignages en faisant le pari qu'un travail de mémoire s'effectue, qu'on est acteur là-dedans »²⁵². Le Cercil joue donc un rôle de transmetteur de mémoire mais aussi d'histoire.

Cette mémoire transmise peut être aussi bien individuelle que collective. Premièrement, la mémoire individuelle a évolué avec le temps. En effet, « les gens se souviennent plus de certains aspects ou plus d'autres d'abord mais d'autre part ils mettent plus en valeur certains points »²⁵³. Ainsi, la même personne peut faire un témoignage assez différent vis-à-vis des périodes de sa vie. Deuxièmement, Benoît Verny met l'accent sur la mémoire sociale, c'est-à-dire que lors de l'entretien « ressortait tout un discours sur sa culture »²⁵⁴. Ainsi, il nous explique que deux couches de la mémoire interviennent lors de témoignages. Il dit « une première couche qui est souvent celle que les gens racontent ce qu'ils pensent que vous attendez et puis une 2e couche avec une mémoire sociale ou alors quand elle est associative elle

²⁴⁸ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 47 : 03).

²⁴⁹ Entretien avec Hélène Mouchard Zay le 25 avril 2023 (00 : 08 : 03).

²⁵⁰ Entretien avec Hélène Mouchard Zay le 25 avril 2023 (00 : 07 : 26).

²⁵¹ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 45 : 28).

²⁵² Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 40 : 39).

²⁵³ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 35 : 10).

²⁵⁴ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 39 :15).



peut être même carrément un peu stéréotypée »²⁵⁵. Cependant, dans son travail d'historien il cherche davantage la mémoire individuelle avec comme objectif un savoir historique. Il admet en revanche que « la mémoire participe la constitution progressive d'un savoir historique en l'occurrence et sur le plan collectif c'est la même chose parce que plus de personnes parlent »²⁵⁶.

Le témoignage, en plus d'être créé par une mémoire individuelle ou collective, participe à la création d'une mémoire collective. Catherine Thion nous explique qu'un « témoignage participe à construire une mémoire collective, c'est la survivance de quelque chose. C'est comment dire, c'est de justement de sortir les choses de les mettre à portée de tout le monde »²⁵⁷. Ainsi, c'est avec une valorisation de ces témoignages que la mémoire jusqu'ici propre à chaque témoin se transmet à un plus large public. Ainsi, la mémoire devient collective par la connaissance reçue de ces témoignages mais également de l'histoire. C'est en devenant collective que la mémoire peut survivre et rester vivante pour le futur. De plus, ces témoignages en transmettant des émotions peuvent « permettre de rendre une partie de l'histoire mémorisable »²⁵⁸ plus qu'avec des livres d'histoire par exemple.

Ainsi ces initiatives de mémoire faites par le Cercil rappellent publiquement les événements inscrits dans l'histoire. La mémorialisation, qui consiste à créer des mémoriaux publics, s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Cercil. Les représentations, physiques ou virtuelles, les activités commémoratives désignées dans des lieux publics sont nombreuses au Cercil et sont accompagnées par les témoignages. Ces paroles ont une importance dans le récit historique qui participe lui-même à la mémoire. La notion de mémoire est donc importante pour le Cercil qui se définit comme transmetteur des mémoires des camps du Loiret.

3.3. Le témoignage, un patrimoine immatériel ?

Les témoignages qu'ils soient écrits, oraux ou vidéos, sont voués, comme nous l'avons dit précédemment, à être valorisés et diffusés au Cercil. Ainsi, si les témoignages ont cette vocation, « il faut réhabiliter, il faut rénover, il faut valoriser et comme on dirait d'un bâtiment par exemple »²⁵⁹. C'est ici que, selon Annaig Lefevre, la notion de patrimoine intervient sur les témoignages. Il est affirmé que pour le Cercil, les témoignages sont du patrimoine, un patrimoine de la mémoire « collecté qui fait

²⁵⁵ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 39 : 32).

²⁵⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 41 : 40).

²⁵⁷ Entretien réalisé avec Catherine Thion le 12 mai 2023 (00 : 52 : 10).

²⁵⁸ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (01 : 38 : 23).

²⁵⁹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefevre le 13 avril 2023 (01 : 42 : 39).



fonction de mémoire et fonction d'histoire »²⁶⁰. La mémoire, c'est-à-dire, la capacité de conserver et de rappeler des événements passés passe par des questionnements. Le comment, le quoi, le à partir de quoi se souvenir priment. Les sources sont alors nécessaires pour faire vivre cette mémoire. Le témoignage constitue ainsi une source. Ainsi, Le témoignage se doit d'être matérialisé pour lui assurer une longévité et une pérennité. Le témoignage s'est donc patrimonialisé dans le sens où il a été recueilli dans l'objectif d'être valorisé et conservé. Ainsi, selon Annaig Lefeuvre, le témoignage « fait fonction de mémoire. Les objets de cette mémoire il faut qu'on les valorise et ça fait patrimoine à partir du moment où s'est mis à disposition du public »²⁶¹. Benoît Verny partage la même vision lorsqu'il nous livre qu'« ils deviennent patrimoine quand ils sont bien exploités de façon muséologique, de façon pédagogique et quand il y a des publications »²⁶². Ainsi il faut rendre le patrimoine vivant et c'est ce que font les centres de mémoire à l'instar du Cercil.

Cependant, Le Cercil a plusieurs typologies de témoignages, c'est-à-dire des témoignages écrits, des témoignages oraux collectés avec une grille d'entretien et de rencontre. Ainsi, les témoignages recueillis par Benoît Verny ont été valorisés dans le musée par exemple. Les rencontres quant à elles, ont été enregistrées mais l'objectif principal n'était pas la patrimonialisation. En effet, ces échanges sont des conversations et des rencontres dont l'objectif est plus l'évocation du moment présent que la conservation d'une trace. Ces rencontres sont malgré tout enregistrées, ce qui veut dire qu'elles auront, un jour peut-être, une vocation à être valorisées. L'enregistrement émet par conséquent la volonté de garder trace du moment. Annaig Lefeuvre nous livre que quand le témoignage est enregistré « c'est dans la boîte, c'est justement pour la patrimonialisation »²⁶³. Elle évoque ici, le projet de la Fondation Spielberg qui enregistre pour « donner un cadre »²⁶⁴ aux paroles dans un objectif de sauvegarde.

Benoît Verny questionne ce phénomène de patrimonialisation à travers l'exemple d'un témoignage qui a été réédité par le Cercil. Il nous livre que ce récit contient une « erreur »²⁶⁵. Cette erreur n'a pas été remaniée ni corrigée par l'équipe du Cercil. Le problème, pour Benoît Verny, c'est que " dans tous les collèges et lycées de France

²⁶⁰ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 42 : 21).

²⁶¹ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 43 : 15).

²⁶² Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 50 : 05).

²⁶³ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 48 : 02).

²⁶⁴ Entretien réalisé avec Annaïg Lefeuvre le 13 avril 2023 (01 : 47 : 09).

²⁶⁵ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 53 : 36).



dans une bibliothèque il y a la *petite fille du Vel d'hiv* »²⁶⁶. Les écoles se sont donc emparées de ce témoignage qui contient des approximations qui pour un historien ne sont pas recevables. Ainsi c'est dans ce cadre que la patrimonialisation interroge du point de vue des témoignages puisqu'étant dans les écoles ce témoignage est devenu patrimoine public et disponible à tous avec une erreur. A l'inverse les associations qui ont recueilli des témoignages « se crée un petit patrimoine à eux ce n'est pas la même chose ce n'est pas le patrimoine de tout le monde »²⁶⁷.

Ainsi, selon Hélène Mouchard-Zay, ces témoignages sont aussi « devenus un patrimoine immatériel (...) ces témoignages sont extraordinairement précieux »²⁶⁸. L'aspect immatériel des témoignages pose question. En effet, si nous considérons que le témoignage est un patrimoine, comment le caractérisons-nous. L'Unesco définit le patrimoine sous différentes formes et différents aspects. L'immatérialité du patrimoine se définit-elle en fonction du support ou de l'information qu'elle transmet ? Ainsi le témoignage s'insère dans ces questionnements. En caractérisant ces paroles comme patrimoine culturel immatériel, Hélène Mouchard-Zay se rapproche de la définition donnée par l'Unesco. Cette immatérialité s'efface cependant, si nous prenons en compte la matérialité d'un support, lorsque le témoignage est enregistré et valorisé. Ainsi, il prend forme grâce à des outils, il peut être travaillé et modifié. C'est pourquoi, si nous prenons la définition dans le Larousse, l'immatériel est défini comme ce « qui n'a pas de consistance corporelle »²⁶⁹. Ainsi, le témoignage a une consistance lorsqu'il est enregistré ou rédigé. Le patrimoine culturel immatériel se définit comme « l'ensemble des pratiques sociales, des représentations, des connaissances et des savoir-faire qui font partie du patrimoine culturel d'une communauté (Il comprend les rituels, les arts du spectacle, l'artisanat traditionnel, les traditions et expressions orales.) »²⁷⁰. Le patrimoine culturel est « l'ensemble des biens publics ou privés qui présentent un intérêt artistique, esthétique, historique, scientifique ou technique. »²⁷¹. Ainsi à partir de ces deux définitions qui se complètent nous pouvons dire que ces témoignages sont quand même un patrimoine culturel immatériel. En effet, ces paroles de survivants appartiennent à une communauté, celle des témoins de la Shoah. Ces

²⁶⁶ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 55 : 35).

²⁶⁷ Entretien réalisé avec Benoît Verny le 25 avril 2023 (00 : 56 : 41).

²⁶⁸ Entretien avec Hélène Mouchard Zay le 25 avril 2023 (00 : 10 : 30).

²⁶⁹ Larousse, « Définitions : immatériel », dans, [s. d.] [en ligne], disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immat%C3%A9riel/41678> (consulté le 26 mai 2023].

²⁷⁰ Larousse, « Définitions : patrimoine », dans, [s. d.] [en ligne], disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700> (consulté le 26 mai 2023).

²⁷¹ Éditions Larousse, « Définitions : patrimoine », *op. cit.*



personnes apportant une culture et un savoir propres à leur communauté, à leur histoire.

Pour conclure, à la croisée de la micro-histoire, de l'histoire de la mémoire et des associations, les débuts du CERCIL permettent de mieux comprendre le chemin de la mémoire des camps du Loiret. Elle est indissociable du cheminement personnel de ses fondateurs et du contexte politique, social et culturel de ces trente dernières années. Elle montre aussi le passage de relais entre les différentes générations du souvenir. Les témoignages s'insèrent dans ce centre en complément des diverses autres sources pour construire l'histoire et transmettre la mémoire. Ce qui réunit au sein du CERCIL, militants, élus, rescapés ou familles, universitaires et historiens, c'est une conviction commune que l'histoire et la mémoire des camps d'internement et de la Shoah peut être porteuse de sens dans l'espace public, par-delà les générations, non pour les seuls descendants de victimes, mais pour la communauté nationale tout entière.

Les témoignages sont intégrés dans le Cercil. Ils sont une source qui a été utilisée par les historiens mais également pour la pédagogie et le musée. La collecte de ceux-ci est néanmoins plutôt artisanale et ponctuelle. Les collecteurs n'ont pas été des archivistes de métier mais des historiens. Ainsi la norme archivistique ne s'applique pas réellement aux témoignages du Cercil. Les méthodes les plus simples et les plus connues y sont pratiquées. Ainsi leur utilisation peut être particulièrement difficile lors d'un travail scientifique puisque tous ne sont pas répertoriés et menés de la même façon. Cependant, ces témoignages restent en majorité utilisés par le Cercil. La recherche historique se faisant majoritairement par les historiens du Cercil, nous ne pouvons pas estimer qu'ils sont utiles pour d'autres historiens.

La place des témoignages s'est également mesurée par leur réception à travers les notions d'histoire, de mémoire et de patrimoine. Le travail des historiens, avec les sources orales comme les témoignages, a été pratiqué mais a engendré l'émergence de quelques problématiques vis-à-vis de la vérité historique. Les témoignages participent également à la mémoire comme un transmetteur puisque c'est, en partie, grâce à eux qu'une mémoire reste vivante. Enfin, le témoignage en tant que patrimoine est une question que nous avons essayée d'aborder. Cette patrimonialisation des témoignages pose quelques problèmes mais permet avant tout de maintenir les témoignages dans le temps et de leur faire prendre de la valeur. Ainsi, les témoignages sont un élément essentiel et très précieux pour le Cercil, bien que ceux-ci ne correspondent pas aux stéréotypes des témoignages dans les autres centres de mémoire.

CONCLUSION

Les témoignages sont un objet spécifique qui se réfère aux récits personnels et vécus des individus. Ces témoignages revêtent une importance particulière car ils offrent un aperçu des événements, apportant une dimension humaine et émotionnelle à l'histoire. La collecte de témoignages est un processus méthodiquement prescrit afin de garantir leur authenticité et leur fiabilité. Cela implique souvent des entretiens structurés ou semi-structurés avec les témoins, en enregistrant leurs récits sous forme audio, vidéo ou écrite. Le collecteur de témoignages joue un rôle complexe dans ce processus. Il doit être à l'écoute des témoins, tout en étant conscient de la sensibilité des sujets abordés. Il est chargé de créer un environnement de confiance et de respect, permettant aux témoins de partager leurs expériences de manière authentique. La valorisation des témoignages permet de transmettre la mémoire des événements et de préserver l'Histoire pour les générations futures. Dans le cas des témoignages des survivants de la Shoah, leur valorisation a une importance capitale. Initialement, l'intégration de leur parole dans la société a été lente, en raison de la nature traumatisante des expériences vécues et des tabous entourant la Shoah. Cependant, au fil du temps, les témoignages des survivants ont réussi à s'imposer, notamment à travers des canaux tels que les livres de souvenirs, les procès de criminels de guerre et les témoignages enregistrés à grande échelle. Il convient de souligner que les témoignages de survivants ne sont pas limités à un seul pays. Ils sont disponibles dans de nombreux États, reflétant l'ampleur et l'impact mondial de la Shoah. Cela témoigne de la volonté de diverses communautés de transmettre la mémoire de cette tragédie.

Malgré les débats qui peuvent surgir concernant l'utilisation des témoignages en histoire, ils continuent d'être une source précieuse pour comprendre les événements passés. Les témoignages offrent des perspectives individuelles et complémentaires aux documents historiques et contribuent à une compréhension plus holistique des événements et de leurs conséquences.

Afin d'apporter certaines réponses, nous avons décidé de nous intéresser au Cercil d'Orléans. Il se distingue des autres centres de mémoire par son aspect régional. Bien qu'il soit rattaché au Mémorial de la Shoah, le Cercil a des spécificités tant du point de vue de son histoire que de ses pratiques actuelles. Dès sa création, le Cercil a recueilli des témoignages. Cependant ce recueil ne constitue pas une collecte en tant que telle puisqu'elle n'a pas été planifiée et

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



organisée à proprement parlé. De plus ce travail n'a pas été reproduit par la suite. Ainsi, la collecte et les politiques de collecte, que les centres de mémoire peuvent avoir comme le Mémorial de la Shoah, ne se retrouvent pas au Cercil. Ce recueil a d'ailleurs été réalisé par un historien et non pas par un service dédié aux témoignages. Afin de pouvoir réellement comparer les pratiques dans les centres de mémoire, nous pourrions interroger d'autres centres sur leurs pratiques. Le Cercil n'a pas d'archiviste mais un documentaliste. Cela nous montre aussi pourquoi les méthodes archivistiques préconisées ne sont pas appliquées. Il faut également ajouter à cela la petite équipe que constitue le Centre et donc les moyens limités dont il dispose. Le rapprochement avec le Mémorial en 2018 semble avoir été salutaire pour le Cercil puisqu'il dispose de plus de moyens. Le mémorial se positionne comme un leader de la collecte des témoignages en France en comparaison des pratiques de collecte du Cercil. Ce rapprochement reste malgré tout à approfondir sur d'autres aspects afin de pouvoir réellement comprendre les influences que le Mémorial a désormais sur le Cercil. Les témoignages occupent donc une grande place au Centre car ils sont utilisés à de nombreuses reprises. Leur présence dans le musée, sur Internet mais aussi dans les recherches historiques nous permet de nous rendre compte de la place que les témoignages occupent. Les témoignages dans les recherches historiques sont alors comparés et critiqués avec les sources écrites. Cependant l'histoire des camps du Loiret a été écrite par les historiens du Cercil. Ainsi, il serait intéressant de savoir si d'autres historiens ont utilisé ces témoignages dans leur recherche. De plus, la mémoire de ces événements est transmissible grâce aux témoignages. Les témoignages sont alors des transmetteurs, tout comme le Cercil, de la mémoire et non des créateurs pour le public. La mémoire n'est pas créée, elle est transmise par les témoins. C'est dans ce sens que la mémoire s'intègre dans les témoignages et que cette mémoire est importante pour le Cercil. Il se donne la vocation de transmettre cette mémoire via les témoignages, par exemple. C'est à partir de ce moment-là, une fois que le témoignage va transmettre une mémoire que le Cercil considère qu'ils deviennent du patrimoine. Les témoignages sont un patrimoine à conserver afin qu'ils soient diffusés. Dans ce cadre l'approche de l'offre pédagogique peut être pertinente afin de savoir comment sont utilisés les témoignages auprès de classes et quelle influence ils ont.

Pour approfondir notre recherche, la collecte de témoignages que ce soit au Cercil ou dans d'autres institutions de mémoire se fait soit par des archivistes, des historiens ou une équipe dédiée à cela. Ainsi, une approche pluridisciplinaire



Conclusion

ne serait-elle pas davantage pertinente dans le cadre de témoignages d'événements traumatisques. Cette méthodologie, qui intégrerait la sociologie, la psychologie, l'histoire, l'archivistique et les autres sciences sociales, ne permettrait-elle pas, si elle existait, d'acquérir une approche plus complète de la parole ?



ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien d'Annaïg Lefeuvre

Présentation du parcours professionnel.
Pourquoi travailler au Cercil ?
Partie 1 : L'histoire du Cercil.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'est créé le Cercil ? y a-t-il eu des difficultés dans cette création ? Combien de personnes travaillaient au Cercil et à quels postes ? - La création du Cercil a-t-elle fait débat ? - Aujourd'hui, comment fonctionne le Cercil ? (Façon de travailler, agent, relation avec les autres centres)
Partie 2 : les témoignages de manière globale.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment décririez-vous les témoignages de manière générale ? - Les témoignages représentent-ils une place importante dans vos sources ? - Quels types de témoignages avez-vous ? (Formes, supports, nombres)
Partie 2 : les fonctions archivistiques des témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment cette idée de collecte a-t-elle émergé ? Quand ont été réalisés les premiers témoignages ? - Les témoins ont été choisis d'une façon particulière ? - Quelle méthode avez-vous utilisé pour les collectes ? - Avez-vous une préférence pour les témoignages oraux ou écrits ? - Le traitement des témoignages oraux une fois enregistrés est-il particulier ? Les transcrivez-vous systématiquement ? - Les pratiques de collecte et de traitement ont-elles évoluées dans le temps ? - Savez-vous si vos pratiques sont semblables aux autres institutions de mémoire de la Shoah ? - Dans quels buts ces témoignages ont-ils été collectés? - Sont-ils librement consultables ? - La conservation des témoignages se fait elle d'une façon spécifique ? - Avez-vous partagé ces témoignages à d'autres institutions de mémoire de la Shoah ? - Y a-t-il eu des moments difficiles lors de la collecte de ces témoignages ? - Les témoignages ont-ils été utilisés par des historiens ?
Partie 4 : l'aspect mémoriel des témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - En quoi selon vous, les témoignages permettent de construire une mémoire collective ? - Construisent-ils ou reconstruisent-ils une mémoire individuelle ? - Lors de date clé les témoignages sont-ils utilisés pour participer à la mémoire ? - Quel rapport faites-vous entre les témoignages et la mémorialisation ? - Pourquoi avoir créé une page témoins sur votre site internet ? Ces témoignages sont des témoignages écrit ou oraux ? - Les témoignages sont-ils un vecteur mémoriel ? - Selon vous la mémoire transmise dans ces témoignages a-t-elle des limites ?

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le

cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



- | |
|--|
| - Le devoir de mémoire est-il présent dans les témoignages ? |
|--|

Partie 5 : Questionnements sur la patrimonialisation.

- | |
|---|
| - Le témoignage est-il un patrimoine selon vous ? |
| - Comment un témoignage se patrimonialise ? |
| - Selon la définition de l'Unesco, considérez-vous que les témoignages soient un patrimoine culturel immatériel ? |
| - Les témoignages sont-ils tous voués à devenir archives orales dans votre institution ? |

Annexe 2 Inventaire chrono-thématique d'Annaig Lefeuvre.

Projet *le recueil des témoignages de la Shoah au Cercil*

Collecte de sources orales

Entretien avec Annaïg Lefeuvre

Réalisé par Eugénie Jacqueline

Jeudi 13 avril 2023

Inventaire chrono-thématique

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



1. Biographie

- Annaïg Lefeuvre est la responsable du Cercil depuis février 2020
- Elle a travaillé 10 ans au mémorial de la Shoah. Ensuite elle a travaillé au mémorial de la Shoah à Drancy qui a ouvert en 2012 pendant 7 ans.
- Elle a accompagné des historiens pour collecter des témoignages au Rwanda en voyage d'étude.
- Elle a une formation universitaire en anthropologie sociale et culturelle.

2. Conditions de communication

Annaig Lefeuvre permet la communication de son enregistrement.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujet abordé.
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquête.
00 : 00 : 28	Narration de son parcours professionnel : études, emplois occupés, choix du Cercil.
00 : 03 : 45	Rapport sur les témoignages : histoire, mémoire, connaissance des témoignages, questionnement à Drancy sur l'utilisation des témoignages, activité pédagogique avec les témoignages.
00 : 14 : 47	Histoire du Cercil : création, contexte historique, première mission, première exposition, premier historien, évolutions, numérisation.
00 : 33 : 43	Fonctionnement actuel du Cercil : personnels
00 : 34 : 36	Quels témoignages : importance intellectuelle, matériel, exemple, place du témoin, audio, le livre.
00 : 48 : 40	Le site « les témoins » : type de témoignages, mise en place, deuxième génération, forum génération.
00 : 53 : 20	Témoignage écrit : écriture par les témoins avec éditions par le Cercil, exemple, collection de la fondation de la Shoah.
00 : 57 : 14	La collecte des témoignages : les débuts, choix des témoins et témoignages.
01 : 03 : 40	La composition des témoignages : dépend des témoins, différents publics, l'importance de la vie d'avant-guerre, les détails factuels, apport du témoignage.
01 : 09 : 37	Préférence oraux ou écrit : question de la valorisation, différences de diffusion, le manque de la vidéo, importance de l'accès du public aux témoignages, valeur personnelle du témoignage.
01 : 14 : 56	Le réseau des centres de mémoire de la Shoah en France : naissance de ces mémoriaux, missions communes, réseau de la mémoire, avancée, passage d'association à institution.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



01 : 18 : 13	L'avenir des témoignages : transcription, valorisation, accessibilité.
01 : 20 : 42	Rapprochement avec le Mémorial de la Shoah de Paris : continuité, outils, ouverture.
01 : 22 : 52	Pratique différente des autres centres : changement des pratiques dans le temps, différentes échelles de rayonnement, de moyen et de valorisation.
01 : 24 : 22	Relation à l'international : occasionnellement, lien avec mémorial de Washington, colloques, relations ponctuelles.
01 : 26 : 10	Conservation : VLC sur ordinateur.
01 : 26 : 41	Moment difficile lors de témoignages : pas connu, relation historien/ témoins.
01 : 28 : 26	Projet d'exploitation de témoignages : exemple.
01 : 29 : 34	L'aspect mémoriel des témoignages : mémoire collective, liée à l'histoire, émotion du témoignage, l'envie de savoir, de faire de l'histoire, témoignages après une visite, perception des témoignages.
01 : 33 : 35	Émotion lors de collecte de témoignages : émotions des témoins, transmission, disponibilité.
01 : 36 : 29	Témoignage et mémorialisation : processus, centralité du témoignage.
01 : 39 : 36	Devoir de mémoire : utilisation de l'expression, transmission par l'histoire, les témoignages, acteur dans le travail de mémoire.
01 : 41 : 28	Patrimoine et patrimonialisation : patrimoine de la mémoire, collecte, fonction de mémoire, d'histoire, de quoi se souvenir et à partir de quoi, valorisation du patrimoine, archives orales.
01 : 49 : 29	Fin de l'enregistrement.

Annexe 3 : Grille d'entretien de Karen Taïeb

Présentez-vous et présentez votre parcours professionnel.
Partie 1 : Témoignages en général.
<ul style="list-style-type: none">- Quel est votre rapport aux témoignages ?- Quels témoignages avez-vous ? (Formes, supports, nombres)- Les témoignages représentent-ils une place importante dans vos sources ?- Quelle est votre méthode pour collecter des témoignages ?- Quand ont été réalisés les premiers témoignages ?- Les collectes de témoignages ont-elles évolué ?- Les témoins ont été choisis d'une façon particulière ?- Le rôle de collecteur vous semble-t-il avoir un rôle complexe ?- Quels traitements faites-vous de ces témoignages ?- Savez-vous si vos pratiques sont semblables aux autres institutions de mémoire de la shoah ?- Dans quel but ces témoignages ont été collectés ?- Sont-ils librement consultables ?- Êtes-vous en charge de l'exploitation et de la valorisation de ces témoignages ?- Les témoignages ont-ils été utilisés par des historiens ?- Quels rapports avez-vous avec le Cercil au sujet des témoignages ?
Partie 2 : Mémoire et témoignages.
<ul style="list-style-type: none">- Quel rapport faites-vous entre mémoire et témoignages ?- En quoi les témoignages s'inscrivent dans un processus de mémorialisation ?- Selon vous la mémoire transmise dans ces témoignages a-t-elle des limites ? lesquelles ?
Partie 3 : Patrimoine et témoignages.
<ul style="list-style-type: none">- Le témoignage est-il un patrimoine selon vous ?- Comment selon vous, un témoignage se patrimonialise.- Quelles différences faites-vous entre patrimoine et mémoire ? et comment le témoignage s'inscrit dans ces deux notions ?

**Annexe 4 : Inventaire chrono-thématique avec Karen
Taieb**

Projet le recueil des témoignages de la Shoah au Cercil

Collecte de sources orales

Entretien avec Karen Taieb

Réalisé par Eugénie Jacqueline

Jeudi 21 avril 2023

Inventaire chrono-thématique

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



1. Biographie

- Responsable des archives au Mémorial de la Shoah depuis 30 ans.
- Elle a fait une licence d'histoire et ensuite une formation en histoire et science de l'information documentation à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne
- Elle est entrée au Mémorial à la suite de sa maîtrise.

2. Conditions de communication

Karen Taieb permet la communication de son enregistrement.

3. Inventaire chrono-thématique

Déroulement	Sujets abordés.
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquête.
00 : 00 : 39	Présentation de l'enquêtée : Narration de son parcours professionnel, études.
00 : 01 : 21	Rapport et description des témoignages : collecte de documents, mémoire des témoins, fréquence de la collecte.
00 : 04 : 07	Formes et nombres des témoignages : écrits, création d'une sous-série particulière, chiffrage des témoignages, répartition des témoignages en fonction des services.
00 : 08 : 21	Collecte des témoignages : pratiques effectuées, traitement et exploitation des témoignages de descendants, interrogation des documents, choix sur les témoignages
00 : 15 : 25	Rôle du collecteur : complexité, échanges, enjeux, rôle de l'interviewer.
00 : 19 : 21	Similarité avec d'autres institutions : pratiques, international.
00 : 21 : 32	Accessibilité des témoignages : contrat, autorisation, valorisation.
00 : 24 : 08	Valorisation des témoignages : expositions, publications, animations, conférences.
00 : 25 : 50	Relations avec le Cercil : indépendance physique, spécificité, archives, formations
00 : 28 : 30	Mémoire et témoignage : importance des survivants, mémoire des morts, sollicitation des survivants, limites de la mémoire, évolution de la mémoire.
00 : 34 : 45	Témoignages et patrimoine : source, limites, capitalisation, valeurs des témoignages
00 : 40 : 33	Fin de l'enregistrement.



Annexe 5 : Grille d'entretien d'Hélène Mouchard-Zay

Présentation personnelle et présentation professionnelle.
Partie 1 : Histoire du Cercil
<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'est créé le Cercil ? Avez-vous rencontré des difficultés dans cette création ? - Cette création a-t-elle fait débat ? - Quelles évolutions le Cercil a eu ? - Aujourd'hui, comment fonctionne le Cercil ? - Le fusionnement avec le Mémorial de la Shoah a-t-il changé le Cercil, sa façon de travailler ? - Y a-t-il une différence de vision entre les « fondateurs » du Cercil et la nouvelle génération qui n'a pas connu la guerre ?
Partie 2 : Témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est votre relation avec les témoignages ? - Comment décririez-vous les témoignages de manière générale ? - Les témoignages représentent-ils une place importante au Cercil ? - Quels types de témoignages avez-vous ? (Formes, supports, nombres)
Partie 3 : les fonctions archivistiques des témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi collecter des témoignages ? - Comment cette idée de collecte a elle émerger ? quand a été réalisé les premiers témoignages ? - Y a-t-il eu des moments difficiles lors de la collecte de ces témoignages ?
Partie 4 : Témoignages et histoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Les témoignages ont-ils été utilisés par des historiens ? - Les débats autour de l'utilisation des témoignages dans la pratique historique sont-ils toujours présents ? - Selon vous, les témoignages sont-ils vecteurs de vérité ? pourquoi ? quelle vérité ? pour qui ? La source orale, et en particulier les témoignages, sont-ils une source spécifique ? - Comment les témoignages peuvent être pris en compte dans la recherche historique ?
Partie 5 : Témoignage et mémoire.
<ul style="list-style-type: none"> - L'expression de devoir de mémoire est-elle toujours présente ? - Quel rapport faites-vous entre les témoignages et la mémorialisatoin ? - Selon vous la mémoire transmise dans ces témoignages a-t-elle des limites ?
Partie 6 : témoignages et patrimonialisation.
<ul style="list-style-type: none"> - A partir de quand pouvons-nous dire que les témoignages oraux sont devenus du patrimoine ? Et subissent un processus de patrimonialisation

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



- Selon la définition de l'Unesco sur le patrimoine pouvons-nous considérer que les témoignages sont un patrimoine culturel immatériel ?

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Annexe 6 : Inventaire chrono-thématique avec Hélène Mouchard-Zay

Projet *le recueil des témoignages de la Shoah au Cercil*

Collecte de sources orales

Entretien avec Hélène Mouchard-Zay

Réalisé par Eugénie Jacqueline

Lundi 24 et mardi 25 avril 2023

Inventaire chrono-thématique

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



1. Biographie

- Hélène Mouchard-Zay est agrégée de Lettres classiques et elle a enseigné à l'Université d'Orléans.
- De 1989 à 2001, elle fut déléguée, puis adjointe chargée de l'éducation, de la jeunesse et des droits de l'homme à la Mairie d'Orléans et directrice puis présidente du Cercil Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv (1992-2019).
- Elle a également le titre de commandeur de la Légion d'honneur, Présidente de Mémoires Plurielles, vice-présidente du Cercle Jean Zay, membre du bureau de l'Association des Amis de Jean Zay.

2. Conditions de communication

Hélène Mouchard-Zay permet la communication de son enregistrement.

3. Inventaire chrono-thématique

Hélène Mouchard-Zay enregistrement du 24 avril 2023.

Déroulement	Sujets abordés.
00 :00 : 00	Début de l'enregistrement.
00 : 00 : 22	Narration de son parcours professionnel : études, emplois occupés, engagement associatif, narration biographique.
00 : 03 : 05	Histoire du Cercil : création, difficultés, contexte historique, projet de musée, présence de témoignages écrits, oraux et filmés, recherches historiques et familiales.
00 : 32 : 27	Difficultés et débats sur la création du Cercil : surmonter la volonté d'oubli national, réalisation musée international (Washington), réticences, Colloque de 1996 : « la Shoah : témoignages, savoir, œuvres ». Débats entre déportation juive et déportation résistante.
00 : 42 : 45	Reprise histoire du Cercil : création fond d'archives privés, Accueil des familles, choix du lieu, établissement en 2011, évolutions, relation avec le mémorial de la Shoah, marquage de lieux, croissance du Cercil (salariés), archives numérisées et inventoriées au mémorial.
00 : 58 : 35	Témoignages : confirmation avec les sources écrites, transmission, difficultés, méthodes pour récolter les témoignages, valorisation par le Cercil par l'écoute, la pédagogie, des publications.
01 : 23 : 23	Fin de l'enregistrement.



Hélène Mouchard-Zay enregistrement du 25 avril 2023.

Déroulement	Sujets abordés.
00 : 00 : 00	Début de l'enregistrement.
00 : 00 : 22	Utilisation des témoignages par les historiens : création d'un poste d'historiens (années 2000), mention de Catherine Thion.
00 : 04 : 25	Mémoire : différences de témoignages en fonction du public, devoir de mémoire (expression : travail de mémoire et devoir d'histoire).
00 : 10 : 07	Aspect patrimonial des témoignages : patrimonialisation des témoignages, rentre dans les critères de l'UNESCO, travail avec des géomètres pour reconstituer, réflexion personnelle sur la notion de « quand le crime commence-t-il ? »
00 : 24 : 32	Fin de l'enregistrement.

Annexe 7 : Grille d'entretien de Benoît Verny

Présentation personnelle et présentation professionnelle.
Partie 1 : Témoignages.
Quelle est votre relation avec les témoignages ?
Partie 2: les fonctions archivistiques des témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment cette idée de collecte a-t-elle émergée ? - Quelle méthode avez-vous utilisé ? - Le traitement des témoignages oraux une fois enregistrés est-il particulier ? Les transcrivez-vous systématiquement ? - Comment se déroule en enregistrement de témoignage ? Quels outils, quelles méthodes, quelles intentions ? - Les pratiques de collecte et de traitement ont-elles évolué dans le temps ? - Le rôle de collecteur est-il un rôle complexe ? - Savez-vous si vos pratiques sont semblables aux autres institutions de mémoire de la shoah ? - Comment le Cercil utilise et valorise les témoignages ? - Y a-t-il eu des moments difficiles lors de la collecte de ces témoignages ?
Partie 4 : Témoignages et histoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment les témoignages peuvent être pris en compte dans la recherche historique. Comment les utiliser ?
Partie 5 : Témoignage et mémoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Que permet le témoignage pour les témoins d'un point de vue mémoriel ? - L'expression de devoir de mémoire est-elle toujours présente ? - Selon vous la mémoire transmise dans ces témoignages a-t-elle des limites ? lesquelles ?
Partie 6 : témoignages et patrimonialisation.
<ul style="list-style-type: none"> - A partir de quand pouvons-nous dire que les témoignages oraux sont devenus du patrimoine ? Et subissent un processus de patrimonialisation. - Selon la définition de l'Unesco sur le patrimoine pouvons-nous considérer que les témoignages sont un patrimoine culturel immatériel ?

Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique avec Benoît Verry

Projet *le recueil des témoignages de la Shoah au Cercil*

Collecte de sources orales

Entretien avec Benoît Verry

Réalisé par Eugénie Jacqueline

Lundi 24 et mardi 25 avril 2023

Inventaire chrono-thématique

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



1. Biographie

- Benoît Verny a un DEA d'histoire a science po sur la seconde GM
- Il a été professeur d'histoire-géographie en collège et en lycée puis professeur d'histoire dans le supérieur
- Il a travaillé au Cercil à temps partiel (2heure par semaine en moyenne) 1994 à 2012 comme chargé de recherche.
- Avant son poste au Cercil il a mené des interviews orales sur des résistants dans le cadre d'une thèse (200 entretiens).

2. Conditions de communication

- Benoît Verny permet la communication de son enregistrement.

3. Inventaire chrono-thématique

Benoît Verny enregistrement du 24 avril 2023. .

Déroulement	Sujets abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquête.
00 : 00 : 07	Narration de son parcours professionnel : études, emplois occupés, choix du Cercil (temps partiel), plusieurs missions.
00 : 11 : 23	Collecte de témoignages : Méthodes des entretiens (enregistrement vocaux, films), choix du lieu, temporalité des premiers témoignages, exemples.
00 : 23 :32	Relations avec les témoignages : long, connaître son sujet, problèmes de retranscription, but des témoignages, culpabilités des gens qui ont participé, comment se comporter en entretiens,
00 : 34 : 24	Rôle de collecteur : complexité, limite humaine, émotions.
00 : 41 : 26	Les témoins : choix des personnes enregistré, publications des témoignages, valorisation.
00 : 51 : 41	Réflexion méthodologiques sur la collecte : préparations, grilles d'entretiens, mise en place, réflexions.
01 : 08 :10	Fin de l'enregistrement.

Benoît Verny enregistrement du 25 avril 2023.

Déroulement	Sujets abordés
00 : 00 : 00	Début de l'enregistrement.
00 : 00 : 20	Collecte : Pratique de collecte similaire dans d'autres institutions, différentes méthodologies, Cercil centre de mémoire moins de recherche, importance du témoignage oral.
00 : 13 : 27	Utilisation des témoignages d'un point de vue historique : exploitation des sources, critique des témoignages et comparaison avec les archives.

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



00 : 33 : 58	Mémoire et témoignages : Notion de mémoire individuelle et collective, problèmes liés aux témoignages oraux, mémoire sociale.
00 : 44 : 50	Devoir de mémoire pas obsolète mais à compléter, devoir d'histoire,
00 : 49 : 35	Témoignages oraux et patrimoine : patrimonialisation, débats.
01 : 05 : 06	Fin de l'enregistrement.

Annexe 9 : Grille d'entretien de Catherine Thion

Présentation personnelle et présentation professionnelle.
Partie 1 : Témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est votre relation avec les témoignages ? Comment décririez-vous les témoignages de manière générale ? - Les témoignages représentent-ils une place importante au Cercil ?
Partie 2 : les fonctions archivistiques des témoignages.
<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous mené une collecte de témoignage au Cercil ? - La collecte de témoignages est-elle courante au Cercil ? - Comment l'enregistrement des rencontres avec les témoins se passe-t-il ? - Qu'est-ce qui a évolué dans votre travail au Cercil ? Les pratiques de collecte et de traitement ont-elles évolué dans le temps ? Si oui, à quoi cela est dû ? - Le rôle de collecteur est-il un rôle complexe ? Quelle attitude l'interviewer doit-il avoir ? - Savez-vous si vos pratiques sont semblables aux autres institutions de mémoire de la shoah ? - Comment le Cercil utilise/ valorise les témoignages ? (Histoire, mémoire, offres pédagogiques)
Partie 4 : Témoignages et histoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous utilisé les témoignages dans vos recherches historiques ? - Les débats autour de l'utilisation des témoignages dans la pratique historique sont-ils toujours présents ? - Selon vous, les témoignages sont-ils vecteurs de vérité ? pourquoi ? quelle vérité ? pour qui ?
Partie 5 : Témoignage et mémoire.
<ul style="list-style-type: none"> - Selon vous, les témoignages permettent-ils de construire une mémoire collective ou individuelle ou les deux ? - Selon vous la mémoire transmise dans ces témoignages a-t-elle des limites ? - Pour le Cercil, quelle est l'importance de cette mémoire transmise ? quelle place cette mémoire a-t-elle dans le centre ?



**Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique avec
Catherine Thion**

Projet *le recueil des témoignages de la Shoah au Cercil*

Collecte de sources orales

Entretien avec Catherine Thion

Réalisé par Eugénie Jacqueline

Jeudi 12 mai 2023

Inventaire chrono-thématique

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



1. Biographie

- Docteure en histoire moderne et contemporaine,
- Elle a travaillé 12 ans au Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv comme chargée de recherche historique : recherches pour les familles, recherches et rédaction de contenus pour expositions, articles, conférences et médiation.

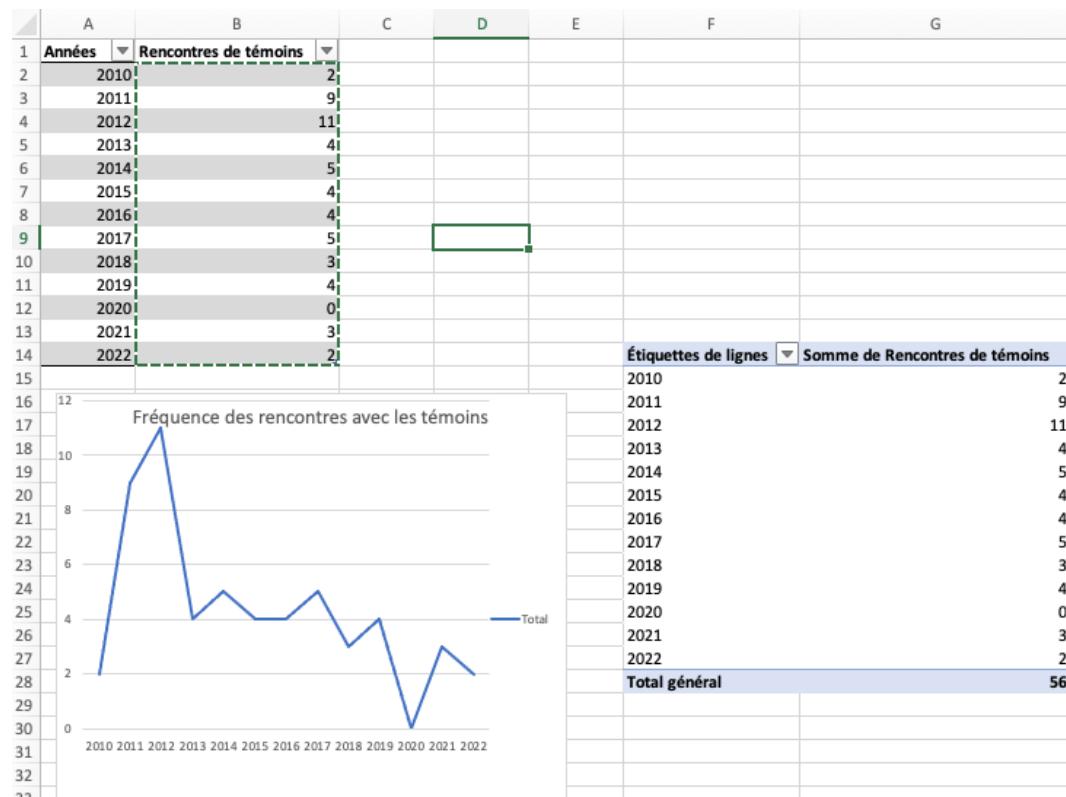
2. Conditions de communication

- Catherine Thion ne permet pas la communication ni la conservation de son enregistrement.

3. Inventaire chrono-thématique

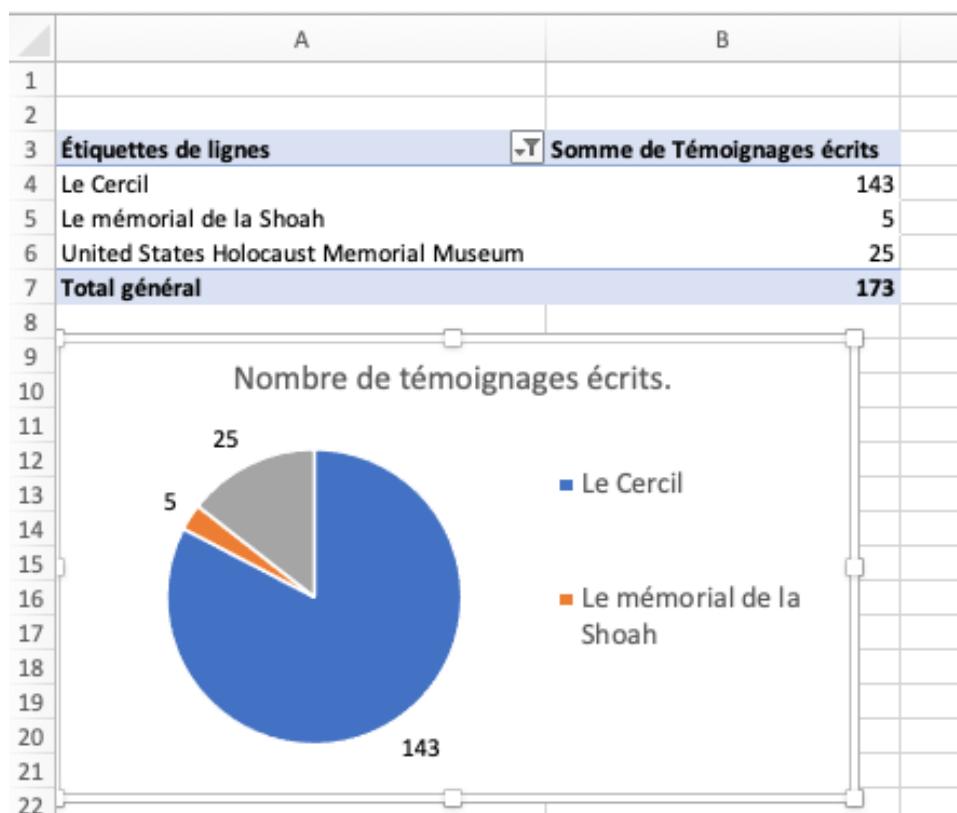
Déroulement	Sujets abordés
00 : 00 : 00	Présentation de l'enquête.
00 : 00 : 28	Narration de son parcours professionnel : études, emplois occupés, choix du Cercil.
00 : 02 : 48	Place et relation avec les témoignages dans son travail au Cercil : difficultés dans l'utilisation des témoignages, émotions, travail d'historien, évolution, source spéciale, méthode, programmation culturelle, débats sur la place de l'émotion pour faire l'histoire de la Shoah.
00 : 11 : 23	Sa collecte de témoignages : méthode, prise de note, pas d'enregistrements, échanges avec les témoins.
00 : 14 : 06	Travail d'historien : critiquer les sources, certitude, croiser les sources, positionnement face au témoin, recherche de traces.
00 : 19 : 02	Collectes menées au Cercil : pas systématiques, échanges, transcription des témoignages, comparaisons, exposition, importance du témoignage
00 : 29 :04	Le collecteur de témoignages : positionnement, écoute, confiance, préparation de l'entretien.
00 : 38 :31	Valorisation des témoignages au Cercil : exposition permanente, court-métrage.
00 : 43 : 48	Le témoignage dans le travail d'historien : s'insère dans le croisement de sources, appuie le travail, débat témoignages/histoire.
00 : 51 : 32	La mémoire : construit mémoire collective, transmetteur,
00 : 54 : 40	Fin de l'enregistrement.

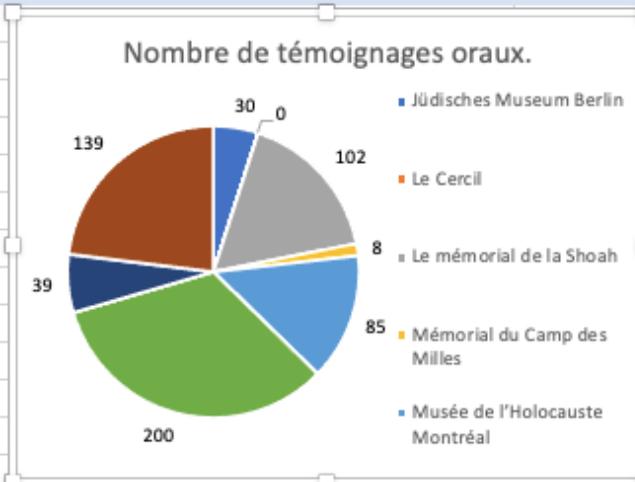
Annexe 11 : Analyse des programmes du Cercil



Annexe 12 : Analyse des sites internet des centres de mémoire

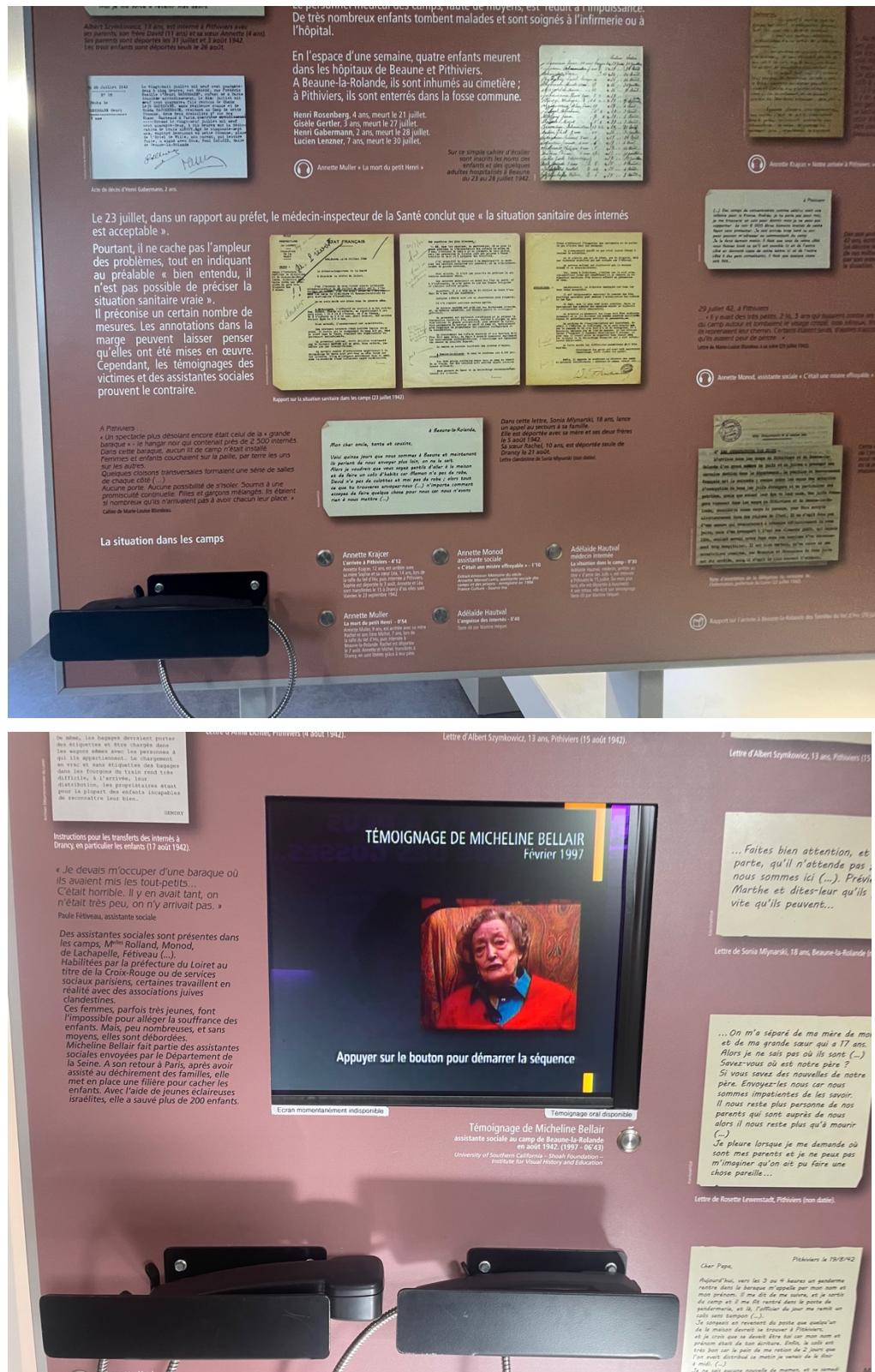
	A Sites	B site dédié au témoignage s	C présence des témoignage s	D Témoignages écrits	E Témoignages oraux	F
1						
2	Jüdisches Museum Berlin	non	oui	0	30	
3	Memorial, museum en onderzoekscentrum - Belgique	non	non	0	0	
4	United States Holocaust Memorial Museum	non	oui	25	39	
5	Musée de l'Holocauste au Guatemala	non	non	0	0	
6	Musée de l'Holocauste Montréal	non	oui	0	85	
7	POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie	oui : virtual shtetl	oui	0	200	
8	Yad Vashem	non	oui	0	139	
9	Le Cercil	OUI : les témoins	oui	143	0	
L0	Le mémorial de la Shoah	non	oui	5	102	
L1	Mémorial du Camp des Milles	non	oui	0	8	
L2						



	A	B																				
1																						
2																						
3	Étiquettes de lignes	Témoignages oraux.																				
4	Jüdisches Museum Berlin	30																				
5	Le Cercil	0																				
6	Le mémorial de la Shoah	102																				
7	Mémorial du Camp des Milles	8																				
8	Musée de l'Holocauste Montréal	85																				
9	POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie	200																				
10	United States Holocaust Memorial Museum	39																				
11	Yad Vashem	139																				
12	Total général	603																				
13	<h3>Nombre de témoignages oraux.</h3>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Institution</th> <th>Nombre de témoignages oraux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jüdisches Museum Berlin</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Le Cercil</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Le mémorial de la Shoah</td> <td>102</td> </tr> <tr> <td>Mémorial du Camp des Milles</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Musée de l'Holocauste Montréal</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>United States Holocaust Memorial Museum</td> <td>39</td> </tr> <tr> <td>Yad Vashem</td> <td>139</td> </tr> <tr> <td>Total général</td> <td>603</td> </tr> </tbody> </table>		Institution	Nombre de témoignages oraux	Jüdisches Museum Berlin	30	Le Cercil	0	Le mémorial de la Shoah	102	Mémorial du Camp des Milles	8	Musée de l'Holocauste Montréal	85	POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie	200	United States Holocaust Memorial Museum	39	Yad Vashem	139	Total général	603
Institution	Nombre de témoignages oraux																					
Jüdisches Museum Berlin	30																					
Le Cercil	0																					
Le mémorial de la Shoah	102																					
Mémorial du Camp des Milles	8																					
Musée de l'Holocauste Montréal	85																					
POLIN Muzeum Historii Żydów Polskich POLIN w Warszawie	200																					
United States Holocaust Memorial Museum	39																					
Yad Vashem	139																					
Total général	603																					
14																						
15																						
16																						
17																						
18																						
19																						
20																						
21																						
22																						
23																						
24																						
25																						

Annexes

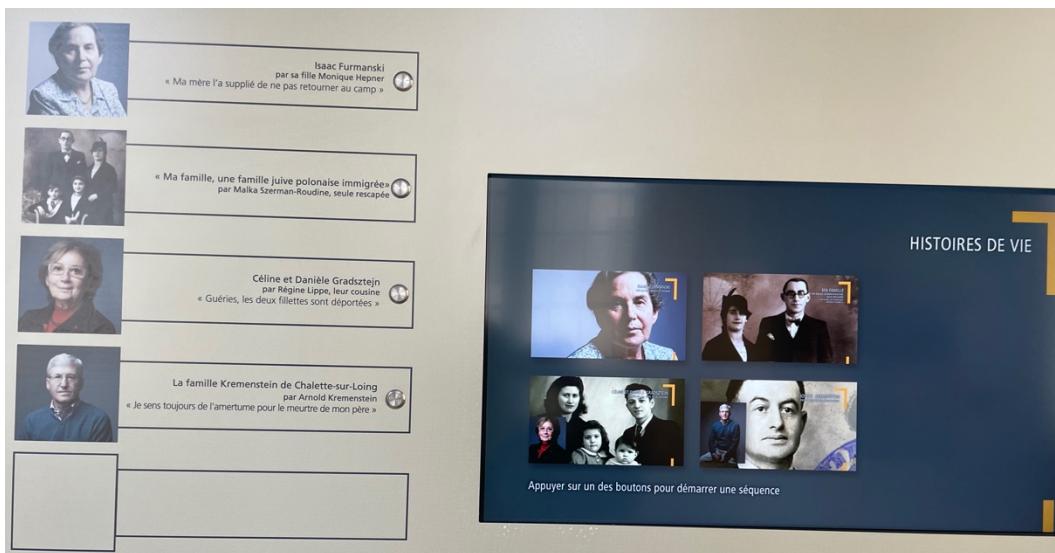
Annexe 13 : Photographies du musée du Cercil.



Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Annexes



Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien d'Annaïg Lefeuvre	82
Annexe 2 Inventaire chrono-thématique d'Annaig Lefeuvre.....	84
Annexe 3 : Grille d'entretien de Karen Taïeb	87
Annexe 4 : Inventaire chrono-thématique avec Karen Taïeb	88
Annexe 5 : Grille d'entretien d'Hélène Mouchard-Zay	91
Annexe 6 : Inventaire chrono-thématique avec Hélène Mouchard-Zay	93
Annexe 7 : Grille d'entretien de Benoît Verny	97
Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique avec Benoît Verny.....	98
Annexe 9 : Grille d'entretien de Catherine Thion	101
Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique avec Catherine Thion.....	102
Annexe 11 : Analyse des programmes du Cercil	105
Annexe 12 : Analyse des sites internet des centres de mémoire	107
Annexe 13 : Photographies du musée du Cercil.	109

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison de la présence des témoignages sur les sites internet des centres de mémoire.....	66
Tableau 2 : Comparaison de la proportion de témoignages écrits sur les sites web.	67
Tableau 3 : Comparaison de la proportion de témoignages oraux sur les sites web.	67
Tableau 4 : Évolution des rencontres avec les témoins.....	68

TABLE DES MATIERES

<i>Licence creative commons</i>	5
<i>Engagement de non plagiat.....</i>	7
<i>Remerciements.....</i>	1
<i>Liste des abréviations</i>	3
<i>Sommaire</i>	5
<i>Introduction.....</i>	7
<i>Les témoignages de la Shoah : entre mémorialisation et patrimonialisation</i>	9
1. Le témoignage des survivants : une lente construction.	9
1.1. Un premier pas : les survivants écrivains de leur vécu	10
1.2. Les procès d'après-guerre ou la véritable prise en compte des témoins ?	13
1.3. Les États-Unis véritable pionnier du témoignage oral.....	15
2. Les témoignages de la Shoah dans les centres de mémoire : de leur intégration progressive à aujourd'hui.....	19
2.1. Une prise de conscience de l'intérêt des témoignages dans les centres de mémoire	19
2.2. Une pratique définie ?	21
2.3. Le rôle du collecteur, une mission complexe ?.....	25
3. Les témoignages de la Shoah porteurs de valeurs multiples ?	28
3.1. Les témoignages un vecteur de vérité historique?.....	28
3.2. Les enjeux de la mémoire	32
3.3. Du témoignage au concept de patrimoine	36
<i>Bibliographie et état des sources</i>	41
1. Bibliographie.....	41
1.1. Histoire de la Shoah.....	41
1.1.1. Ouvrage sur les camps du Loiret et la shoah	41
1.1.2. Les livres du souvenir.....	41
1.2. Les archives orales	42
1.3. Archives orales et Shoah	44
1.4. Témoignages et mémoire	45

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



Table des matières

1.5.	Centre de mémoire de la Shoah.....	46
1.6.	Témoignages et patrimoine	46
1.7.	Histoire et témoignages	47
1.8.	Réflexion archivistique.....	47
2.	État des sources	47
2.1.	Sources imprimées.....	47
2.1.1.	Témoignages publiés par le Cercil.....	47
2.1.2.	Ouvrages publiés par le Cercil	48
2.1.3.	Programmations, news letters et offres pédagogiques	48
2.2.	Sources orales	48
2.3.	Autres sources.....	49
2.3.1.	Les sites web	49
<i>La place des témoignages au sein du Cercil (1991-2023)</i>		51
1.	Le Cercil, une histoire et une identité liées aux témoignages.....	52
1.1.	La création du centre de mémoire, des débuts difficiles ?	52
1.2.	Le Cercil et les témoignages : quelle relation ?.....	55
1.3.	L'évolution du Cercil au XXI ^e siècle : quelle(s) conséquence(s) sur les témoignages ?.....	57
2.	Pratiques et témoignages au sein du Cercil	59
2.1.	La collecte des témoignages au Cercil une méthode stabilisée ?	59
2.2.	Être collecteur de témoignage au Cercil : positionnements et difficultés.	63
2.3.	De la collecte à la valorisation des témoignages.....	66
3.	La place des témoignages au Cercil : quelle réception ?.....	69
3.1.	Les témoignages dans la pratique historique du Cercil.....	70
3.2.	L'aspect mémorielle : une valeur forte pour le Cercil ?	72
3.3.	Le témoignage, un patrimoine immatériel ?.....	74
<i>Conclusion</i>		79
<i>Annexes</i>		82
Annexe 1 : Grille d'entretien d'Annaïg Lefevre.....		82
Annexe 2 Inventaire chrono-thématique d'Annaig Lefevre.....		84
Annexe 3 : Grille d'entretien de Karen Taïeb		87
Annexe 4 : Inventaire chrono-thématique avec Karen Taïeb		88
Annexe 5 : Grille d'entretien d'Hélène Mouchard-Zay		91
Annexe 6 : Inventaire chrono-thématique avec Hélène Mouchard-Zay		93
Annexe 7 : Grille d'entretien de Benoît Verny		97

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL, Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv



Table des matières

Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique avec Benoît Verny	98
Annexe 9 : Grille d'entretien de Catherine Thion	101
Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique avec Catherine Thion	102
Annexe 11 : Analyse des programmes du Cercil.....	105
Annexe 12 : Analyse des sites internet des centres de mémoire	107
Annexe 13 : Photographies du musée du Cercil.....	109
Table des Annexes	111
Table des tableaux.....	112
Tableau 1 : Comparaison de la présence des témoignages sur les sites internet des centres de mémoire.....	75
	112
Tableau 2 : Comparaison de la proportion de témoignages écrits sur les sites web.	75
	11
2	
Tableau 3 : Comparaison de la proportion de témoignages oraux sur les sites web.	76
	11
2	
Tableau 4 : Évolution des rencontres avec les témoins.	77
	112
Table des matières.....	114
Résumé.....	118
ABSTRACT.....	118

Eugénie Jacqueline Recueillir la parole des témoins dans les lieux de mémoire de la Shoah. Le cas des témoignages collectés par le CERCIL. Musée Mémorial des enfants du Vél d'Hiv



RESUME

La Shoah a été l'un des événements les plus tragiques et les plus horribles de l'histoire de l'humanité. Leur apparition ainsi que l'intérêt qui leur est donné ont mis du temps à se mettre en place. « L'ère du témoin »[1], qu'Annette Wieviorka énonce, marque la véritable entrée des témoignages dans la sphère publique. Ils nous permettent de transmettre l'expérience de la Shoah aux générations futures. De plus, ils sont porteurs d'une mémoire à la fois individuelle et collective et permettent donc aux témoins une reconnaissance de leur passé. Ces témoignages s'insèrent particulièrement dans les centres de mémoire de la Shoah comme transmetteurs d'histoire et de mémoire. Ainsi, quelle place les témoignages occupent dans les centres de mémoire de la Shoah ? Pour comprendre cela nous nous demandons comment un recueil de témoignages se fait dans un centre de mémoire ? Quelles difficultés ce recueil inclut ? Comment les témoignages sont-ils utilisés par ces centres ? L'étude proposée dans le cadre de ce mémoire se concentre sur un cas particulier, celui du Cercil. Cette institution, basée sur la recherche et la mémoire des camps de concentration dans le Loiret, a recueilli des témoignages de survivants et le fait encore. En tant que tels, les témoignages collectés ont une vocation historique mais également mémorielle. Ainsi, les quelques collectes audios et écrites réalisées par le Cercil retiennent notre attention afin d'en étudier les pratiques archivistiques. Notre étude s'attarde également sur le traitement, la conservation, la valorisation de ces témoignages, mais aussi sur leur incidence dans l'histoire, la mémoire et le patrimoine. Ces différents aspects nous permettent de situer la place qu'ont les témoignages au Cercil.

Mots-clés : témoignages, Cercil, collecte, mémoire, histoire, patrimoine, valorisation, Shoah,

ABSTRACT

The Holocaust was one of the most tragic and horrific events in human history. Their appearance as well as the interest given to them took time to establish. "The era of the witness", which Annette Wieviorka states, marks the true entry of testimonies into the public sphere. They allow us to pass on the experience of the Holocaust to future generations. In addition, they carry a memory that is both individual and collective and therefore allow witnesses to recognize their past. These testimonies are particularly part of the Holocaust memory centers as transmitters of history and memory. So, what place do testimonies occupy in Shoah remembrance centres? To understand this, we ask ourselves more specifically how a collection of testimony is done in a memory center? What difficulty does this collection include? how are the testimonials used by these centres?

The study proposed in the context of this thesis focuses on a particular case, that of the Cercil. This institution, based on research and the memory of the concentration camps in the Loiret, has collected testimonies from survivors and still does so. As such, the testimonies collected have a historical but also a memorial vocation. Thus, the few audio and written collections carried out by the Cercil hold our attention in order to study archival practices. Our study also focuses on the treatment, conservation and enhancement of these testimonies, but also on their impact on history, memory and heritage. These different aspects allow us to situate the place of the testimonies in the Cercil.

Keywords : testimonies, Cercil, collection, memory, history, heritage, promotion, Shoah.

